



* 0 0 0 3 3 7 1 *

2



REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÉBRÉS

dans l'arrondissement d'état civil du *Brassus*

LE DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE

déclare

que le présent registre renferme *deux cents pages.*

Lausanne, le *20 décembre* 1913.

Pour le Département :



fr Le Chef du service de police,

H. Fiaux

Ce volume fait suite à un volume précédent, dont les inscriptions vont du no. 1 de l'année 1876, au no. 10 de l'année 1913. Cè que nous certifions.

Brattus le 6 janvier 1914. L'officier de l'Etat-civil:

Hector Golay



Registre des mariages A.

N° 1

Tiquet
et
Secouttre.

Du 7 Février 1914.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. — Tiquet Charles Adolphe
horloger
Célibataire

originaire du Chenit — domicilié à
domicilié à l'Orient — né à

né au Bas du Chenit le quatre mai
mil huit cent cinquante-neuf — fils de

fils de Tiquet Jules Marcelin décédé — et de
et de Julie Henriette née Capt, sa veuve, au Bas du Chenit.

2. — Secouttre Adrienne Eugénie
Sans profession
Célibataire

originaire du Chenit — domiciliée à
domiciliée au Brassus — née à

née au Brassus le premier juillet
mil huit cent soixante-neuf — fille de

fille de Secouttre Eugène François — et de
et de feu Eugénie Louise née Inglin, au Brassus.

Comme témoins :
1. William Tiquet, frère de l'époux, horloger
2. Eug. Secouttre Matthay, père de l'épouse, Neg.
les deux au Brassus.

Les publications ont eu lieu :
au Sentier le 14, au Brassus le 15 novembre 1913,
et affichées pendant le temps légal, sans soulever d'opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus le sept février, mil neuf cent quatorze.

Pièces déposées :
Certificat de publication
et autorisation de mariage
de l'Etat-civil du Sentier.

Les époux :
Charles Tiquet
Adrienne Tiquet

Les témoins :
William Tiquet
Secouttre Matthay

Communiqué

L'officier de l'état civil :
Hector Golay

En vertu de la loi du 25 Juin 1952
Le Département de Justice et
Police du canton de Vaud a ramené
la nomenclature de l'acte ci-dessus en
ce sens que le nom patronymique
soit inscrite dans l'acte et
non Secouttre

SENTIER 1 JUIL 1952

L'OFFICIER D'ETAT CIVIL
H. Golay



No 2

Tiquet et
Golay.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. — Tiquet Jules Alfred —

— marchand —

— Célibataire —

originaire du Cherit — domicilié à

domicilié au Bas du Cherit — né à

né au Bas du Cherit — le neuf juin —

— mil huit cent quatre-vingt-un — fils de

fils de Tiquet David-Henri — décédé — et de

et de Louise-Maria née Tenaud, sa veuve, au Bas du Cherit

2. — Golay Hélène-Suzanne —

— couturière —

— Célibataire —

originaire du Cherit — domiciliée à

domiciliée chez Meylan — née à

née à chez Meylan — le vingt-six août —

— mil huit cent quatre-vingt-six — fille de

fille de Golay Ami-David décédé, et de — et de

Lydie-Suzanne née Rochat, sa veuve, chez Meylan

Comme témoins :
1. M^{re} Marius Capt, horloger au Bas du Cherit
2. Ami Golay laitier au Brassus,Les publications ont eu lieu à Brassus et au Sentier, du
12 au 25 juin 1914) — pendant le temps légal, sans
soulever aucune opposition.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus le 3 juillet 1914 -

Pièces déposées :

Pas d'autres que celles qui
ont été produites ou affichées
pour les publications.

Les époux :

Hélène Tiquet
Alfred Tiquet

Les témoins :

Marius Capt Tiquet
Ami Golay Marthaler

Communiqué

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

Registre des mariages A.

N° 3
Ligeret
et
Leresche.

11.10.14

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ligeret Paul-Henri
Célibataire
horloger

originaire de Chenin domicilié à
domicilié au Campe né à
né au Campe le dix-neuf décembre

mil huit-cent-huitante-quatre fils de
fils de Ligeret David-Auguste, voiturier et de
et de Marguerite née Steffen, les deux domiciliés au Campe.

2. Leresche Berthe
Célibataire
Sans profession

originaire de Ballaigues domiciliée à
domiciliée au Brassus née à
née au Brassus le douze mars

mil huit-cent-huitante-huit fille de
fille de Leresche Auguste, maréchal et de
et de Julie née Burkhardt, les deux domiciliés au Brassus.

Comme témoins :
1. Henri-F. Meylan-Leresche comptable
2. Golay Marcel, horloger, fils d'Henri, les deux au Brassus

Les publications ont eu lieu à Brassus, au Sentier et à
Ballaigues, pendant le temps légal, (du 12 au 24
octobre), sans soulever d'opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus le 6 novembre 1914.

Pièces déposées :
Publications affichées au
Brassus, Sentier et Ballaigues.

Les époux :
Paul Ligeret.
Berthe Ligeret.

Les témoins :
Marcel Golay.
Henri-F. Meylan-Leresche

Communiqué à Ballaigues.

L'officier de l'état civil :
Hector Golay.

N° 4

Goy et Golay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. — Goy Paul-Eugène —
Célibataire —
fieriiste —

originaire de Chenit — domicilié à

au Crêt-Meylan — né à

né à Chez Meylan — le dix juin —

mil huit cent nonante — fils de

de Goy Eugène-Adrien, horloger — et de

et de Julie-Louise née Capt domiciliés au Crêt Meylan

2. — Golay Ellen-Julie-Elisa —
Célibataire —

horlogère —

originaire de Chenit — domiciliée à

domiciliée — aux Tiquet-Dessous — née à

née au Bas-du-Chenit — le quatre novembre —

mil huit cent huitante-huit — fille de

Golay Henri-Auguste, horloger — et de

Maria-Louise née Capt, aux Tiquet-Dessous —

Comme témoins : 1. M^{lle} Julie Golay horlogère Tiquet-Dessous

2. M^{lre} Alfred Meylan horloger les Moulins

Les publications ont eu lieu à Brassus et au Sentier, pendant le temps légal — du 17 au 30 novembre 1914 — sans soulever d'opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus le 14 Décembre 1914

Pièces déposées :
Les publications de mariage

Les époux :
Paul Eugène Goy
Ellen Goy

Les témoins :
Julie Golay
Alfred Meylan

L'officier de l'état civil :
Golay
remplacant

Un double a été remis le 9 janvier 1915, à l'autorité cantonale, en exécution de la loi.
Brassus 7 janvier 1915. L'off. de l'E.C.
Hector Golay

Le numéro 4 à la page 4 est celui de la dernière inscription de l'année 1914. Les deux doubles du présent registre sont conformes, ce que nous certifions.
Brassus le 7 janvier 1915
L'Officier de l'Etat-civil :
Hector Golay



Registre des mariages A.

N° 1.

Brottaz et Bonod.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brottaz Paul Emile
célibataire
Gendarme

originaire de St. Barthélemy domicilié à
au Brassus, précédemment à Lausanne et Vallorbe né à
Romanel le seize septembre
mil huit cent quatre vingt cinq fils de
Brottaz Victor, décédé et de
Marie Elise née Feitequin, sa veuve à Romanel.

2. Bonod Ida Marie Elise
célibataire
buisinière

originaire de Blèes et de Ballaigues domiciliée à
Vallorbe née à
aux blèes le seize mars
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Bonod Oscar Jules Louis et de
Alice née Bonod, les deux à Vallorbe

Comme témoins :
1. Ulysse Rochat St de gendarmerie Brassus.
2. Louis Aubert Hotelier au Brassus.

Les publications ont eu lieu à u Brassus, au Sentier, aux Blèes,
(Romainmôtier), à Ballaigues, à St Barthélemy (Echallens)
à Vallorbe et à Lausanne, pendant le temps légal, sans soulever d'opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus le 15 Janvier 1915.

Pièces déposées :
Toutes les pièces requises
pour les publications et les actes
affichés et certifiés publiés
sans opposition, lesquels sont
mentionnés plus haut.

Les époux :
Brottaz Emile
Bonod Elise

Les témoins :
Ulysse Rochat
Louis Aubert-jurk

Communiqué à Romainmôtier,
à Echallens, Ballaigues,
Vallorbe et Lausanne.

L'officier de l'état civil :
H. Joly
comp.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 300 f. d.

N° 2

Rod et Piquet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. — Rod Lucien-Marius —

— Célibataire —

— gendarme —

originaire de Corcelles le Forat, Mézière et Ropraz — domicilié à

domicilié à Coppet — né à

né à Cossonay — le douze décembre —

— mil huit cent-quatre-vingt-sept — fils de

fils de Rod Lucien-Charles, à Cossonay — et de

et de Susanne-Louise née Goldenschoe —

2. — Piquet Juliette-Emilie —

— Célibataire —

— Sans profession. —

originaire de Chenit — domiciliée à

domiciliée au Bas du Chenit — née à

née au Piquet, Bas du Chenit, le dix sept novembre —

— mil huit cent-quatre-vingt-huit — fille de

fille de Piquet David-Henri, décédé — et de

et de Louise-Maria née Renaud, au Bas du Chenit.

- Comme témoins :
- 1. Marius Capt herloger Brassus.
 - 2. Saul Meylan maître menuisier Brassus

Les publications ont eu lieu à Coppet, le 26 mars, à Corcelles le Forat, Ropraz, Mézières et le Brassus, le 28 mars 1915, sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus le 16 Avril 1915,

Pièces déposées :
Certificat de publication
(d'autorisation)
de l'Etat-Civil de Coppet.

Les époux :
Rod Marius.
Rod Juliette.

Les témoins :
Capt Marius
Saul Meylan Piquet

Communiqué à Coppet, à Ropraz,
à Mézières.

p^r L'officier de l'état civil :
Othmar remplacant
MS

Registre des mariages A.

N° 3.

Wörner

Jean - Prost

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wörner Jules Edouard
 célibataire
 garde-frontière
 originaire de Valleyres sous Rances domicilié à
 au Brassus, le Barroy né à
 Valleyres sous Rances le treize décembre
 mil huit cent quatre vingt huit fils de
 Emile Wörner, décédé et de
 Marie née Magnenat, décédée

2. Jean - Prost Reine - Marguerite
 célibataire
 ménagère
 originaire des Rousses (Jura, France) domiciliée à
 au Bois-d'Amont née à
 Cressonnieres le neuf juillet
 mil huit cent quatre vingt onze fille de
 Charles Hermann Jean - Prost, décédé et de
 Marie Anna Benoit Guyot, sa veuve, au Bois d'Amont.

Comme témoins :
 1. Guye James, garde frontière, le Barroy.
 2. Benoit Guyot Lion, hôtelier, Bois-d'Amont.

Les publications ont eu lieu à Valleyres & Rances, le Sautet
 le Bois-d'Amont (France) et le
 Brassus sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus, le 21 Avril 1915

Pièces déposées :
 acte de naissance des fiancés
 les actes de publications,
 promesse de mariage,
 certificat de publication
 de Bois-d'Amont.
 Déclaration de consentement
 au mariage de la mère de
 la fiancée, autorisation de
 célébrer le mariage (S. S. et P.)
 Communiqué
 Baulmes
 à la chancellerie.

Les époux :
 Edouard Wörner
 Reine Wörner
 Les témoins :
 James Guye
 L. Benoit-Guyot
 L'officier de l'état civil :
 [Signature]
 remplaçant

Imprimerie Vaudouise, Lausanne, 3000 f. d.

N° 4.

Tiquet
et
Berney née Benoit.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tiquet Alfred, horloger
veuf de Claire-Anais-Ernestine née Aubert, dès
le vingt-un mai, mil-neuf-cent-dix.
originaire du Chenit domicilié à
aux Tiquet-Dessus né à
né à Derrière la Côte le dix huit juillet
mil huit cent quarante-trois fils de
fils de David-Elisée Tiquet décédé et de
et de Marianne-Sophie-Catherine née Golay, décédée
2. Berney née Benoit Louise-Emilie
divorcée de Berney Charles-William, dès le quatorze
février, mil-neuf-cent-douze
originaire de l'Abbaye domiciliée à
domiciliée aux Bivoux née à
née aux Bivoux le vingt-huit juin
mil huit cent septante-quatre fille de
fille de Ami-Louis Benoit décédé et de
et d'Eléonore née Raymond, sa veuve, aux Bivoux.

Comme témoins :
1. David Rochat, hôtelier Brassus
2. Autemars Paul, municipal Brassus

Les publications ont eu lieu à Brassus, au Sentier et à
l'Abbaye, du 27 mars au 10 avril, sans soulever
d'opposition

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus, le 21 Avril 1915

Pièces déposées :

Les actes de publication
mentionnés plus haut.

Les époux :

A Alfred
Emilie Tiquet

Les témoins :

D Rochat
P Autemars

Communiqué à l'Etat-civil
de l'Abbaye.

L'officier de l'état civil :

Golay
rempl.

Registre des mariages A.

N° 5

Pagnier

et

Reymond née Recordon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pagnier Louis Joseph, sieur
veuf de Marie Alphonsine née Besançon
dès le vingt octobre, mil-neuf-cent-huit
originaire de Châtel-Blanc (Doubs, France) domicilié à
Brassus né à
Châtel-Blanc le vingt-cinq mai
mil huit-cent-soixante-neuf fils de
Pagnier, Louis Casimir et de
Pagnier, Julie Françoise, née Toux Berthe

2. Reymond, Lina Louise née Recordon
veuve de Reymond Paul Ami
dès le douze juillet, mil-neuf-cent-treize
originaire de Chenit domiciliée à
aux Moulins née à
S^{te} Croix le neuf octobre
mil huit-cent-septante-huit fille de
Henri François Recordon et de
Susanne Recordon, née Gonthier

Comme témoins :
1. Baptiste Bianchi entrepreneur Brassus
2. Henri Reymond cafetier Brassus.

Les publications ont eu lieu au Brassus, Sentier, et à
Châtel-Blanc, pendant le temps legal,
sans soulever d'opposition

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus, le 14 juin 1915

Pièces déposées :
Permis du département
de Justice et Police

Les époux :
Louis Pagnier
Lina Pagnier

Les témoins :
Baptiste Bianchi
H. Reymond Cafetier

Communiqué à la Chancellerie

L'officier de l'état civil :
Hector Golay

N^o 6.

Meylan

et

Reymond

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meylan Louis Marius
 célibataire
 horloger
 originaire de Chevrit domicilié à
 au Brassus né à
 chez Meylan le quinze Janvier
 mil huit cent nonante un fils de
 Meylan Ami Henni et de
 Zélie Adeline, née Joy, sa femme.

2. Reymond Jeanne Emma Lucie
 célibataire
 sans profession
 originaire de Chevrit et de l'Abbaye domiciliée à
 au Brassus née à
 chez Meylan le vingt six Janvier
 mil huit cent nonante fille de
 Reymond David Henni Jérémie et de
 Christine, née Curmes, sa femme.

Comme témoins : } 1. Reymond Jérémie, Brassus, père de l'épouse
 } 2. Reymond Adolphe, Brassus, frère " "

Les publications ont eu lieu à Chevrit et l'Abbaye, le 14 novembre, pendant le temps légal, sans soulever d'opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus, le 24 novembre 1915.

Pièces déposées :

Extrait de naissance
 des fiancés,
 Les actes de publi-
 cations affichés

Les époux :

Louis Meylan
 Emma Meylan.

Les témoins :

J. Reymond marié
 Adolphe Reymond.

L'officier de l'état civil :

Officier
 [Signature]

Communiqué à l'état civil
 de l'Abbaye.

Registre des mariages A.

N° 7.

Reymond

et
Ochsner

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reymond Hevi Ulrich

Célibataire

Laitier

originaire de Cherit et de L'Abbaye domicilié à

aux Charbonnières né à

au Brassus le vingt huit mars

mil huit cent huitante six. fils de

Reymond David Hevi Jérémie et de

Christine, née Turmes, sa femme

2. Ochsner Alice Bertha

Célibataire

Oberhallau

originaire de Oberhallau (Schaffhouse) domiciliée à

au Brassus née à

au Brassus le sept septembre

mil huit cent huitante sept. fille de

Ochsner Jacob, décédé et de

Zélie Jenny, née Aubert, sa femme.

Comme témoins :
1. Reymond Jérémie, Brassus, père de l'époux
2. Reymond Adolphe " frère de l'époux

Les publications ont eu lieu à u lieu, Oberhallau, L'Abbaye

le sentier, le Brassus, pendant le temps légal

sans soulever d'opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus, le 24 Novembre 1915.

Pièces déposées :

Certificat de publication
et autorisation
de mariage de l'état-
civil du lieu.

Les époux :

Ulrich Reymond

Alice Reymond

Les témoins :

J. Reymond Jérémie

Adolphe Reymond.

L'officier de l'état civil :

Gholat

Vu le 5 Janvier 1916
Le Préfet
Vivrent GohayLe numéro 7 à la
page 11. est celui de la
dernière inscription faite
dans l'année 1915. Les
deux doubles du présent régis-
tre sont conformes, ce que
nous certifions.

L'Officier d'état civil

Gholat

Un double a été remis
le Janvier 1916, à l'au-
torité cantonale, en exécu-
tion de l'article 8 de la loi

Brassus, le Janvier 1916.

L'Officier d'état civil.

Gholat



N^o 1.
Meylan
Vulliam

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meylan, Robert Charles Ami
célibataire
pierreiste
originaire de Chenit domicilié à
au Brassus né à
chez Meylan le quatre Juin
mil huit cent nonante fils de
Meylan, Charles William et de
Anna Louise, née Meylan, sa femme.

2. Vulliam, Lucie Clara
célibataire
Institutive
originaire de Vufflens-la-Ville domiciliée à
Brassus née à
Aens, près Cossonay le vingt-sept Mars
mil huit cent nonante-deux fille de
Vulliam, Arnold Léopold et de
Aline Zélie, née Raymond, sa femme.

Comme témoins : } 1. Ami Meylan, horloger Brassus
2. Edouard Meylan, pierreiste "

Les publications ont eu lieu à u Brassus, Sentier et
à Vufflens-la-Ville, pendant le temps
légal, sans soulever d'opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus, le 29 Septembre 1916

Pièces déposées :

Extrait de naissances
des fiancés,
Les actes de publi-
cations affichés.
La promesse de
mariage.

Les époux :

Robert Meylan
C. Meylan.

Les témoins :

Ami Meylan
Edouard W. Meylan

L'officier de l'état civil :

Gabriel Holay.

Communiqué à l'état-civil
de Sullens.

Registre des mariages A.

N^o 2.
Golay
et
Audemars.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Golay. Marins Albert
Célibataire
horloger

originaire de Chenit _____ domicilié à
au Brassus _____ né à
au Brassus _____ le vingt-un Octobre _____
_____ mil huit cent nonante-deux _____ fils de

Golay Georges Henri _____ et de
Méry Sophie, née Meylan, sa femme _____

2. Audemars. Lucy Alice _____

Célibataire
sans profession

originaire de Chenit _____ domiciliée à
au Brassus _____ née à
au Brassus _____ le dix Avril _____
_____ mil huit cent nonante-deux _____ fille de

Audemars Henri François Paul _____ et de
Louise Eugénie, née Bapt, sa femme, _____

Comme témoins : { 1. M^r Alfred Meylan, horloger, Brassus
2. .. Benjamin Meylan " banquier.

Les publications ont eu lieu à u Sentier et au Brassus
du 22 novembre au 5 décembre, sans sou-
lever d'opposition. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus, le 13 décembre 1916.

Pièces déposées :

Extrait de naissances
des fiancés.
Les actes de publi-
cations affichés.
La promesse de
mariage. _____

Les époux :

Marins Golay
Alice Golay.

Les témoins :

Alf. Meylan
Benjamin Meylan.

L'officier de l'état civil :

Gabriel Golay
[Signature]

Communiqué

Le N^o 2 à la page
13. est celui de la dernière
inscriptions faite dans
l'année 1916. Les deux
doubles sont conformes.
Ce que nous certifions.

L'off. d'état civil

Gabriel Golay.

[Signature]

Un double a été
remis le 5 Janvier 1917
à l'autorité cantonale
en exécution de l'art.
2 de la loi.

Brassus, 5 Janv: 1917

Gabriel Golay.

[Signature]



Vu le 2 Janvier 1917
Vivant Golay
Pédes

N^o 1.
 Audemars
 et
 Meylan.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Audemars. Albert John Hector.
 célibataire
 horloger
 originaire de Chenit domicilié à
Brassus né à
Besançon (France) le Seize Juin
mil huit cent huitante six fils de
Léon Casimir Audemars et de
Suzanne Emma, née Tiquet, au Brassus

2. Meylan. Marie Alice Julia
 célibataire
 originaire de Chenit domiciliée à
Solliat née à
Solliat le vingt Janvier
mil huit cent nonante trois fille de
Henri Julien Meylan et de
Emilie Cécile, née Rochaz, au Solliat

Comme témoins :
 1. M. Paul Robert Meylan, négociant Sentier
 2. Raoul Tiquet, fabricant. Brassus.

Les publications ont eu lieu à Sentier et au Brassus
 du 6 au 17 Février 1917, sans soulever
 d'opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus, le 15 Mars 1917.

Pièces déposées :

Extraits de naissances des fiancés.
Les actes de publications nécessaires.
La promesse de mariage.

Communiqué

Les époux :

J. A. Albert Audemars
Marie Audemars

Les témoins :

Raoul Tiquet
P. Meylan

L'officier de l'état civil :

Gabriel Golay

Registre des mariages A.

N^o 2.
Tutzler
et
Meylan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tutzler Jean
Veuf de Marie Madeleine Jaquerod, née Tulver
Charpentier
originaire de Gärstetten Canton de Berne domicilié à
Tiquet-Bessous né à
Erlenbach le dix-huit Septembre
mil huit cent cinquante-cinq fils de
Tutzler Jacob, décédé et de
Sara Schraub, décédée

2. Meylan Aline Catherine
Veuve de Meylan Louis Samuel, des le 27 Fé-
vrier 1907 Ménagère
originaire de Chévit domiciliée à
Chévit-Brigadier née à
Aubonne le vingt quatre Avril
mil huit cent cinquante-quatre fille de
Meylan Henri Samuel, décédé et de
Françoise Catherine, née Fontollet, décédée

Comme témoins :
1. M. Théodore Tiquet, buraliste au Brassus
2. M. Baptiste Bianchi entrepreneur y.

Les publications ont eu lieu à Gärstetten, au sentier
et au Brassus du 19 Juin au 2 Juillet
sans soulever d'opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus le vingt Juillet 1917.

Pièces déposées :

Livre de Famille du
Fiancé, acte de décès
de la femme.

Acte de mariage de
la fiancée, et acte
de décès de son pre-
mier mari.

Communiqué à l'état civil
de Gärstetten.

Les époux :

Jean Tutzler
Aline Tutzler

Les témoins :

Théodore Tiquet
Baptiste Bianchi

L'officier de l'état civil :

Gabriel Holay

N^o 3.
Golay
et
Reymond.

1917. 9 août 1917

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Golay Georges Albert
célibataire
horloger
originaire de Cherit domicilié à
Siquet-Jessous né à
Siquet-Jessous le vingt-cinq Novembre
mil huit cent nonante-deux fils de
Golay Jules Albert aux Siquet-Jessous et de
Zélie Sophie, née Golay, décédée.

2. Reymond Marguerite
célibataire
horlogère
originaire de Cherit domiciliée à
Siquet-Jessous née à
Lausanne le huit Janvier
mil huit cent nonante-cinq fille de
Emile Eugène Ami Reymond et de
Bertha Eugénie, née Golay aux Siquet-Jessous.

Comme témoins :
1. Emile Crottag gendarme Brassus
2. Théodore Siquet, curialiste au Brassus

Les publications ont eu lieu à Le Sentier et au Brassus
du 3 au 17 août 1917. sans soulever
d'opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus le vingt-trois août 1917.

Pièces déposées :
Extraits de naissances
des fiancés.
Actes de publications
Promesse de mariage.

Les époux :
Georges Golay
Marguerite Golay

Les témoins :
Crottag E.
Th. Siquet

L'officier de l'état civil :

Fabriel Golay

Communiqué

Registre des mariages A.

N^o 4.
Rochat
et
Piquet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rochat Jules Antoine _____

célibataire _____

horloger _____

originaire de Lieu _____ domicilié à

Bas-du-Chéuit _____ né à

Sentier _____ le vingt-six sept

_____ mil huit cent nonante-deux _____ fils de

Louis Constant Rochat, décédé _____ et de

Adeline née Folay, décédée. _____

2. Piquet Eveline Marie Fanny. _____

célibataire _____

originaire de Chéuit _____ domiciliée à

Bas-du-Chéuit _____ née à

Bas-du-Chéuit _____ le douze juillet

_____ mil huit cent nonante-deux _____ fille de

David Joseph Piquet, décédé _____ et de

Aline Mélanie née Folay au Bas-du-Chéuit

Comme témoins : { 1. César Rochat horloger Orient ?
2. Maurice Aubée pierriste Orient ?

Les publications ont eu lieu à Lieu, Sentier et Brassus
du 10 au 24 septembre 1917 sans soule-
ver d'opposition. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus le quatre octobre 1917.

Pièces déposées :

Extraits de naissances des fiancés.
Actes de publications
Promesse de mariage. _____

Les époux :

Rochat Jules
Eveline Rochat

Les témoins :

César Rochat
Maurice Aubée

Communiqué à l'état-civil
de Lieu. _____

L'officier de l'état civil :

Gabriel Folay

N^o 5.
Kehrli

Meylan

Jugement de divorce

Le Tribunal du
district de Lausanne par
jugement du 4 Mai 1939
devenu définitif et exécutoi-

re le 27 Mai 1939 a prononcé
la dissolution par le divorce
du mariage ci-contre

BRASSUS, le 25 sept: 1939

L'OFFICIER D'ETAT

B. Lense

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kehrli William

Célibataire

Menuisier

originaire de Innertkirchen et La Sagne domicilié à

La Sagne né à

La Sagne le quatre mai

mil huit cent huitante neuf fils de

Kehrli Arnold, agriculteur et de

Héloïse née Graa, ménagère à La Sagne

2. Meylan Clémence Adèle Rosine

Célibataire

horlogère

originaire de Chenit domiciliée à

La Combe (Brassus) née à

Siguet-Dessus le quinze février

mil huit cent nonante quatre fille de

Meylan Paul David voiturier et agriculteur et de

Lina Maria Julia née Siguet, à La Combe

Comme témoins :
1. Oscar Pache gypseur peintre au Brassus
2. David Rochat maître d'hôtel au Brassus.

Les publications ont eu lieu à La Sagne le 14, à Inner-
kirchen au Sentier et au Brassus le 15
Septembre 1917, sans soulever d'opposition

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus le vingt Octobre 1917.

Pièces déposées :

Un certificat de pu-
blication (autorisation
de célébrer le mariage)
délivré par l'arrou-
dissement de La Sagne,
(Neuchâtel)

Les époux :

William Kehrli

Clémence Kehrli

Les témoins :

Oscar Pache

D. Rochat

L'officier de l'état civil :

Gabriel Golay

Communiqué à l'état civil
de Innertkirchen, et
à La Sagne.

Registre des mariages A.

N° 6.
Meylan
et
Fiquen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meylan Emile Charles Etienne
Célibataire
Horloger négociant

originaire de Lieu domicilié à

Lieu né à

Lieu le vingt-un Août

mil huit cent nonante un fils de

Pierre Emile Meylan et de

Lina Rosalie née Rochat, au Lieu.

2. Fiquen Alice Louise
Célibataire

originaire de Cherib domiciliée à

Brassus née à

Brassus le dix-huit Octobre

mil huit cent nonante-deux fille de

Edward Auguste Fiquet, F^t d'horlogerie et de

Emilia Anna née Reymond au Brassus.

Comme témoins :
1. Edward Fiquet Fabricant au Brassus
2. Saul Edw: Fiquet

Les publications ont eu lieu à Lieu le 3 octobre, au
Sentier et au Brassus le 4 octobre 1917, sans
soulever d'opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus le vingt quatre Octobre 1917.

Pièces déposées :

Un certificat de pu-
blication (autorisation
de célébrer le mariage)
délivré par l'arrondis-
sement de Lieu.

Les époux :

E. C. Meylan Fiquet.
Alice Meylan

Les témoins :

Edw. Fiquet
Paul Edw. Fiquet

L'officier de l'état civil :

Fabriel Solay.

Communiqué à l'état-civil
de Lieu.

N^o 7.
 Meylan
 et
 Dellamontä

Nov. 4. 1917

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meylan Henri François
 Célibataire
 Horloger
 originaire de Chenit domicilié à
Sampe né à
Sampe le Treize Mai
mil huit cent nonante - deux fils de
Tules François Meylan, au Sampe et de
Fanny Hortense, née Guignard, décédée.

2. Dellamontä Margherita
 Célibataire
 ménagère
 originaire de Chenit domiciliée à
Brassus née à
Valli St. Nicola (Italie) le ouze Juin
mil huit cent nonante quatre fille de
Dellamontä Giovanni Severino Andrea, décédé et de
Anièlie Fanny, née Meylan au Brassus

Comme témoins :
 1. Marcel Golay horloger au Brassus
 2. Georges Golay horloger au Sentier.

Les publications ont eu lieu à le Sentier et au Brassus
du 17 au 30 octobre 1917, sans soulever
d'opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus le Seize Novembre 1917

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé
" " " de la fiancée.
Acte de publications.
Promesse de mariage.

Les époux :

M^{me} Fois Meylan,
Marguerite Meylan

Les témoins :

Marcel Golay,
Georges Golay,

L'officier de l'état civil :

Gabriel Golay,

Communiqué

Registre des mariages A.

N^o 8.
Golay.
et
Meylan.

17.1.101.240

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Golay Marcel Henri

Célibataire

Horloger

originaire du Cheruit domicilié à

Brassus

né à

Brassus

le Deux Août

mil huit cent huitante neuf fils de

Georges Henri Golay, marchand de bois et de

Mary Sophie Marie, née Meylan au Brassus.

2. Meylan Marie Eugénie

Célibataire

originaire du Cheruit domiciliée à

Bas-du-Cheruit

née à

Bas-du-Cheruit

le Sept Mars

mil huit cent nonante-trois fille de

Henri Constant Meylan Voiturier et de

Rosina, née Büren, Bas-du-Cheruit

Comme témoins : { 1. Benjamin Meylan horloger au Champ
2. Alfred Meylan Audemar au Brassus.

Les publications ont eu lieu à Le Sentier et au Brassus
du 24 Novembre au 6 Décembre 1917, sans
soulever d'opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus le vingt un Décembre 1917.

Pièces déposées :

Extrait de naissance
du fiancé, pris au ré-
gistre ; extrait de nais-
sance de la fiancée.

Les actes de publica-
tions officiels.

La promesse de mariage.

Les époux :

Marcel Golay.

Marie Golay

Les témoins :

Benjamin Meylan.

Alf. Meylan

L'officier de l'état civil :

Gabriel Golay.

Communiqué

N^o 9.
Golay
et
Goy.

Wit 8/10 358

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Golay Charles Ami
Célibataire
Forestier

originaire de Chenit domicilié à

Brassus né à

Brassus le quatorze avril

mil huit cent nonante - un fils de

Georges Henri Golay, marchand de bois et de
Miry Sophie Marie, née Meylan, au Brassus.

2. Goy Juliette Hélène
Célibataire

originaire de Chenit domiciliée à

Brassus née à

Brassus le quatorze septembre

mil huit cent nonante - deux fille de

Charles Albert Goy, Pierriste et de
Eugénie Louise Marie née Heizmann au Brassus

Comme témoins :
1. Benjamin Meylan horloger au hampe
2. Alfred Meylan Audemars " au Brassus

Les publications ont eu lieu à Le Sentier et au Brassus
du 24 Novembre au 6 Décembre 1917. sans
soulever d'opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus le vingt un Décembre 1917.

Pièces déposées :

Acte d'origine de la
Fiancée. acte de naît.
sauce des Fiancé, pris au
registre.

Les actes de publications
affichés.

La promesse de mariage.

Les époux :

C. Ami Golay
Juliette Golay

Les témoins :

Benjamin Meylan
Alf. Meylan

L'officier de l'état civil :

Gabriel Golay

Communiqué

Le Numéro 9 à la
page 22 est celui de la
dernière inscription faite
en 1917.

Les deux doubles du pré-
sent registre sont confor-
mes ce que nous certi-
fions.

Brassus 3 Janvier 1918.
L'Officier de l'état civil

Gabriel Golay



Un double a été
remis le 10 Janvier 1918
à l'autorité cantonale
en exécution de l'art. 2
de la loi.

L'officier de l'état civil

Gabriel Golay



Registre des mariages A.

N° 1.
Rochat
et
Michel.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rochat David Lucien, divorcé de Hélène Eugénie Neylan, dès le 28 Mars 1916.
Maître d'hôtel

originaire de Chenit et du Lieu domicilié à Brassus né à Brassus

Brassus le quinze Avril
mil huit cent septante deux fils de David Lucien Rochat, décédé et de Eugénie Georgette née Guvit, décédée.

2. Michel Marie
Célibataire

originaire de Bönigen (Berne) domiciliée à Brassus née à Bönigen

Bönigen le vingt six Sept
mil huit cent huitante huit fille de Christian Michel, décédé et de Marie née Schärer, à Bönigen

Comme témoins :
1. Oscar Von-Juntew négociant Laug
2. Théodore Siquet buraliste postal Brassus.

Les publications ont eu lieu à Brassus, Sentier, Lieu et Interlaken, du 8 au 20 Février 1918, sans soulever d'opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus le 26 Vingt-six Février 1918.

Pièces déposées :

L'acte de mariage et l'extrait du jugement de divorce du fiancé.
Extrait de naissance de la fiancée. Les actes de publication de mariage, de Brassus, Sentier, Lieu et Interlaken

Communiqué à l'état civil du Lieu.

Les époux :

D. Rochat
H. Rochat

Les témoins :

O. Von Juntew
Th. Siquet

L'officier de l'état civil :

Gabriel Golay

N^o 2.
Piquet
et
Piquet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Piquet Charles Albert
bachelier
Horloger
 originaire de *Chenit* domicilié à
Piquet-Dessus né à
Piquet-Dessus le *vingt-quatre octobre*
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
Georges Henri Piquet, décédé et de
Sophie Julie née Rochat, avt. Piquet-Dessus.

2. Piquet Flora Frida
bachelier
Horlogère
 originaire de *Chenit* domiciliée à
Piquet-Dessus née à
Piquet-Dessus le *sept septembre*
mil huit cent nonante-cinq fille de
Saul Elisée Georges Piquet, décédé et de
Eia Maria née Schneider, avt. Piquet-Dessus.

Comme témoins :
 1. *Henri Piquet, horloger Piquet-Dessus*
 2. *John Mustan, viticulteur, Combé.*

Les publications ont eu lieu à *u Sentier et au Brassus*
du 4 au 15 Mai 1918, sans soulever
d'opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus le trente mai 1918.

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé
" " de la fiancée
Acte de publication
Promesse de mariage.

Les époux :

Albert Piquet
Flora Piquet.

Les témoins :

Henri Piquet
John Mustan

L'officier de l'état civil :

Edouard Golay
remp.

Communiqué

Registre des mariages A.

N^o 3.
Golay
et
Meylan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Golay Jules Henri Samuel

Célibataire

Horloger

originaire du Cherit domicilié à

Bas-du-Cherit né à

Bas-du-Cherit le neuf Avril

mil huit cent nonante fils de

Henri Samuel Golay et de

Olive Amélie née Esculture au Bas-du-Cherit

2. Meylan Susanne Amélie

Célibataire

Horlogère

originaire du Cherit domiciliée à

Siguel-Jessous née à

Siguel-Jessous le treize Novembre

mil huit cent nonante-huit fille de

Henri Samuel Meylan, avt Siguel-Jessous et de

Esther Pauline née Rochat, décédée

Comme témoins : { 1. Henri Samuel Golay, horloger au Bas-du-Cherit
2. M^{re} Esculture Vautier, propriétaire "

Les publications ont eu lieu à u Sentier et au Brassus
du 22 Juin au 3 Juillet 1918, sans
soulever d'opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus le vingt Juillet 1918.

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé

" " de la fiancée

Consentement du père de

la fiancée.

Promesse de mariage

Actes de publication de

mariage du Brassus et

Sentier.

Communiqué

Les époux :

Jules Golay,

Susanne Golay

Les témoins :

M^{re} Samuel Golay

M^{re} Esculture Vautier

L'officier de l'état civil :

Gabriel Golay.

N^o 4.
Saugy
et
Meylan.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Saugy André Samuel
célibataire
Bûcheron
originaire de Rougemont — domicilié à
Bas-du-Cherit — né à
Bret-Meylan — le trente Novembre —
mil huit cent quarante-deux — fils de
Louis Saugy, décédé — et de
Jenny, née Piarrow, au Bas-du-Cherit

2. Meylan Renée Aline
célibataire
Horlogère
originaire du Cherit — domiciliée à
Fiquet-Dessous — née à
Sentier — le vingt un avril —
mil huit cent quarante-neuf — fille de
Jean Jacques Edouard Meylan — et de
Marie, née Faillard, aux Fiquet-Dessous.

Comme témoins :
1. Jean Meylan, pierrrier Fiquet-Dessous
2. Marius Meylan, bûcheron Fiquet-Dessous.

Les publications ont eu lieu à Brassus, Sentier et
Rougemont, du 3 au 15 Juillet 1918,
sans soulever d'opposition

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus le vingt Juillet 1918.

Pièces déposées :

l'acte de naissance du Fiancé
" " " de la Fiancée
consentement des parents
de la Fiancée.
Promesse de mariage.
Actes de publications, des
Brassus, Sentier et Rouge-
mont.

Communiqué à l'état civil
de Rougemont.

Les époux :

Saugy André
Saugy Renée

Les témoins :

Jean Meylan
Marius Meylan.

L'officier de l'état civil :

Gabriel Golay.

N^o 5.
Aubert
et
Fiquet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Aubert Alfred Emile
Célibataire
Horloger
originaire de Chenit domicilié à
Brassus né à
Brassus le dix-neuf Juillet
mil-huit cent nonante-quatre fils de
Édouard Ernest Aubert et de
Élodie Thérèse, née Raymond, au Brassus

2. Fiquet Henriette Eugénie
Célibataire
originaire de Chenit domiciliée à
Brassus née à
Brassus le dix-neuf novembre
mil-huit cent nonante-trois fille de
Paul Justin Louis Fiquet et de
Marie Blise, née Bapt, au Brassus

Comme témoins :
1. Édouard Aubert, horloger au Brassus
2. Paul Fiquet bapt, négociant au Brassus

Les publications ont eu lieu à Brassus et au Sentier
du 21 Juin au 4 Juillet 1918, sans
soulever d'opposition

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus le quatorze Août 1918

Pièces déposées :

l'acte de naissance du fiancé
de la fiancée
l' promesse de mariage.
Actes de publications
du Brassus et du
Sentier.

Les époux :

Alfred E. Aubert
Henriette Aubert

Les témoins :

Édouard Aubert
Paul Fiquet bapt

L'officier de l'état civil :

Gabriel Golay.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Communiqué

N^o 6.
Boillet
et
Aubert

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Boillet Ernest
 Célibataire
 Mécanicien
 originaire de Mutry domicilié à
Brassus né à
Grandfont le vingt Août
mil huit cent nonante-trois fils de
Jules Boillet, décédé et de
Adèle Rosine née Wenger àully.

2. Aubert Germaine Julia
 Célibataire
 Horlogère
 originaire de Chévit domiciliée à
Siguet-Dessous née à
Siguet-Dessous le douze Novembre
mil huit cent nonante-quatre fille de
Gustave Henri Aubert, horloger et de
Eina Rosalie née Raymond, aux Siguet-Dessous

Comme témoins :
 1. Henri Gay, pierriste, Chez-Cribillet
 2. Emile Aubert horloger Siguet-Dessous.

Les publications ont eu lieu à Brassus, Sentier et
Provenance du 3 au 20 Août 1918, sans
soulever d'opposition

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus le Trente Août 1918

Pièces déposées :
Acte de naissance du fiancé
" " de la fiancée
Promesse de mariage
Actes de publications des
Brassus, Sentier et
Provenance

Les époux :
Ernest Boillet.
Germaine Boillet
 Les témoins :
Henri Gay
Emile Aubert

Communiqué à l'état civil
 de Provenance.

L'officier de l'état civil :
Gabriel Golay.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2007 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 7.
 Rochat
 et
 Kurzen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rochat Paul Auguste, Neuf de
 Marie Louise Guignard, dès le 16 décembre 1915
 horloger
 originaire de L'Abbaye et du Lieu _____ domicilié à
 Brassus _____ né à
 Bioux _____ le douze Juillet _____
 _____ mil huit cent soixante huit _____ fils de
 Auguste François Rochat, décédé _____ et de
 Adèle Jélie née Benoit, aux Bioux. _____

2. Kurzen née Aubert Emilie Daphie Elise, divor-
 cée de Adolphe Kurzen, dès le 30 Juin 1904 _____
 négociante _____
 originaire de Frutigen (Berne) _____ domiciliée à
 Brassus _____ née à
 Sentier _____ le vingt neuf novembre
 _____ mil huit cent septante sept _____ fille de
 Charles Constant Aubert, décédé _____ et de
 Julie Jenny née Jolay au Brassus _____

Comme témoins : { 1. Théodore Piquet, buraliste au Brassus
 2. Armand Renaud agriculteur. b. Trubillet

Les publications ont eu lieu à u Brassus, Sentier, Le Lieu,
 L'Abbaye et Frutigen (Berne) du 31 Août
 au 13 Septembre 1918, sans soulever d'opposition

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus le Treize Septembre 1918.

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.
 " de décès de sa 1^{re} femme
 Acte d'origine de la fiancée
 " de premier mariage
 de la fiancée avec annula-
 tion de son divorce.

Communiqué aux états-civil
 de L'Abbaye et du
 Lieu et Frutigen.

Les époux :

Paul Rochat
 Sophie Rochat

Les témoins :

Théodore Piquet
 Armand Renaud

L'officier de l'état civil :

Gabriel Jolay

N^o 8.
Leresche
et
Meylan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Leresche Alphonse Louis
Célibataire
fonctionnaire postal
originaire de Ballaigues, Vaud. domicilié à
Vallorbe né à
Brassus le Croix Tuillet
mil huit cent nonante quatre fils de
Auguste Leresche et de
Julie née Burkhardt au Brassus

2. Meylan Frida Elise
Célibataire
Jarde - malade
originaire de Chevrit, Vaud. domiciliée à
Brassus née à
Sentier, Orient le dix huit août
mil huit cent nonante quatre fille de
Antoine Alfred Meylan et de
Zélie Amélie Tiquet au Brassus

Comme témoins :
1. Alfred Meylan pierriste au Brassus
2. Auguste Raymond horloger au Locle

Les publications ont eu lieu à Vallorbe de 17, à Ballaigues
au Sentier et au Brassus le 18 Septembre 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus le cinq Octobre 1918.

Pièces déposées :

Un certificat de
publication, délivré par
l'état civil de Vallorbe.

Les époux :

Alphonse Leresche
Frida Leresche

Les témoins :

Alfred Meylan Tiquet
Auguste Raymond

L'officier de l'état civil :

Gabriel Holay.

Communiqué à l'état civil
de Ballaigues et
Vallorbe.

Registre des mariages A.

N^o 9.
 Reymond
 et
 Mariani

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reymond David Louis

Célibataire

Voiturier

originaire de Chevin domicilié à

Bas-du-Chevin né à

Bas-du-Chevin le neuf mai

mil huit cent nonante-un fils de

David Thérèse Reymond, au Bas-du-Chevin et de

Elisa née Secaultre, décédée

2. Mariani Caterina Angiolina

Célibataire

Femme de chambre

originaire de Bergona (Canton du Tessin) domiciliée à

Campe, précédemment à Lausanne née à

Muralto (Tessin) le premier décembre

mil huit cent nonante-sept fille de

Ferdinando Mariani, ~~décédé~~ et de

Marianne née Maggetti, décédée

Comme témoins : { 1. Amir Samuel Saugy, bûcheron Sijet, Dessous
 2. Charles Francis Polay, bûcheron B. du Chéviv

Les publications ont eu lieu à Le Sentier et au Brassus, le
24 septembre, à Lausanne et à Bergona le 24
septembre 1918 sans soulever d'opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus le seize octobre 1918.

Pièces déposées :

Portrait de naissance du fiancé
" " " de la fiancée

Les époux :

David Reymond
Caterina Reymond.

Les témoins :

Saugy André
Francis Polay.

L'officier de l'état civil :

Jacques Polay.

Communiqué à Bergona
 et à Lausanne

N^o 10
 Piquet
 et
 Piquet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Piquet David Eugène
 célibataire
 agriculteur
 originaire du Chénit domicilié à
 Bois-d'Amont né à
 Brassus (le Flang) le quinze octobre
 mil huit cent huitant-cinq fils de

David Eugène Piquet, au Brassus et de
 Marie Henriette née Simonet, décédée

2. Piquet Blanche Yvonne
 célibataire
 horlogère

originaire du Chénit domiciliée à
 Brassus, Chez Tribillet / née à
 Bas-du-Chénit le dix-huit Janvier
 mil neuf cent un fille de

John Edouard Piquet et de
 Anna née Hubler, Chez Tribillet

Comme témoins :
 1. Eugène Piquet agriculteur B. du Chénit
 2. John Piquet pierriste Chez Tribillet

Les publications ont eu lieu à Brassus le 5 octobre, au
 Sentier et à Bois-d'Amont le 6 octobre
 1918, sans soulever d'opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus le dix-neuf octobre 1918.

Pièces déposées :
 Extrait de naissance du fiancé
 " " de la fiancée
 Consentement des
 parents de la fiancée. -

Les époux :
 Eugène Piquet
 Blanche Piquet.

Les témoins :
 Eugène Piquet
 John Ed Piquet

Communiqué au Bois-d'Amont
 (France.)

L'officier de l'état civil :
 Gabriel Golap.


N^o 11.
 Piquet
 et
 Rochat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Piquet Jean François
 célibataire
 horloger
 originaire de Chenit domicilié à
Campe né à
Campe le huit Septembre
 mil huit cent nonante trois fils de
David Auguste Piquet et de
Marguerite née Steffen au Campe

2. Rochat Marie Emma
 célibataire
 couturière
 originaire de L'Abbaye et du Lieu domiciliée à
Sentier née à
Sentier le vingt cinq Décembre
 mil huit cent huitante six fille de
Jules William Rochat au Loche et de
Louise Amélie née Martig, à Éclagnens.

Comme témoins :
 1. Emile Audemars bachelier au Brassus
 2. Roland Goy pierriste au Flanoy.

Les publications ont eu lieu à Sentier, à L'Abbaye,
 au Lieu et au Brassus, le quinze octobre,
 1918, sans soulever d'opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus le premier Novembre 1918.

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé
 " " de la fiancée

Les époux :

Jean Piquet
Marie Piquet

Les témoins :

Emile Audemars
Roland Goy

L'officier de l'état civil :

Gabriel Holay

Communiqué à l'état civil
 de L'Abbaye et du Lieu.

Vu le 2^e Novembre 1918
 de Désiré
Vincens

N° 12.
Golay
et
Romou

Vol. 9.
fol. 35

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Golay André John Alfred
célibataire
mécanicien

originaire du Cherib domicilié à
Bas du Cherib né à
Bas du Cherib le cinq mai
mil huit cent nonante six fils de
Henri François Golay au Bas du Cherib et de
Jeanne Elise née Fiquet, décédée

2. Romou Louisa Emilie Marguerite
célibataire
comptable

originaire de Allaman domiciliée à
Brassus née à
Highland Amérique le quinze novembre
mil huit cent nonante trois fille de
Jules Romou, décédé et de
Louisa, née Baud, au Brassus

Comme témoins :
1. Henri François Golay horloger Brassus
2. Marius Fiquet, industriel Brassus.

Les publications ont eu lieu à Brassus le 11, au Sentier
de 5 et à Rollé le 7 octobre 1918, sans sou-
lever d'opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus le quatorze novembre 1918.

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
" " " de la fiancée

Les époux :

André Golay
Louisa Golay

Les témoins :

François Golay
Marius Fiquet

L'officier de l'état civil :

Jacques Golay

Communiqué à l'état-civil
de Rollé.

Registre des mariages A.

N^o 13.
Meylan
et
Chamouton

17.10.1918

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meylan Jules Albert

celibataire

pierriste

originaire de Cherit domicilié à

Bas du Cherit né à

Bas du Cherit le vingt-quatre Juillet

mil huit cent nonante fils de

Therri Constant Meylan, viturier et de

Rosina, née Bivreu, au Bas du Cherit

2. Chamouton Julie Louise

celibataire

horlogère

originaire de St Laurent La Roche (France) domiciliée à

Sentier née à

St Laurent La Roche le huit Mars

mil huit cent nonante-cinq fille de

Eugénie Séphirin Chamouton et de

Thélie Aurélie Eudoxie, née banque à St Laurent.

Comme témoins :
1. Marcel Golay horloger Brassus.
2. Paul Meylan pierriste Cher-Meylan

Les publications ont eu lieu au Brassus et au Sentier

le 8 Novembre 1918 sans soulever

d'opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus le vingt-deux, Novembre 1918.

Pièces déposées :

acte de naissance des fiancés
" " " de la fiancée.

Les époux :

J. Meylan
Louise Meylan

Les témoins :

Marcel Golay
Paul Meylan

L'officier de l'état civil :

Gabriel Golay

Communiqué

N° 14
Piquet
et
Renoud.

17. 10. 1918.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Piquet Charles Henri.

Célibataire

pierriste

originaire de Cherit domicilié à

Bas du Cherit né à

Neuchâtel le quatorze Mars

mil huit cent nonante cinq fils de

Marie Augustine Piquet née Berger; fils adoptif de
Madame M^{re} Zélie Piquet, au Bas du Cherit

2. Renoud Zélie Aline.

Célibataire

originaire de Gimel et St Georges domiciliée à

l'Orient née à

Bienne le onze, huit

mil huit cent nonante neuf fille de

Jules Albert Renoud, décédé et de

Mary Thérèse née Polay à l'Orient.

Comme témoins :
1. Edouard Piquet fabricant Brassus
2. Javid Rochat, maître d'hôtel Brassus.

Les publications ont eu lieu à Brassus le 13, au Sentier
le 15, à Gimel le 16, à Longjumeau le 17 Novembre
mil neuf cent dix huit, sans soulever d'opposition

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus le 6 Décembre 1918.

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
" " de la fiancée
consentement de la mère
de la fiancée.

Les époux :

Charles H^{is} Piquet
Zélie Aline Piquet

Les témoins :

Piquet
Rochat

Communiqué à St Georges Longjumeau
et Gimel.

L'officier de l'état civil :

Jacques Colay.

N^o 1.
Vallotton
et
Roydor

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vallotton Henri Alfred

Célibataire

garde-frontière

originaire de Vallerbe domicilié à

Barvoz (Brassus) né à

Vallerbe le vingt-quatre Novembre

mil huit cent nonante fils de

Vallotton Charles Henri, à Ballaigues et de

Marie née Michoud, décédée

2. Roydor Rose Auréa Irina

Célibataire

originaire de Bois-d'Amont (France) domiciliée à

Bois-d'Amont née à

Bois-d'Amont le quinze Août

mil huit cent nonante-quatre fille de

Roydor Joseph Flavien et de

Marie Eugénie, née Lamy, au Bois-d'Amont

Comme témoins :
1. M^r Ami Laquillard cap: gendarme Brassus
2. M^r Henri Joldes gendarme Brassus

Les publications ont eu lieu à Leubier et au Brassus, du 8 au 20 Février, à Vallerbe du 10 au 21. et au Bois-d'Amont du 11 au 24 Février 1919. sans bulver d'opposition

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus le vingt-sept Février 1919.

Pièces déposées :

Acte de Naissance du Fiancé
" " " de la Fiancée.
Consentement au mariage.

Les époux :

Vallotton H. Alfred
Vallotton, Irina

Les témoins :

Jacques Ami
Joldes, Hec.

L'officier de l'état civil :

Fabriel Golay.

Communiqué à Vallerbe.

Registre des mariages A.

N^o 2.
Rochat
et
Guignard.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rochat Albert Henri ami

Célibataire

Comptable

originaire de L'Abbaye domicilié à

Chey-Cribillet né à

L'Abbaye le vingt deux

mil huit cent nonante trois fils de

Alexis Rochat, décédé et de

Aline Louise née Heylau, Chey-Cribillet.

2. Guignard Cécile Marguerite

Célibataire

originaire de Lieu domiciliée à

Combenoire née à

Combenoire le vingt un Octobre

mil huit cent nonante huit fille de

Alfred François Guignard, roiturier et de

Jéline Clémence née Rochat, à Combenoire

Comme témoins :
1. Charles Sollberger, Directeur d'Usine Brassus.
2. Jadis Rochat, maître d'hôtel Brassus.

Les publications ont eu lieu à Brassus du 8 au 14 à
L'Abbaye du 9 au 20, au Lieu du 9 au 20
et au Sentier du 9 au 23 Janvier 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus le Sept Mars 1919.

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé
" " " de la fiancée

Les époux :

Albert Rochat
Cécile Rochat

Les témoins :

C Sollberg
J Rochat

Communiqué à L'Abbaye et
au Lieu.

L'officier de l'état civil :

Gabriel Holay.

N^o 3
Ruchti
Reymond^{et} née Rochat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ruchti Ernest

Célibataire

agriculteur

originaire de Rapperswil (Berne) domicilié à

Brassus

né à

Lussy (Fribourg) le vingt-six Mai

mil huit cent nonante-deux fils de

Alexandre Ruchti, agriculteur à Hérens et de

Anna Maria Neienpfander

2. Reymond née Rochat Juliette Louise

Neuve de Paul Alfred Reymond, déc. le 5 Janvier 1916.

Négociante

originaire de Chenit et de l'Abbaye domiciliée à

Brassus

née à

Charbonnières le quinze octobre

mil huit cent huitante-cinq fille de

Henri Rochat décédé et de

Eugénie Emilie, née Reymond, décédée.

Comme témoins :
1. Henri Reymond, usinier Brassus
2. Jean Hamburger mécanicien

Les publications ont eu lieu à Brassus le 2, au Sentier,
l'Abbaye et Rapperswil le 3 Avril 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus le deux Mai 1919.

Pièces déposées :

1. Acte d'origine du fiancé
 2. " du 1^{er} mariage de la fiancée (pris au registre)
 3. acte de décès du 1^{er} mari de la fiancée (pris au registre)
 4. Acte de publication de Brassus
 5. " " du Sentier
 6. " " de l'Abbaye
 7. " " de Rapperswil.
- Communiqué aux bureaux de l'état civil de l'Abbaye et de Rapperswil.

Les époux :

Ernest Ruchti
Juliette Ruchti Rochat

Les témoins :

Henri Reymond
Jean Hamburger

L'officier de l'état civil :

Gabriel Golay.

Registre des mariages A.

N^o 4.
Meylan
et
Aubert

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meylan Marinus Robert

Célibataire

Moitwiser

originaire de Chenit domicilié à

La Combe du Mousillon né à

Siguet-Jessus le vingt en Juin

mil huit cent nonante-deux fils de

Saul David Meylan agriculteur et de

Lina Maria Julia née Siguet à la Combe du Mousillon

2. Aubert Bertha Emma

Célibataire

horlogère

originaire de Chenit domiciliée à

Rière-la-Côte née à

Rière-la-Côte le vingt deux Septembre

mil huit cent nonante-cinq fille de

Eugène Samuel Aubert horloger et de

Bertha Augusta née Juignard, Rière-la-Côte

Comme témoins : 1. William Kehuli menuisier Brassus

2. Roland Joy, pierreux Brassus

Les publications ont eu lieu à Brassus le 7 et au

Sentier le 8 Avril 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus le deux Mai 1919.

Pièces déposées :

1. Acte de naissance du fiancé

2. " d'origine de la fiancée

3. Acte de publication du Brassus

4. " " du Sentier

Les époux :

Marinus Meylan

B. Meylan

Les témoins :

William Kehuli

Roland Joy.

L'officier de l'état civil :

Gabriel Holay.

Communiqué

N° 5.
Meylan
et
Meylan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meylan Charles Paul

libataire

horloger

originaire de Chenit domicilié à

Brassus né à

chez Meylan le Sept Février
mil huit cent nonante deux fils de

Charles William Meylan, décédé et de
Anna Louise née Meylan, au Brassus.

2. Meylan Hélène Marie

libataire

originaire de Chenit domiciliée à

Brassus née à

Siguet-Dessous, le vingt-cinq Février
mil huit cent nonante six fille de

Saul François Meylan, horloger et de
Rugénie Mariamne née Meylan au Brassus.

Comme témoins :
1. Saul François Meylan horloger Brassus
2. Ami Meylan horloger chez Meylan

Les publications ont eu lieu à Senhier et au Brassus
le 21 Mai 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus, le deux Juin 1919.

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé,
" " " de la fiancée.
(pris au registre)

Les époux :

Charles Paul Meylan,
Hélène Meylan

Les témoins :

Paul Fern. Meylan
Ami Louis Meylan

Communiqué _____

L'officier de l'état civil :

Gabriel Golay,
[Signature]

Registre des mariages A.

N° 6.
Golay
et
Meylan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Golay Jules Albert
Célibataire
Marchand de bois
originaire de Chenit domicilié à
Brassus né à
Brassus le neuf Septembre
mil huit cent septante quatre fils de
Jules Ami Golay, marchand de bois et de
Maria née Kochate, au Brassus.

2. Meylan Jeanne Marguerite
Célibataire
horlogère
originaire de Chenit domiciliée à
Crêt-Meylan née à
Besançon (France) le vingt Mars
mil huit cent huitante - Six fille de
Louis François Meylan, décédé et de
Adèle Amélie Meylan, décédée

Comme témoins :
1. Jules Ami Golay, Utinier au Brassus
2. Roger Meylan, horloger au Brassus

Les publications ont eu lieu à u Brassus le 10 et au
Sentier le 13 Mai 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus. le Six Juin 1919.

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé
et de la fiancée.

Les époux :

Albert Golay
Jeanne Golay

Les témoins :

J. A. Golay
Roger Meylan

Communiqué

L'officier de l'état civil :

Jacques Golay.

N^o 7.
 Meylan
 et
 Vandermeersch

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meylan Charles Philippe Roger
 Célibataire
 horloger

originaire de Chenit domicilié à

Brassus né à

Besançon (France) le deux Octobre

mil huitcent huitante-sept fils de

Louis François Meylan, décédé et de

Adèle Amélie née Meylan, décédée

2. Vandermeersch Claudie Henriette Louise

Célibataire

cantatrice

originaire de Bruxelles (Belgique) domiciliée à

N^o Orient née à

Bruxelles le Seize Novembre

mil huit cent huitante-neuf fille de

Alphonse Jaspard Victor Maximilien Vandermeersch et de

Sicile Elise née Meylan, à l'Orient.

Comme témoins : 1. Albert Jolay Meylan M^o de bois Brassus.

2. Jeanne Jolay Meylan, épouse du précédent.

Les publications ont eu lieu à Brassus et au Sentier
le 7 Juin 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus le 24 Juin 1919.

Pièces déposées :
acte de naissance du fiancé,
de la fiancée.

Les époux :
Roger Meylan
Claudie Meylan

Les témoins :
Albert Jolay
Jeanne Jolay.

Communiqué

L'officier de l'état civil :
Jacques Jolay

Registre des mariages A.

N^o 8.
Secoultre
et
Capt

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Secoultre Gaston Edouard

Célibataire

horloger

originaire du chenit domicilié à

Brassus né à

S^{te} Croix le dix-huit juin

mil huit cent nonante - un fils de

Jules Louis Secoultre, pierriste et de

Louise Elise née Simonot, au Brassus.

2. Capt Lucile Elise

Célibataire

horlogère

originaire du chenit domiciliée à

S^t Orient née à

Sentier - Orient le vingt-six Août

mil huit cent nonante - huit fille de

William Jules Capt, décédé et de

Marie Louisa née Joy, à S^t Orient

Comme témoins :
1. Jules Secoultre - horloger au Brassus
2. Alfred Dallèves horloger au Sentier

Les publications ont eu lieu à Brassus et au Sentier

le 11 juillet 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus le premier Août 1919.

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé
..... de la fiancée

Les époux :

Gaston Secoultre
Lucile Secoultre

Les témoins :

Secoultre
Alfred Dallèves.

Communiqué

L'officier de l'état civil :

Gabriel Golay.

N^o 9.
Bieri
et
Oulevay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bieri Auguste Georges Adrien

Célibataire

Mémisier

originaire de Schangnan (Berne) domicilié à

Brassus né à

Montbéliard (France) le vingt cinq Janvier

mil-huit cent huitante neuf

Auguste Bieri horloger à Bellelay et de

Marie Fanny Lauroz, dédicée

2. Oulevay Hélène Susanne

Célibataire

pierriste

originaire de Savoie domiciliée à

Brassus née à

Savoie le quinze Juin

mil-huit cent nonante-cinq fille de

Oscar Oulevay, agriculteur et de

Claire Jenny née Ramoz à Savoie

Comme témoins :
1. Marcel Bieri Sieur au Brassus
2. Mathilde Bieri, épouse du précédent.

Les publications ont eu lieu à u Brassus le 14 au
Senthier et à Schangnan le 15 et à Char-
vornay le 16 Juillet 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus le huit Août 1919.

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé
" " " de la fiancée

Les époux :

Georges Bieri
Hélène Oulevay allié Bieri

Les témoins :

Marcel Bieri
Mathilde Bieri

Communiqué à Schangnan et
à Charvornay.

L'officier de l'état civil :

Gabriel Colas
[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 10.
Meylan.
Muster

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meylan Ami Emile
célibataire
Seieur

originaire de Chenit domicilié à
Brassus né à
Aubonne le trente-un décembre

mil huit cent nonante-quatre fils de
Jean Jacques Edouard Meylan et de
Marie née Saillard, au Brassus

2. Muster Rosa
célibataire
buisinière

originaire de Lützelflich (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Burgdorf le premier décembre

mil huit cent nonante-trois fille de
Ulrich Muster, décédé et de
Anne née Scheidegger décédée

Comme témoins :
1. Jean Meylan pionnier au Brassus
2. Marius Meylan bûcheron au Brassus

Les publications ont eu lieu à Lausanne, au sentier
et au Brassus le 26 et à Lützelflich
le 27 septembre 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus le onze octobre 1919.

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
de la fiancée
une promesse de mariage

Les époux :

Ami Meylan
Rosa Meylan

Les témoins :

Jean Meylan
Marius Meylan

L'officier de l'état civil :

Gabriel Golay

Vu le 3 Nov 1919
le Préfet
Vincent Golay

Communiqué à l'état-civil
de Lützelflich.

N° 11.
Goy.
Bidiville

Vol: 10. fol: 101.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Goy Roland Henri Louis. _____

Célibataire _____

Pierriste _____

originaire du Chenit _____ domicilié à

Brassus (le Flanz) _____ né à

Brassus _____ le dix Mai _____

mil huit cent nonante-trois _____ fils de

Georges Henri Joy, horloger au Brassus et de

Henriette Julie née Piquet, décédée _____

2. Bidiville Hélène Louise _____

Célibataire _____

horlogère _____

originaire de Franges _____ domiciliée à

Sentier _____ née à

Vallorbe _____ le dix-neuf Mars _____

mil huit cent nonante-six _____ fille de

Arthur Bidiville, anc. sergent de gendarmes de

Blans née Nicod, au Sentier _____

Comme témoins : } 1. Georges Henri Joy, horloger au Brassus.
2. Arthur Bidiville, anc. sergent au Sentier.

Les publications ont eu lieu à u Sentier et au Brassus
de 18 et à Franges le 19 Septembre 1919. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Brassus le Sept Novembre 1919.

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé
" " " de la fiancée

Les époux :

Roland Goy.
Hélène Joy.

Les témoins :

A. Bidiville
Georges H. Joy

Communiqué Franges.

L'officier de l'état civil :

Jacques Kolay.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 12.
Piquet
et
Reymond.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Piquet Paul Eugène Edward
Célibataire
Fabricant d'horlogerie
originaire de Chenit domicilié à
Brassus né à
Brassus le quinze avril
mil huit cent nonante fils de
Piquet Edward Auguste, décédé et de
Emilia Anna née Reymond au Brassus.

2. Reymond Gabrielle Annette
Célibataire
originaire de Chenit domiciliée à
Brassus née à
Brassus le vingt-sept Mars
mil huit cent nonante-trois fille de
Henri Auguste Reymond, décédé et de
Annette Lina née Capt, au Brassus.

Comme témoins :
1. Albert Reymond négociant Brassus.
2. Robert Piquet, F^t d'horlogerie Brassus

Les publications ont eu lieu à Chenit et au Brassus
le 25 septembre 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus. le onze Novembre 1919.

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
" " " de la fiancée

Les époux :

Paul Edw. Piquet
Gab. Piquet

Les témoins :

Robert Piquet
A. Reymond

L'officier de l'état civil :

Gabriel Colay

Communiqué

N^o 13.
Dallèves
et
Meylan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dallèves Auguste Alfred
célibataire
horloger
originaire de Sembrancher (Valais) domicilié à
Serière-la-Côte né à
Paris le vingt-trois août
mil huit cent nonante-quatre fils de
Etienne Ambroise Dallèves décédé et de
Adrienne née Bapt à Paris.

2. Meylan Northe Eugénie
célibataire
employée de bureau
originaire de Chenit domiciliée à
Champ né à
Brassus le trente août
mil huit cent nonante fille de
John William Meylan, horloger et de
Louise Henriette née Meylan, au Champ.

Comme témoins :
1. John W. Meylan horloger au Champ.
2. Aug. Bapt Pollet " br. Meylan

Les publications ont eu lieu à Chenit, au Brassus
et à Sembrancher le 27 octobre 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus le 15 Novembre 1919

Pièces déposées :

Un certificat de publi-
cation délivré par l'état
civil du Sentier.

Les époux :

Auguste Dallèves
Northe Meylan

Les témoins :

John W. Meylan
Aug. Bapt Pollet

L'officier de l'état civil :

Gabriel Golay.

Communiqué à Sembrancher.

Registre des mariages A.

N° 14.
Pesenti
et
Carminati

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Pesenti Lorenzo**
bachelier
bûcheron
originaire de Brembilla (Italie) domicilié à
Brassus (chez Corbillot) né à
Brembilla le huit octobre
mil huit cent nonante-deux fils de
Pesenti Lorenzo et de
Caterina née Seleguinelli, au Brassus.

2. **Carminati Celestina Maria**
bachelier
horlogère
originaire de Brembilla (Italie) domiciliée à
Brassus née à
Brembilla le vingt-huit Mai
mil huit cent nonante-huit fille de
Giovanni Carminati et de
Maria née Locatelli au Brassus.

Comme témoins :
1. Giovanni Carminati bûcheron, Brassus
2. Maurice Valchécini, Viturier Brassus.

Les publications ont eu lieu au Sentier, au Brassus
le 25 octobre 1919. et expédiée à Brembilla
le 25 octobre 1919 - les dernières ne sont pas venues.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus le cinq décembre 1919.

Pièces déposées :

Un passeport, un permis de domicile, un acte de naissance du fiancé, les mêmes pièces de la fiancée, plus 8 reçus établissant un dépôt de Frs. 2000.- à la banque cantonale Thuvoise.

Une autorisation de célébrer le mariage du D^t de Justice et Police

Communiqué
La Chancellerie d'Etat.

Les époux :

Pesenti Lorenzo
Celestina Pesenti

Les témoins :

Carminati Jean
Maurice Valchécini

L'officier de l'état civil :

Jab. Folay

Le Numéro 14 à la page 51. est celui de la dernière inscription faite en 1919.

Les deux doubles du présent registre sont conformes, ce que nous certifions.

Brassus, 5 Janv: 1920

L'OFFICIER D'ETAT CIVIL

Jab. Folay



Un double a été remis à l'autorité cantonale en exécution de l'Art: 2 de la loi.

L'OFFICIER D'ETAT CIVIL

Jab. Folay



N^o 1.
Meylan
et
Meylan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meylan Frédéric François _____
 Célibataire _____
 Mécanicien _____
 originaire du Chévit _____ domicilié à
 Brassus _____ né à
 Chez-Meylan _____ le quinze Juin _____
 mil-huit cent nonante-deux _____ fils de

Saul François Meylan horloger _____ et de
 Eugénie Marianne née Meylan, au Brassus

2. Meylan Lucy Eugénie _____
 Célibataire _____
 horlogère _____

originaire du Chévit _____ domiciliée à
 Chez-Meylan _____ née à
 Chez-Meylan _____ le onze Novembre _____
 mil-huit cent nonante-trois _____ fille de

Marius Charles Meylan horloger _____ et de
 Berthe Susanne née Inglin à Chez-Meylan

Comme témoins : { 1. Saul François Meylan horloger Brassus.
 2. Marius Charles Meylan horloger Brassus.

Les publications ont eu lieu à ce Sentier et au Brassus, —
 le 5 Janvier 1920. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus le vingt-huit Février 1920.

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.
 " " " de la fiancée.

Les époux :

Frédéric Meylan
 Lucy Meylan

Les témoins :

Saul François Meylan
 Ch. M. Meylan

Communiqué _____

L'officier de l'état civil :

Jab. Tolay


Registre des mariages A.

N° 2.
Golay
et
Meylan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Golay Charles François _____
Célibataire _____
agriculteur _____
originaire du Chérit _____ domicilié à
Bas-du-Chérit _____ né à
Londret _____ le premier Janvier _____
_____ mil huit cent nonante. cinq _____ fils de
Charles Hector Golay, décédé _____ et de
Marie née Zbären, au Brassus _____

2. Meylan Lucie Eugénie _____
Célibataire, mineure autorisée _____
originaire du Chérit _____ domiciliée à
La Combe du Moussillon _____ née à
La Combe du Moussillon le dix-neuf Janvier _____
_____ mil neuf cent un _____ fille de
David Henri Meylan, décédé _____ et de
Adèle, née Heimann décédée _____

Comme témoins : { 1. Eugène Hector Golay, agriculteur B. du Chérit
2. Mme Berthe Golay épouse du précédent.

Les publications ont eu lieu à ce Brassus de 9 au sentier
le 10 avril 1920. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus le vingt-quatre Avril 1920.

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé.
" " de la fiancée.
Autorisation de mariage
de délivrer par le tuteur
de la fiancée mineure.

Les époux :

François Golay
Lucie Golay

Les témoins :

Eugène H. Golay
Berthe Golay

L'officier de l'état civil :

Jab. Golay

Communiqué

N^o 3.
Goy
et
Piquet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Goy Charles Auguste _____
 Célibataire _____
 pierriste _____
 originaire de Chérit _____ domicilié à
 Brassus _____ né à
 Brassus _____ le dix-huit Juin _____
 mil-huit cent nonante-trois _____ fils de
 Eugène Adrien Goy, horloger _____ et de
 Julie Louise née Apt, au Brassus _____

2. Piquet Augusta Henriette _____
 Célibataire _____
 Sertisienne _____
 originaire de Chérit _____ domiciliée à
 Brassus _____ née à
 Brassus _____ le onze Juin _____
 mil huit cent nonante-sept _____ fille de
 Théophile Auguste Piquet, Sertisseur _____ et de
 Susanne Louise née Freissen, au Brassus _____

Comme témoins : } 1. Théophile Piquet Sertisseur Brassus
 } 2. Paul Goy pierriste Chy. Tribillet

Les publications ont eu lieu à u Brassus le 6 et au
 Sentier le 7 Avril 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus le Cente. Avril 1920

Pièces déposées :
 acte de naissance du fiancé.
 de la fiancée.

Les époux :
 Goy Charles Auguste
 Goy Augusta Henriette.

Les témoins :
 Théophile Piquet Griesson
 Paul Goy Golay

Communiqué

L'officier de l'état civil :
 J. Golay

Registre des mariages A.

N^o 4.
 Dimond
 Morel.^{et} Maréchal

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dimond Jules Louis _____
 Célibataire _____
 mécanicien _____
 originaire de Chevit _____ domicilié à
 Champe _____ né à
 Champe _____ le vingt-quatre octobre _____
 mil huit cent nonante-cinq _____ fils de
 Jules Lucien Dimond, lordonnier _____ et de
 Jélie Louise née Meylan _____ au Champe. _____

2. Morel-Maréchal Marguerite Lucie _____
 Célibataire _____
 horlogère _____
 originaire de Chevit _____ domiciliée à
 Chez-le-Maitre _____ née à
 Sentier, Chez-le-Maitre le quatorze Mai _____
 mil huit cent nonante-sept _____ fille de
 Eugène Arthur Morel-Maréchal, horloger _____ et de
 Jélie Adèle, née Fiquet _____ Chez-le-Maitre _____

Comme témoins : { 1. Jules Dimond lordonnier Champe
 2. Arthur Morel-Maréchal horloger Chez-le-Maitre

Les publications ont eu lieu à u Sentier et au Brassus,
 le 18 Avril 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus le Sept Mai 1920.

Pièces déposées :
 acte de naissance du fiancé
 " " " de la fiancée

Les époux :

Jules Dimond
 Lucie Dimond

Les témoins :

Jules Dimond
 Morel

L'officier de l'état civil :

Gabriel Folay

Communiqué

N° 5.
Meylan
et
Burdet

Jugement de divorce
Par jugement rendu le
19 mai 1939, passé en force
de chose jugée le 27 juin 1939,
le Tribunal de Première
Instance de la République
et Canton de Genève, a dissous
par le divorce le mariage
contracté le 7 mai 1920
au Brassus

Entre

Meylan Julien
du Chémit, domicilié à
Genève Rue du Dimplon 2
Fils de Louis-Michel
et de Louise-Valentine née
Golay

et

Burdet Clémence-Germaine
de Noathod, domiciliée à
Genève Chemin Furet 9
Fille de Félix-David et de
Louise-Fanny nées Meylan
Le divorce a été prononcé
contre dame Meylan.
L'exercice de la puissance
paternelle a été attribuée
au père.

Transcription conforme
l'atteste au Brassus le 17
juillet 1939
L'OFFICIER D'ETAT CIVIL

Le. Leclerc

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 100 f. d.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meylan Julien
Célibataire
horloger
originaire du Chémit

domicilié à
Campes
né à
Campes le treize Juillet
mil huit cent nonante. Six
fils de
Louis Michel Meylan, décédé
et de
Louise Valentine née Golay, au campes

2. Burdet Clémence Germaine
Célibataire

originaire de Noathod
domiciliée à
Brassus
née à
Brassus le vingt. Avril
mil huit cent nonante-neuf
fille de

Félix David Burdet, décédé
et de
Louise Fanny, née Meylan, décédée

Comme témoins :
1. Henri Meylan, instituteur Seyrespottent
2. Paul Meylan horloger au Brassus.

Les publications ont eu lieu à u Brassus le 22, au Sentier
et à Noathod le 28 Avril 1939.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus le sept Mai 1940.

Pièces déposées :
acte de naissance du fiancé
de la fiancée

Les époux :
Julien Meylan
Clémence Meylan

Les témoins :
Henri Meylan
Paul Meylan

Communiqué à l'état-civil
de Champvent.

L'officier de l'état civil :
Jab. Golay

Registre des mariages A.

N^o 6.
Meylan
et
Piquet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meylan Francis Albert _____
 célibataire _____
 horloger _____
 originaire de Chenit _____ domicilié à
 Champe _____ né à
 Chy-le-Maitre _____ le vingt-un Juillet _____
 mil huit cent nonante-cinq _____ fils de
 John William Meylan, horloger _____ et de
 Louise Henriette née Meylan, au Champe. _____

2. Piquet Angèle Elva _____
 célibataire _____
 originaire de Chenit _____ domiciliée à
 Solliat _____ née à
 Solliat _____ le deux Février _____
 mil huit cent nonante-quatre _____ fille de
 Jules Henri Piquet, horloger _____ et de
 Eva Marie née Juignard, au Solliat _____

Comme témoins :
 1. John William Meylan horloger au Champe
 2. Alfred Dalives, horloger au Champe.

Les publications ont eu lieu à u Brassus le 18 et au
 Sentier le 19 Mai 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus le cinq Juin 1920.

Pièces déposées :
 acte de naissance du fiancé
 " " " de la fiancée

Les époux :
 Francis Meylan
 Angèle Meylan

Les témoins :
 John W. Meylan
 Alfred Dalives

Communiqué _____

L'officier de l'état civil :

Jab. Golay

N^o Vallon
Rochat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vallon Albert Louis
bilibataire
pierreux
originaire de Genollier domicilié à
Brassus né à
Genollier le vingt-trois janvier
mil huit cent huitante-huit fils de
Jean Marc Louis Vallon et de
Félicité née Cissot

2. Rochat Edith Louise
bilibataire
horlogère
originaire de l'Abbaye et du Lieu domiciliée à
Brassus née à
Prouce le Trente un Mars
mil huit cent nonante-neuf fille de
Paul Auguste Rochat, horloger au Brassus et de
Marie Louise née Juignard, décédée

Comme témoins :
1. Jules Arbez, mécanicien au Brassus
2. Franck Aubert pierreux au Brassus.

Les publications ont eu lieu à Brassus le 22, au Sentier
à l'Abbaye, au Lieu le 24 et à Begnins le
25 Mai 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus le onze Juin 1920.

Pièces déposées :
acte de naissance du fiancé
" " " de la fiancée.

Les époux :
Albert Vallon
Edith Vallon

Les témoins :
Jules Arbez
Franck Aubert

Communiqué à Begnins,
le Lieu et l'Abbaye.

L'officier de l'état civil :
Jab. Tolay

Registre des mariages A.

N^o 8,
Meylan
et
Piquet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meylan Auguste David _____
 célibataire _____
 mécanicien _____
 originaire de Chevrit _____ domicilié à
 Brassus _____ né à
 Chev. Meylan _____ le vingt-trois Novembre _____
 mil huit cent nonante-six _____ fils de
 Ami ^{Henry} Meylan horloger _____ et de
 Zélie Adeline née Joy _____ au Brassus. _____

2. Piquet Clara Anna Marthe _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Chevrit _____ domiciliée à
 Piquet-Dessous _____ née à
 Piquet-Dessous _____ le vingt-quatre octobre _____
 mil neuf cent un _____ fille de
 Paul Elisei Georges Piquet, décédé _____ et de
 Léa Maria née Schneider aux Piquet-Dessous

Comme témoins : { 1. Georges Piquet viturier Piquet-Dessous
 2. Francis Meylan ferriste au Brassus.

Les publications ont eu lieu à Chevrit et au Brassus
 le 19 Juin 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus le vingt-quatre Juillet 1920

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé
 " " " de la fiancée
 Une autorisation de mariage.

Les époux :

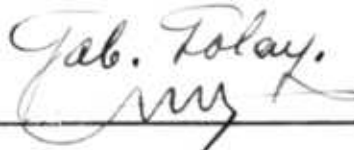
Auguste Meylan
 Clara Meylan.

Les témoins :

Georges Piquet
 Francis Meylan

Communiqué

L'officier de l'état civil :

Jab. Tolay


N^o 9.
Meylan
Gysler

H. H. fol. 384.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meylan David Henri _____

Célibataire _____

Pierriste _____

originaire du Chévit _____ domicilié à

Bas-du-Chévit _____ né à

Bas-du-Chévit _____ le vingt-deux août _____

_____ mil huit cent huitante-sept _____ fils de

Meylan Henri Constant, noturier _____ et de

Rosina née Birren, au Bas-du-Chévit _____

2. Gysler Catherine _____

Célibataire _____

Cuisinière _____

originaire de Unterlangenegg, Canton de Berne domiciliée à

Boudry _____ née à

Bolligen _____ le sept Janvier _____

_____ mil huit cent nonante-cinq _____ fille de

Gysler Christian, agriculteur _____ et de

Anna Maria née Fabini, à Bolligen _____

Comme témoins : 1. Auguste Raymond pierriste au Brassus

2. Albert Meylan pierriste au S. du Chévit

Les publications ont eu lieu à Sentier, à Schwarzenegg
et au Brassus le 9 Juillet et à Boudry
le 10 Juillet 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus le Trente Juillet 1920.

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé
" " de la fiancée
une promesse de mariage
de la fiancée.

Les époux :

Henri Meylan

Catherine Gysler

Les témoins :

Aug. Raymond

A. Meylan

L'officier de l'état civil :

Jab. Tolay
M

Communiqué à l'état-civil
de Schwarzenegg.

Registre des mariages A.

N^o 10.
Rochat
et
Riem

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rochat Arthur Eugène

Célibataire

Cücheron

originaire de l'Abbaye domicilié à

Brassus né à

l'Abbaye le sept Juillet

mil huitcent nonante-neuf fils de

Louis Julien Rochat, garde-forestier et de

Anna Alice née Fuignard, au Brassus

2. Riem Clara

Célibataire

ménagère

originaire de Kirchdorf (Berne) domiciliée à

Yverdon née à

Faumoens-le-Lus le vingt-trois Août

mil huitcent nonante-six fille de

Auguste Frédéric Riem, jardinier et de

Élise née Feiner à Yverdon

Comme témoins :
1. Julien Rochat, garde-forestier Brassus.
2. Auguste Riem, jardinier à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Yverdon, à l'Abbaye et au Brassus le 2 Août, à Yverdon et à Kirchdorf le 3 Août 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus le Trente un Août 1920.

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé
" " " de la fiancée

Les époux :

Arthur Rochat.

Clara Rochat

Les témoins :

Julien Rochat

Auguste Riem

L'officier de l'état civil :

Jab. Polay

Communiqué aux états-civils de l'Abbaye, Yverdon et Kirchdorf.

N^o 11.
Paccard
Arbel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Paccard Edmond Hector

Celibataire

électricien

originaire de Trévouloz domicilié à

Brassus né à

Trévouloz le trente-un octobre

mil huitcent nonante-deux fils de

Louis Paccard, électricien et de

Marie Joséphine née Duquane, au Brassus

2. Arbel Violetta Nathalie

Celibataire

horlogère

originaire de Bois-d'Armont (France) domiciliée à

Brassus née à

Brassus le vingt-un avril

mil huitcent nonante-huit fille de

Eugène Henri Arbel seigneur, au Brassus et de

Anne Marie Béline Clothilde dite Lina née Ferrier.

Comme témoins :
1. Émile Arbel, pierriste au Brassus.
2. Paul Paccard, seigneur au Brassus.

Les publications ont eu lieu à u Brassus le 19 au bulletin
le 20 et à Trévouloz le 21 août 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus le trois septembre 1920

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé

" " " de la fiancée

une autorisation de mariage

un permis de domicile

une autorisation de publi-

cation du conseil d'état.

Les actes de publications

du bulletin, Lucens et

Brassus.

Communiqué à Lucens

et à la chancellerie

d'état.

Les époux :

Paccard Edmond.

Paccard Violetta

Les témoins :

E. Arbel -

P. Paccard

L'officier de l'état civil :

J. Polay

Registre des mariages A.

N^o 18.
 Meylan
 et
 Schmitz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meylan Alcide Frederic _____
 célibataire _____
 mécanicien _____
 originaire de Lieu _____ domicilié à
 Troy. H. Seine / en séjour au Brassus _____ né à
 Eserts-de-Rivot-Rive le Lieu le vingt-trois février _____
 _____ mil huit cent huitante-neuf _____ fils de
 Louis Benjamin Meylan horloger _____ et de
 Marie Emma née Rochat, au Brassus. _____

2. Schmitz Catherine _____
 célibataire _____
 infirmière _____
 originaire de Hosingen / f^{de} duché de Luxembourg domiciliée à
 Paris, en séjour au Brassus _____ née à
 Hosingen _____ le huit juillet _____
 _____ mil huit cent huitante-neuf _____ fille de
 François Schmitz _____ et de
 Marie née Weidert à Hosingen _____

Comme témoins : { 1. Louis Benjamin Meylan, horloger Brassus.
 2. Charles Melandrine horloger Brassus.

Les publications ont eu lieu à u Lieu et au Brassus, le 19 août
 au Pontier le 20 août, à Hosingen, le 22 août
 et à Troy H. Seine le 24 août 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus le huit septembre 1920.

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé
 " " de la fiancée
 Une autorisation de mariage.
 " " " "
 du conseil. d'état. Les
 actes et certificats de pu-
 blication du Lieu, sentier
 Brassus, Hosingen et
 Troy sur Seine. _____
 Communiqué au Lieu et
 à la Chancellerie.

Les époux :

Alcide Meylan
 Catherine Schmitz

Les témoins :

Bery. Meylan
 Ch. Melandrine

L'officier de l'état civil :

J. Tolay
 WZ

Vu le 14 octobre 1920
 Le Préfet
 J. Tolay

N^o 13.
Gauderon
et
Bosquier née Ramel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gauderon Alphonse Anselme _____
célibataire _____
bûcheron _____
originaire de Jumeffens (Freibourg) _____ domicilié à
Riguel-Dessus _____ né à
Jumeffens _____ le six décembre _____
_____ mil huit cent huitante-deux _____ fils de
Joseph Gauderon, journalier à Jumeffens _____ et de
Catherine née Sottas, décédée _____

2. Ramel Marie Hermance, divorcée de Jaquin
Joseph Alexandre, dit le 8 octobre 1918 _____
ménage _____
originaire de Jets (Haute-Savoie, France) _____ domiciliée à
Riguel-Dessus _____ née à
aux Jets _____ le trois septembre _____
_____ mil huit cent septante-quatre _____ fille de
Suzanne Ramel décédée _____ et de
Philomène née Anthonioz, décédée _____

Comme témoins : { 1. Auguste Jaquet, bûcheron aux St-Jessus
2. Henri Grandjean " Rière-la-Côte.

Les publications ont eu lieu à Brassus le 12, au Pontier
le 13 et à Trey-dev. Pont (Freibourg) le 14 octobre
1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus le Trois, Novembre 1920.

Pièces déposées :

du fiancé. son acte de
naissance et un permis
de domicile.

de la fiancée.

Un acte de naissance, un
acte de mariage et un acte
de divorce, son permis
de domicile.

Communiqué

à Trey-dev. Pont. et
à la Chancellerie.

Les époux :

Alphonse Gauderon
Marie Gauderon

Les témoins :

Auguste Jaquet
Henri Grandjean

L'officier de l'état civil :

Jac. Polay
[Signature]

Registre des mariages A.

N° 14.
Piquet
et
Capt.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Piquet Ernest Raoul
Célibataire
Fabricant perruiste
originaire de Chenit domicilié à
Brassus né à
Brassus le seize août
mil huit cent nonante fils de
Albert David Piquet, Fabricant et de
Marie Julie née Raymond, au Brassus

2. Capt Juliette Emilie
Célibataire
sans profession
originaire de Chenit domiciliée à
Brassus née à
Brassus le vingt-six septembre
mil huit cent nonante-huit fille de
Léon Auguste Capt, Voyer et de
Emma Louisa née Raymond au Brassus.

Comme témoins :
1. Robert Scannet Fabricant St-Lamère
2. Richard Piquet Fabricant Brassus.

Les publications ont eu lieu à Brassus le 21 et au
Senter le 22 octobre 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus le douze Novembre 1920.

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé
" " de la fiancée

Les époux :

Ernest Piquet
Juliette Piquet

Les témoins :

R. Scannet
Richard Piquet

L'officier de l'état civil :

Jab. Tolay

Communiqué

N° 15.
Meylan
et
Savanchy

Vol. 4. fol. 327.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meylan Robert Jacques Louis
Célibataire
horloger

originaire de Chenit domicilié à

Chy-Meylan né à

Chy-Meylan le dix-neuf mai

mil-huit cent nonante-quatre fils de

Jacques Henri Meylan, horloger et de

Cécile Amélie née Audemars au Brassus

2. Savanchy Marie Cécile

Célibataire

pierriste

originaire de Savigny et Bully domiciliée à

Brassus née à

Chavannes-de-Bogis le deux Février

mil-huit cent fille de

Siméon Constant Savanchy et de

Henriette Amélie née Raymond au Brassus.

Comme témoins : 1. Jacques Meylan horloger au Brassus.

2. Edmond Meylan horloger au Brassus.

Les publications ont eu lieu à Brassus le 4, au Suintier
à Savigny et à Bully le 5 Novembre 1900

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus le vingt-sept Novembre
mil-neuf-cent-vingt.

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé.
" " " de la fiancée.

Les époux :

Robert Meylan.
Marie Meylan.

Les témoins :

J. Meylan Audemars
Edmond Meylan

Communiqué à Savigny
et à Bully.

L'officier de l'état civil :

Jac. Tolay.

Registre des mariages A.

N° 16.
Meylan
Rochat

17.12.1920

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meylan Edouard Paul Louis
bâlibataire
horloger
originaire de Chévit domicilié à
Brassus né à
Bas-du-Chévit le treize Juin
mil huit cent nonante-un fils de
Paul François Meylan horloger et de
Eugénie Marianna née Meylan, au Brassus

2. Rochat Louise Antoinette
bâlibataire
demoiselle de magasin
originaire de Lieu domiciliée à
Brassus née à
Brassus le vingt-six Mars
mil huit cent nonante-six fille de
Georges Robert Rochat, agent de police et de
Louise Bertha, née Piquet, au Brassus

Comme témoins :
1. Paul François Meylan horloger Brassus.
2. Robert Rochat, agent de police Brassus.

Les publications ont eu lieu au Brassus le 13 au Lieu
le 14 et au Sentier le 16 décembre 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus le onze décembre,
mil-neuf-cent-vingt.

Pièces déposées :
acte de naissance du fiancé
" " " de la fiancée

Les époux :
Edouard Meylan
Antoinette Meylan

Les témoins :
Paul François Meylan
Robert Rochat

Communiqué au Lieu.

L'officier de l'état civil :
Jab. Tolay

N^o 17.
 Perriard
 et
 Müller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perriard Louis Emile _____

célibataire _____

seigneur _____

originaire de Chandosel (Fribourg) _____ domicilié à

Brassus _____ né à

Russy (Fribourg) le huit Juin _____

_____ mil huit cent nonante-cinq _____ fils de

Joseph Perriard charpentier, à Villars-le-Grand et de
 Marie née Bossy, décédée _____

2. Müller Anna Emilie _____

célibataire _____

ménagère _____

originaire de Muehen (Argovie) _____ domiciliée à

Brassus _____ née à

Tona (St Gall) le dix-huit Mars _____

_____ mil huit cent nonante-neuf _____ fille de

Jacob Müller, mécanicien à Stou _____ et de

Anne Marie née Hammer, décédée _____

Comme témoins : { 1. François Meylan, Fromager au Brassus
 2. Emile Tutzeler gérant au Brassus

Les publications ont eu lieu à u Brassus et au Sentier
 le 27 Novembre, à Chandosel le 28 et _____
 à Muehen le 29, Novembre 1920. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus le quinze décembre _____
 _____ mil-huit-cent-vingt. _____

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés

Les époux :

Emile Perriard
 Anna Perriard.

Les témoins :

François Meylan
 Emile Tutzeler

Communiqué à Villarspos
 et à Muehen _____

L'officier de l'état civil :

Jab. Tolay.

Registre des mariages A.

N^o 18.
Meylan
et
Grenard.

Le Numéro 18
à la page 69, est
celui de la dernière
inscription faite en
1920.

Les deux doubles
du présent Registre
sont conformes, ce
que nous certifions.

Brassus 3 Janv. 1921

L'OFFICIER D'ETAT CIVIL



Jab. Tolay.
[Signature]

Un double a été remis à
l'autorité cantonale en
exécution de l'art. 1^{er}
de la loi.

L'OFFICIER D'ETAT CIVIL

Jab. Tolay.
[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meylan Emile Auguste
Célibataire
horloger
originaire de Chéruit domicilié à
la bombe du Mousvillou né à
la bombe le cinq août
mil huit cent nonante-huit fils de
Jules Louis Meylan, garde-forestier et de
Hélène Louise née Aubert, à la bombe.

2. Grenard Marie Eugénie Ida
Célibataire
horlogère
originaire de Bois d'Amont (France) domiciliée à
la bombe du Mousvillou née à
Bois d'Amont le vingt quatre décembre
mil huit cent nonante-sept fille de
Jules Grenard, décédé et de
Marie Lucie Elisa, née Bouveret, décédée.

Comme témoins :
1. Jules Louis Meylan, forestier à la bombe
2. M^{me} Hélène Meylan née Aubert, épouse du précédent.

Les publications ont eu lieu à la Sentin et au Brassus
le 27 Novembre 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus le Trente un Décembre
mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

du fiancé. l'acte de naissance
de la fiancée. l'acte de naissance
les actes de décès de ces père
et mère, un permis de
domicile, un certificat
de capacité du Consulat
Français.

Les époux :

Emile Meylan
Ida Meylan

Les témoins :

Jules L. Meylan
Hélène Meylan

Communiqué à la Chancelière

L'officier de l'état civil :

Jab. Tolay.
[Signature]

N^o 1.
Piquet
et
Goy.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Piquet Jean Adrien _____

celibataire _____

horloger _____

originaire de Chérit et de Jévier _____ domicilié à

Brassus _____ né à

Crêt-Meylan _____ le vingt avril _____

_____ mil huitcent nonante-six _____ fils de

Adrien Auguste Piquet, fabricant _____ et de

Marie Hélène Piquet au Brassus _____

2. Goy Marguerite Hélène _____

celibataire _____

pierriste _____

originaire de Chérit _____ domiciliée à

Crêt-Meylan _____ née à

Brassus _____ le trente Juin _____

_____ mil huitcent nonante-huit _____ fille de

Eugène Adrien Goy, horloger _____ et de

Julie Louise née bapt, au Crêt-Meylan _____

Comme témoins :
1. Eugène Adrien Goy, horloger Crêt-Meylan
2. Adrien Auguste Piquet Ft au Brassus.

Les publications ont eu lieu à u Brassus le 8 au sentier
le 9 et à Jévier le 11 décembre 1920 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Brassus le quatre Janvier,
mil-neuf-cent-vingt-un.

Pièces déposées :

Les époux :

Acte de naissance du fiancé
" " " de la fiancée

Jean. A. Piquet
Marguerite Piquet.

Les témoins :

Eugène Goy
Adrien Piquet.

Communiqué à Jévier. _____

L'officier de l'état civil :

Jab. Tolay

Registre des mariages A.

N^o 2.
Aubert
et
Rochat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Aubert Henri Franck _____
 célibataire _____
 pierriste _____
 originaire de Chenit _____ domicilié à
 Brassus _____ né à
 Brassus _____ le six avril _____
 mil huit cent huitante-huit _____ fils de
 William Henri Aubert, décédé _____ et de
 Louise Henriette née Lecoulter au Brassus.

2. Rochat Dora Thérèse _____
 célibataire _____
 horlogère _____
 originaire de l'Abbaye et du Lieu _____ domiciliée à
 Brassus _____ née à
 Biouse _____ le dix-huit Juin _____
 mil huit cent nonante-six _____ fille de
 Paul Auguste Rochat, horloger _____ et de
 Marie Louise née Juignard, décédée _____

Comme témoins :
 1. Roland Aubert, pierriste, Brassus
 2. Albert Vallon, pierriste, Brassus.

Les publications ont eu lieu à Brassus le 11, à l'Abbaye
 le 12, au Sentier et au Lieu le 13 de-
 cembre 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus le huit Janvier, mil-neuf
 cent-vingt-un.

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
 " " " de la fiancée

Les époux :

Franck Aubert
 Dora Aubert

Les témoins :

Roland Aubert
 Albert Vallon

Communiqué l'Abbaye et
 au Lieu _____

L'officier de l'état civil :

Jab. Foley
 [Signature]

N^o 3.
Aubert
Golay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Aubert René Ernest
Célibataire
maître serrurier
 originaire de Chesin domicilié à
Brassus né à
Brassus le vingt-deux Juin
mil huit cent quatre-Sept fils de
William Henri Aubert décédé et de
Louise Henriette née Lecoulte au Brassus

2. Golay Elise Marie
Célibataire
horlogère
 originaire de Chesin domiciliée à
Solliat née à
Solliat le vingt-neuf Novembre
mil neuf cent un fille de
Joseph Emile Vincent Golay et de
Amélie Louise née Déprez au Solliat

Comme témoins :
 1. Emile Golay horloger au Solliat
 2. Franck Aubert serrurier au Brassus

Les publications ont eu lieu à Brassus le 14 et au
Sentier le 15 Février 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus le cinq Mars mil-neuf-cent-vingt-un.

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé
de la fiancée.
consentement des parents
de la fiancée mineure.

Les époux :

René Aubert
Elise Marie Aubert.

Les témoins :

Emile Golay
Franck Aubert

Communiqué

L'officier de l'état civil :

Gab. Golay.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o H.
Loth
et
Vidoudez

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Loth René Louis

bachelier

boulangier

originaire de Fisy domicilié à

Brassus né à

(Lausanne) Sully le vingt mars

mil huit cent nonante neuf fils de

Jules Paul Loth, décédé et de

Chérie Marie née Jomenjöz

2. Vidoudez Mathilde Olympie

bachelière

ouvrière de fabrique

originaire de Clairmont domiciliée à

Brassus née à

Séchey le premier décembre

mil huit cent nonante quatre fille de

Charles Vidoudez, décédé et de

Berthe Augusta Céline née Villard

Comme témoins :
1. Ami Jacquillard, C^o de gendarmerie Brassus
2. Paul Bertholet gendarme Brassus.

Les publications ont eu lieu à Brassus le 14, au
Sensier le 15, à Clairmont et à Fisy
le 16 Février 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus le vingt quatre mars,
mil-neuf-cent-vingt-une.

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
" " " de la fiancée

Les époux :

René Loth
Mathilde Loth

Les témoins :

A. Jacquillard
P. Bertholet

L'officier de l'état civil :

Jab. Tolay

Communiqué aux états civils
de Colombier et Gimel.

N^o 5.
Golay
et
Aubert

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Golay Paul Emile _____

Célibataire _____

Mécanicien _____

originaire du Chévit _____ domicilié à

Loche _____ né à

Brassus _____ le dix-neuf février _____

mil-huit-cent nonante-quatre _____ fils de

Georges Henri Golay, négociant _____ et de

Henry Sophie Marie née Meylan, au Brassus

2. Aubert Alice Hélène _____

Célibataire _____

originaire du Chévit _____ domiciliée à

Brassus _____ née à

Brassus (St-Jessous) le vingt-quatre février _____

mil-huit-cent nonante-cinq _____ fille de

Paul Emile Aubert, négociant _____ et de

Susanne Amélie, née Meylan, au Brassus.

Comme témoins : { 1. Robert Golay Aubert Mécanicien Sentier
2. Marcel Golay Meylan horloger au Brassus.

Les publications ont eu lieu à u Loche, le 7, au Sentier et au Brassus le 9 février 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Brassus le vingt-six Mars, mil-neuf-cent-vingt-un.

Pièces déposées :

Un certificat de publication délivré par l'arrondissement de l'état civil du Loche.

Les époux :

Paul Golay
Hélène Golay

Les témoins :

Robert Golay
Marcel Golay.

Communiqué au Loche.

L'officier de l'état civil :

Jub. Golay.

Registre des mariages A.

No 6.
Meylan
et
Aubert

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meylan Jules François _____

célibataire _____

Fromager _____

originaire de Chérit _____ domicilié à

Brassus _____

né à

Chérit-des-Scoultres le dix-sept Juillet

_____ mil huit cent nonante-quatre fils de

Meylan Jules Louis, garde-forestier et de

Hélène Louise née Aubert à la Combe.

2. Aubert Jeanne Lydie _____

célibataire _____

horlogère _____

originaire de Chérit _____ domiciliée à

aux Siquet-Dessous _____

née à

Noiry _____ le six Février _____

_____ mil neuf cent _____

fille de

Eugène Henri Aubert, agriculteur et de

Ida née Chanson, aux Siquet-Dessous

Comme témoins : 1. Emile Tubéler, girant au Brassus.

2. Emile Meylan horloger à la Combe.

Les publications ont eu lieu à _____ Sentier et au Brassus

le 20 Mai 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus le trois Juin mil-neuf
cent-vingt-uni

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés
" " " de la fiancée

Les époux :

Jules Meylan

Jeanne Aubert
allie' Meylan

Les témoins :

Emile Tubéler

Emile Meylan

Communiqué _____

L'officier de l'état civil :

Jab. Tolay
[Signature]

N^o 4.
Piquet
et
Coqst

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Piquet Clément Gustave Émile

Célibataire

horloger

originaire de Chevrot domicilié à

Brassus né à

Brassus le quatre Janvier

mil huit cent nonante-cinq fils de

Jean Justus Louis Piquet, fabricant et de

Marie Elisa née Coqst au Brassus

2. Coqst Alice Aline Julie

Célibataire

sans profession

originaire de Chevrot domiciliée à

L'Orient née à

L'Orient le quatorze août

mil huit cent nonante-neuf fille de

Ernest Jules Ulysse Coqst, municipal et de

Marquerite Emma née Lecoultré à L'Orient

Comme témoins :
1. Jean Piquet Coqst fabricant Brassus
2. Ernest Coqst municipal L'Orient

Les publications ont eu lieu à Chevrot et au Brassus.

le 20 mai 1901.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus le 8 Juin mil-neuf cent-vingt-un.

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
" " de la fiancée

Les époux :

Émile G. Piquet

Alice Piquet

Les témoins :

Jean Piquet Coqst

Ernest Coqst

L'officier de l'état civil :

Jab. Tolay

Registre des mariages A.

No 8.
Piquet
et
Dépraz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Piquet Armand Frédéric _____
Célibataire _____
Voiturier _____

originaire de Chévit _____ domicilié à
Bas-de-la-bombe _____ né à
Bas-de-la-bombe _____ le quatre novembre _____
_____ mil huit cent nonante-neuf _____ fils de
Paul Emile Piquet, boucher _____ et de
Elisabeth née Grossbacher, au Bas-de-la-bombe

2. Dépraz Léonie Julia _____
Célibataire, mineure autorisée _____
ménagère _____

originaire de Lieu _____ domiciliée à
Campes _____ née à
Brassus _____ le vingt-deux février _____
_____ mil neuf cent trois _____ fille de
Francis David Henri Dépraz, agriculteur _____ et de
Julia Emma née Raymond, au Campes

Comme témoins : { 1. Paul Piquet, boucher Brassus
2. Emile Piquet mécanicien Brassus.

Les publications ont eu lieu à Brassus le 6 au sentier
et au Lieu le 7 Juin 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus le vingt-quatre juin mil-neuf cent-vingt-une.

Pièces déposées :
acte de naissance du fiancé
" " de la fiancée
(les deux pris au registre)
une autorisation de mariage

Les époux :
Frédéric Piquet
Léonie Piquet

Les témoins :
Paul Piquet
Emile Piquet.

Communiqué au Lieu _____

L'officier de l'état civil :
Jab. Tolay.

N^o 9.
Piccinin
et
Ryker

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Piccinin Giuseppe Angelo
célibataire
Maçon
originaire de Pratta di Tordosone (Italie) domicilié à
Campe né à
Pratta (Italie) le vingt-quatre Mars
mil huit cent nonante deux fils de
Domenico Piccinin et de
Maria Luigia née Lucchesi, à Pratta.

2. Ryker Maria Magdalena
célibataire
ménagère
originaire de Fribourg (Suisse) domiciliée à
Campe née à
Berne le dix-Septembre
mil huit cent nonante huit fille de
Johannes Ryker à Fribourg et de
Rose Emma née Flour, décédée.

Comme témoins :
1. Joseph Savilla, maçon au charbonnier
2. Vincent Lale, horloger à l'Orient

Les publications ont eu lieu à Brassus, Soubier et Fribourg
le 7 Mars 1921. à Pratta di Tordosone le 19
Mai 1921. rentré du consul d'Italie à Lausanne le 26 j^t 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus, le vingt-huit mil-neuf
cent-vingt-un.

Pièces déposées :

Acte de naissance, permis
de domicile et passe-port
du fiancé.

Acte de naissance de la
fiancée.

Une autorisation de
publication du consul
d'Italie.

Communiqué à Fribourg et
à la Chancellerie d'Etat.

Les époux :

Piccinin Giuseppe
Piccinin Madeline

Les témoins :

Savilla Giuseppe
Lale Vincent

L'officier de l'état civil :

Jab. Tolay
my

Registre des mariages A.

N^o 10
Audemars
Vallet

Vol. 6
fol. 136.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Audemars Robert Henri _____

célibataire _____

horloger _____

originaire de Chévit _____ domicilié à

Brassus _____ né à

Bas-du-Chévit _____ le seize Novembre _____

mil huitcent nonante neuf _____ fils de

François Arthur Audemars, décédé et de
Elise Charlotte née Siquet, décédée _____

2. Vallet Ernestine Elise Marguerite _____

célibataire _____

horlogère _____

originaire de Aoste (Italie) _____ domiciliée à

Brassus _____ née à

Sentier _____ le vingt-deux Mai _____

mil neufcent _____ fille de

Victor Vallet, entrepreneur _____ et de

Blémence née Buillet, au Brassus _____

Comme témoins : { 1. Antoine Nestor Vallet, horloger Brassus
2. Paul Robert Meylan, mécanicien Brassus.

Les publications ont eu lieu à Brassus, le 5 au
Sentier le 6 août 1921. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus le neuf septembre
mil neuf cent vingt un

Pièces déposées :

acte de naissance des
fiancés,
permis de domicile
de la fiancée.

Autorisation de pro-
céder au mariage du
conseil d'état.

Communiqué à la Chan-
cellerie d'état.

Les époux :

Audemars Robert.

Audemars. Elise

Les témoins :

Nestor Vallet

Robert Meylan

L'officier de l'état civil :

Jab. Tolay
[Signature]

N^o 11.
Tutzeler
et
Coyp

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tutzeler Jean Alexandre
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Därsstetten / Berne / domicilié à
 Grot-Meylan / Brassus / né à
 Sautier le onze juin
 mil huit cent nonante-quatre fils de
 Jean Tutzeler, charpentier au Brassus et de
 Marie Amélie, née Rochat décédée

2. Coyp Marie Elise Louise
 célibataire
 horlogère
 originaire de Grot-Meylan / Brassus / domiciliée à
 Brassus (Grot-Meylan) / Brassus / née à
 Brassus le deux Mars
 mil neuf cent fille de
 Edouard Coyp agriculteur et de
 Elise née Thommay, Grot-Meylan

Comme témoins :
 1. Frédéric Golay, prof: école d'horlogerie
 2. Emile Tutzeler gérant au Brassus

Les publications ont eu lieu à Därsstetten au Sautier et
 au Brassus le 5 septembre 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus le vingt-trois septembre, mil-
 neuf cent vingt et un

Pièces déposées :
 actes de naissance des fiancés

Les époux :
 Jean Tutzeler
 Marie Tutzeler

Les témoins :
 F. Golay
 Emile Tutzeler

Communiqué à Därsstetten

L'officier de l'état civil :
 Gab. Golay

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 12.
Piquet
et
Meylan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Piquet John Emile _____
 célibataire _____
 horloger _____
 originaire de Chenit _____ domicilié à
 - Camps _____ né à
 - Camps _____ le 30 trente Avril _____
 _____ mil huit cent nonante six _____ fils de
 David Auguste Piquet _____ et de
 Marguerite née Steffen au Camps _____

2. Meylan Yvonne Léa _____
 célibataire _____
 horlogère _____
 originaire de Chenit _____ domiciliée à
 - l'Orient _____ née à
 - l'Orient _____ le seize Août _____
 _____ mil huit cent nonante sept _____ fille de
 Hector François Meylan _____ et de
 Albertine Alice Sophie née Clere à l'Orient.

Comme témoins : { 1. Auguste Raymond, premier Brassus
 2. Emile Audemar, Lafleur Brassus.

Les publications ont eu lieu à Brassus le 4 et au
 Sentier le 5 septembre 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus le vingt-trois septembre mil neuf cent vingt uno.

Pièces déposées :
 actes de naissances des fiancés.

Les époux :
 Emile Piquet
 Yvonne Piquet

Les témoins :
 Aug. Raymond
 Emile Audemar.

Communiqué

L'officier de l'état civil :
 Gab. Tolay.

N^o 13.
Meylan
et
Aubert

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meylan Edouard William _____
célibataire _____
secteur _____

originaire de Chevrit _____ domicilié à

Brassus _____ né à

Chez Meylan _____ le cinq août _____

_____ mil huit cent huitante-six _____ fils de

Charles William Meylan, décédé _____ et de

Anna Louise née Meylan au Brassus _____

2. Aubert Suzanne Louise Fanny _____

célibataire _____

institutrice _____

originaire de Chevrit _____ domiciliée à

Servière-la-côte _____ née à

Sentier, Pière-la-côte le dix-huit novembre

_____ mil huit cent nonante-trois _____ fille de

Henni Léopold Aubert, Servière-la-côte et de

Louise Adeline née Piquet, décédée _____

Comme témoins : 1. Ami Meylan horticulteur Chez Meylan

2. Robert Meylan, pierriste Brassus

Les publications ont eu lieu à Brassus le 6 et au

Sentier le 7 octobre 1921. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus le vingt-un octobre, mil-neuf-cent-vingt-un.

Pièces déposées :

Actes de naissances
des fiancés. _____

Les époux :

Edouard W^m Meylan
Suzanne Meylan

Les témoins :

Ami Meylan
Robert Meylan

Communiqué _____

L'officier de l'état civil :

Jab. Tolay.
[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 14,
Cuérel
et
Piquet

Le Numéro 14 à la page 83 est celui de la dernière inscription faite en 1921.

Les deux doubles du présent registre sont conformes, ce que nous certifions.

Brassus 3/ 1922.

L'OFFICIER D'ETAT CIVIL

Jab. Golay



Vu le 6 décembre 1921.

L. Prêtre
sub. Golay

Un double a été remis à l'autorité cantonale en exécution de l'art. 2 de la loi.

L'OFFICIER D'ETAT CIVIL

Jab. Golay

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 L. d.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cuérel Herman Constant

Célibataire

Commis postal

originaire de Villars St Croix domicilié à

Berne né à

Yvonand le douze septembre

mil huit cent nonante-sept fils de

Emile Louis Cuérel, chef de gare et de

Clara Elisa née Gianque à Applet

2. Piquet Maricelle Eugénie Lina

Célibataire

originaire de Chévit domiciliée à

Brassus née à

Brassus le quinze novembre

mil huit cent nonante-six fille de

David Joseph Piquet, décédé et de

Eugénie Elisa née Golay, décédée

Comme témoins : 1. Jacques H^{ie} Meylan, horloger au temple
2. Ernest Piquet, horloger aux St. Desvall.

Les publications ont eu lieu à Berne le 3 à Villars St Croix et au Brassus le 5 août 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus le onze novembre mil-neuf-vingt-un.

Pièces déposées :

Une autorisation de mariage délivrée par l'état civil de Berne.

Les époux :

H. Cuérel
M. Cuérel

Les témoins :

Jacques H^{ie} Meylan
E. Piquet

L'officier de l'état civil :

Jab. Golay

Communiqué à Villars St Croix.

N° 1.
Gachet
et
Golay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gachet Louis Benjamin
 célibataire
 garde-frontière
 originaire de Biolley-Orjulay et Bousens domicilié à
 Brassus "le Carroy" né à
 Blarens le premier janvier
 mil-huit cent nonante-six fils de
 Jules Gachet et de
 Marie Elise née Hayon

2. Golay Lila Marie
 célibataire

originaire du Châlet domiciliée à
 Tiquet-Dessus née à
 La bombe-du-Houssillon le quinze décembre
 mil-huit cent nonante-cinq fille de
 James Auguste Golay facteur et de
 Marie Elise née Raymond, aux Tiquet-Dessus.

Comme témoins :
 1. Paul Bertholet, gendarme au Brassus.
 2. Auguste Gachet, empl. Commerce Blarens.

Les publications ont eu lieu à Brassus le 3, au Sentier
 à Biolley-Orjulay et à Bousens le 5 décembre
 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus le deux janvier mil-huit cent
 vingt-deux.

Pièces déposées :
 Actes de naissances des
 fiancés.

Les époux :
 L. Gachet
 L. Golay

Les témoins :
 Paul Bertholet
 A. Gachet

Communiqué à Echallens
 et à Sullens.

L'officier de l'état civil :
 Gab. Golay

Registre des mariages A.

N^o 2.
Guignard
et
Audemars

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guignard Albert Louis Alfred
Célibataire
horloger

originaire du Lieu _____ domicilié à

Brassus, chez Jacob _____ né à

Combe noire _____ le cinq mai _____

_____ mil huit cent nonante-cinq _____ fils de
Alfred François Guignard, agriculteur et de
Zéline Clémence née Rochat, au Brassus

2. Audemars Alice Emma _____

Célibataire _____

pierriste _____

originaire de Chenit _____ domiciliée à

Brassus, chez Heylau _____ née à

_____ le vingt-un janvier _____

_____ mil huit cent nonante-cinq _____ fille de
Paul François Audemars, décédé _____ et de
Marie Louise née Heylau au Brassus.

Comme témoins : { 1. David Rochat, hôtelier au Brassus.
2. Albert Rochat, Comptable au Brassus.

Les publications ont eu lieu à _____ Brassus et au Lieu
le 17, au Sentier le 18 Mars 1920. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus le Vingt-un Mars mil-
neuf-cent-vingt-deux

Pièces déposées :

Actes de naissances
des fiancés. _____

Les époux :

Albert Guignard
Alice Guignard

Les témoins :

D. Rochat
A. Rochat

Communiqué au Lieu, _____

L'officier de l'état civil :

Jab. Tolay

N^o 3.
Meylan
et
Reymond

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meylan Hermann Louis _____

Célibataire _____

Voiturier _____

originaire du Chévit _____ domicilié à

La Combe du Roussillon _____ né à

Siguet - Dessus _____ le dix septembre _____

_____ mil huit cent nonante-neuf _____ fils de

Saul David Meylan _____ agriculteur _____ et de

Lina Maria Julia née Siguet, à la Combe _____

2. Reymond Lucie Alice Clara _____

Célibataire _____

horlogère _____

originaire du Chévit et de l'Abbaye _____ domiciliée à

Siguet - Dessus _____ née à

Lieu _____ le dix-sept septembre _____

_____ mil huit cent nonante-quatre _____ fille de

Michel David Reymond, horloger _____ et de

Marie Catherine née Rühlé, aux Siguet - Dessus _____

Comme témoins : { 1. Saul David Meylan, père du fiancé

2. Michel Reymond père de la fiancée

Les publications ont eu lieu à _____ Dentier, l'Abbaye et _____

de Brassus le 27 Mars 1922. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus le quinze Août, mil-neuf
cent-vingt-deux

Pièces déposées :

Actes de naissances des
fiancés. _____

Les époux :

Hermann Meylan
Lucie Meylan

Les témoins :

Paul D. Meylan
Michel Reymond

Communiqué à l'Abbaye. _____

L'officier de l'état civil :

Jab. Tolay
[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 4.Jaquet
et
Secoultre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaquet Léon Arthur _____

- célibataire _____

garde-frontière _____

originaire de Ballaigues et Vallorbe _____ domicilié à

La Côte-aux-Fées _____ né à

Vallorbe _____ le quatorze août _____

_____ mil huit cent nonante-quatre fils de

Louis Arthur Jaquet _____ et de

Bertha Françoise née Falay à Vallorbe _____

2. Secoultre Marguerite Emma _____

- célibataire _____

originaire de Chévit _____ domiciliée à

Brassus _____ née à

L'Arboret _____ le vingt-quatre août _____

_____ mil neuf cent _____ fille de

Tules Louis Secoultre _____ et de

Louise Elise née Simon au Brassus. _____

Comme témoins :
1. Tules Secoultre pierreite Brassus.
2. Gaston Secoultre horloger Chy. le-Haut.Les publications ont eu lieu à La Côte aux Fées, Ballaigues,
Vallorbe, le Brassus le Sentier. _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Brassus le trois juin mil neuf
cent vingt-deux.

Pièces déposées :

Un certificat de publi-
cation de l'arrondis-
sement de La Côte aux Fées

Les époux :

Léon Jaquet
Marguerite Jaquet

Les témoins :

Tules Secoultre
Gaston Secoultre

L'officier de l'état civil :

Gab. Falay.

Communiqué à La Côte-aux-Fées,
Ballaigues et Vallorbe

N^o 5.
Gillieron
Valceschini

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gillieron Alfred _____

Célibataire _____

Garde-frontière _____

originaire de Servion _____ domicilié à

L'Auberson, franges de St^e Croix _____ né à

Chierens _____ le huit Octobre _____

_____ mil huit cent nonante-deux _____ fils de

Emile Gillieron agriculteur _____ et de

Emma née Jenin. à Hodou _____

2. Valceschini Marguerite Catherine _____

Célibataire _____

Ménagère _____

originaire de Brembilla, Province de Bergame, Italie domiciliée à

Brassus _____ née à

Derrière les J^{es} Roches le vingt un Mars _____

_____ mil neuf cent un _____ fille de

Maurizio Fortunato Valceschini, charbonnier et de

Caterina Maria Paola née Locatelli, au Brassus

Comme témoins : 1. John Cruchon 6^{al} gendarme Sentier

2. Paul Bertholet gendarme Brassus.

Les publications ont eu lieu à St^e Croix et aux franges, le quinze au Brassus le 14, à Servion le 20, à Brembilla le 24 Avril 1900.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus le seize juin mil-neuf-cent vingt-deux.

Pièces déposées :
Un certificat de publication.

Les époux :

Gillieron Alfred.

Gillieron Marguerite

Les témoins :

J. Cruchon Caporal

Paul Bertholet gendarme.

L'officier de l'état civil :

Jab. Tolay.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Communiqué aux Etats-Civils des franges de St^e Croix et de Servion, et à la Chancellerie d'Etat.

N° 6.

Aubert

Zeberlé

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Aubert Ernest Constant

Célibataire

Vacher

originaire du Chesiit domicilié à

Piquet - Dessous né à

Piquet - Dessous le premier Mai

mil neuf cent fils de

Ami Constant Aubert agriculteur et de

Louise Adéline née Raymond, aux Piquet - Dessous

2. Zeberlé Jeanne Rosine Jenny

Célibataire

menagère

originaire de "Heldswil", canton de Thurgovie domiciliée à

Brassus née à

Brassus le dix janvier

mil neufcent fille de

Jean Théophile Zeberlé, charrou au Brassus et de

Marie Louise Adèle née Golay, décédée

Comme témoins : 1. David Rochat, hôtelier Brassus

2. Oscar Tuche peintre Brassus.

Les publications ont eu lieu à Brassus le 23, au

Sentier et à Heldswil le 24 Mai 1900

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus le seize juin mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé

" " " de la fiancée

Les époux :

Ernest Aubert
Jeanne Zeberlé

Les témoins :

D. Rochat
Oscar Tuche

L'officier de l'état civil :

Jab. Golay

Communiqué à Heldswil

Par réception du Dépt. de
Publicité. P. (Haut) en
date du 13 sept. 1946 :

Ensemble de l'acte de mariage ci-joint,
en ce sens que à notre photo-
graphie. Levier soit même
Levier

L'OFFICIER D'ÉTAT CIVIL

J. Zeberlé

SENTIER ce 30. sept. 1946.

No 7.
Aubert
et
Daulaz

Vol. 8
fol. 287

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Aubert James Henri
Célibataire
horloger

originaire de Chevrit domicilié à

Brassus né à

Biaux le deux Octobre

mil huit cent huitante fils de

Léon Olivier Aubert et de

Marianne Louise Fanny née Rochat

2. Daulaz Yvonne Emilie

Célibataire

Ménagère

originaire de Bois-d'Amont (France) domiciliée à

Brassus née à

Brassus le vingt-sept janvier

mil huit cent nonante-quatre fille de

Jean Valdemir Daulaz, décédé et de

Marie Louise née Arbel, au Brassus.

Comme témoins : 1. Jules Arbel au Brassus

2. Arthur Daulaz, juriste Brassus.

Les publications ont eu lieu à Brassus le 28 et au

Dentier le 30 juin 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus, le quatorze juillet, mil-huit-cent-vingt-deux

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé
" " de la fiancée
Intérimaire au Département de Justice et
Police, un permis
de domicile.

Les époux :

James Aubert
Yvonne Daulaz

Les témoins :

Jules Arbel
Arthur Daulaz

L'officier de l'état civil :

J. Polay

Communiqué

Registre des mariages A.

N^o 8.
Secoultre
et
Depierre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Secoultre Marcel Henri _____

célibataire _____

pierriste _____

originaire du Chénit _____ domicilié à

Bas-du-Chénit _____ né à

Lieu _____ le huit juillet _____

_____ mil huit cent nonante-trois _____ fils de

Eugène Alexandre Secoultre horloger _____ et de

Louise Emilie née Sudemars, au Bas-du-Chénit

2. Depierre Lina Emilia _____

célibataire _____

horlogère _____

originaire du Chénit _____ domiciliée à

Chy. le Brigadier _____ née à

La tête aux Fées _____ le quinze Mars _____

_____ mil neuf cent deux _____ fille de

Jules Emile Depierre, décédé _____ et de

Marie Léonora née Depierre, Chy. le Brigadier

Comme témoins : { 1. Inésime Rochat, boulanger Chy. le Maître

2. Albert Reymond négociant au Brassus

Les publications ont eu lieu à Brassus le 12 et au

Sentier le 13 juillet 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus, le quatre août, mil-neuf-cent-vingt-deux

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés.

Les époux :

Marcel Secoultre

Lina Depierre

Les témoins :

Inésime Rochat,

Albert Reymond

L'officier de l'état civil :

Jab. Tolay

Communiqué

No 9.
Piquet
et
Lack

No: 9
Piquet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Piquet Auguste Henri _____
 Célibataire _____
 pierriste _____
 originaire des Chenit _____ domicilié à
 Piquet-Dessus _____ né à
 Devrière-la-bôte _____ le seize septembre _____
 mil huit cent huitante-six _____ fils de
 Georges Henri Piquet, décédé _____ et de
 Sophie Julie née RoCHAT, aux Piquet-Dessus

2. Lack Louise Eugénie _____
 Célibataire _____
 horlogère _____
 originaire des Chenit _____ domiciliée à
 Devrière-la-bôte _____ née à
 Schallens _____ le vingt-cinq octobre _____
 mil huit cent nonante-huit _____ fille de
 Léopold Louis Lack, ébéniste _____ et de
 Marie Eugénie née Tolay, Devrière-la-bôte _____

Comme témoins :
 1. Albert Piquet, pierriste, Piquet-Dessus
 2. Frédéric Fay, pierriste, la Combe.

Les publications ont eu lieu à Brassus le 18 et au
 Sentier le 19 septembre 1929.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus le douze octobre mil-neuf-
 cent vingt-deux.

Pièces déposées :
 Actes de naissances des fiancés.

Les époux :
 Aug. Piquet
 Eugénie Lack

Les témoins :
 Albert Piquet
 Frédéric Fay

Communiqué

L'officier de l'état civil :

Jab. Tolay
 [Signature]

Registre des mariages A.

N° 10.
Meylan
et
Lavanchy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meylan Paul William
Célibataire
horloger

originaire de Chenit domicilié à
Campe né à
Campe le dix-neuf février
mil huit-cent nonante-huit fils de

Louis Michel Meylan, décédé et de
Louise Valentine née Golay, au Campe

2. Lavanchy Hélène Amélie
Célibataire
pierreiste

originaire de Savigny et bully domiciliée à
Brassus née à
Chavannes de Bogis le huit février
mil huit-cent nonante-neuf fille de

Aimé Constant Lavanchy et de
Louise Amélie née Raymond, au Brassus

Comme témoins :
1. Robert Meylan. le Campe
2. Robert Meylan Lavanchy. l'hy. Meylan

Les publications ont eu lieu à u Brassus le 30 octobre,
au Sentier, Savigny et bully le 31 octobre
1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus, le dix-Novembre, mil-neuf-cent-vingt-deux.

Pièces déposées :

Actes de naissances des fiancés.

Les époux :

Paul Meylan.
Hélène Meylan.

Les témoins :

Robert Meylan
Robert Meylan.

L'officier de l'état civil :

Jab. Golay.
[Signature]

Communiqué à bully
à Savigny.

N^o 11.
Baudat
et
Nicole

Vu le 5 décembre 1922
Le Préfet
Faucigny

Le Numéro 11
à la page 94 est celui
de la dernière ins-
cription faite en
1922.

Les deux doubles
sont conformes, ce
que nous certifions
Brassus 5 Janv. 1923

Jab. Tolay.



Un double
a été remis à
l'autorité cantonale
en exécution de
l'art 2. de la loi.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baudat Paul Louis
célibataire
bûcheron
originaire de Aruesc domicilié à
Brassus né à
Lieu le vingt-deux août
mil huit cent nonante fils de
feu Jean François Baudat et de
Fanny Emma née Lebet, à Lausanne

2. Nicole Jeanne Elise
célibataire
originaire de Chenit domiciliée à
Brassus née à
La Combe le deux août
mil neuf cent un fille de
Émile Nicole, charpentier et de
Louise Elise née Besson, au Brassus.

Comme témoins :
1. David Rochat hôtelier au Brassus
2. James Vidoudez facteur au Brassus

Les publications ont eu lieu à la Dentière et Aruesc et
Brassus, le 26 octobre 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus le dix-sept novembre, mil-neuf-cent vingt-deux

Pièces déposées :
Actes de naissances des fiancés.

Les époux :

Paul Baudat
Jeanne Baudat

Les témoins :

D. Rochat
James Vidoudez

L'officier de l'état civil :

Jab. Tolay.

Communiqué à Agiez

Registre des mariages A.

N^o 1.

Renard

Golay.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Renard Albert Henri _____

célibataire _____

Boulangère _____

originaire de St George _____ domicilié à

Brassus _____ né à

Brassus _____ le quatorze octobre _____

_____ mil huit cent nonante-cinq _____ fils de

François Charles Louis Renard, décédé _____ et de

Louisa Tenny née Ramolet, sa femme _____

2. Golay Alice Lucy _____

célibataire _____

originaire de Chérit _____ domiciliée à

Chérit. Meylaw _____ née à

Chérit. Meylaw _____ le onze juin _____

_____ mil huit cent nonante-sept _____ fille de

Ami David Golay, décédé _____ et de

Lydie Susanne née Rochat, Chérit. Meylaw

Comme témoins : { 1. Alfred Tiquet, menuisier B. du Chérit
2. Paul Renard, pierriste Brassus.Les publications ont eu lieu à Longirod, au Dentive et
au Brassus le 9 juin 1923. _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus, le vingt-un juin, mil-neuf-cent-vingt-trois,

Pièces déposées :

_____ Actes de nais-
sances des fiancés.

Les époux :

Albert Renard.

Alice Golay
allie Renard

Les témoins :

Alfred Tiquet

Paul Renard.

Communiqué à Longirod.

L'officier de l'état civil :

Jab. Golay.

N^o 2
 Vuilloud
 et
 Briod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vuilloud Jules Alexis _____
 célibataire _____
 garde-frontière _____
 originaire de Bollombey-Muraz _____ domicilié à
 Barroy rière le Brassus _____ né à
 Bollombey-Muraz le deux janvier _____
 _____ mil huitcent huitante-neuf fils de
 Léonide Vuilloud, décédé _____ et de
 Céline née Rossier à Bollombey-Muraz

2. Briod Léa _____
 célibataire _____
 originaire de Lucens et de Forcl _____ domiciliée à
 Barroy rière le Brassus _____ née à
 Piquet-dessus _____ le vingt-sept octobre _____
 _____ mil neuf cent _____ fille de
 Ulysse Briod, app. garde frontière et de
 Louise Rachel née Petoud, au barroy _____

Comme témoins : { 1. Delavelle Francis n^e à Genève
 2. Birbaum Stanis J^e frontière au barroy

Les publications ont eu lieu à u Brassus et au Sentier le 30, à Forcl et à Lucens le 31 juillet, et à Bollombey-Muraz le 1^{er} août 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus le vingt-cinq août, mil-neuf-cent-vingt-trois

Pièces déposées :
 actes de naissances des fiancés. _____

Les époux :
 Vuilloud J. garde frontière
 M^{me} Vuilloud

Les témoins :
 Delavelle Francis

Birbaum Stanis
 L'officier de l'état civil :
 Gab. Tolay

Communiqué à Lucens et à Bollombey-Muraz.

Registre des mariages A.

N° 3.
Meylan
et
Goy

17.9.1923

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meylan Louis Henri _____
 célibataire _____
 pierriste _____
 originaire de Chenit _____ domicilié à
 Brassus _____ né à
 Jeancy _____ le huit Février _____
 _____ mil huit cent nonante-neuf _____ fils de
 Jenny Augustine Meylan à Lausanne. et de

2. Goy Juliette Elise _____
 célibataire _____
 horlogère _____
 originaire de Chenit _____ domiciliée à
 La Combe du Housillon _____ née à
 La Combe _____ le vingt-sept juillet _____
 _____ mil neuf cent un _____ fille de
 Paul Arnold Goy voiturier _____ et de
 Susanne Julie Meylan, à la Combe _____

Comme témoins : { 1. Emile Meylan pierriste au Brassus
 2. Frédéric Goy, pierriste à la Combe

Les publications ont eu lieu à u Brassus le 22 et au
 Sentier le 23 Août 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Brassus le sept septembre, mil-neuf
 cent vingt-trois.

Pièces déposées :
 acte de naissance du fiancé
 " " " de la fiancée

Les époux :
 Louis Meylan
 Juliette Meylan

Les témoins :
 Emile Meylan
 Frédéric Goy.

Communiqué

L'officier de l'état civil :

Jab. Tolay.


N^o 4.
Aubert
et
Piquet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Aubert Jean Daniel _____
célibataire _____
horloger _____
originaire du Chenit _____ domicilié à
Brassus _____ né à
Brassus _____ le dix-neuf juin _____
_____ mil neuf cent un _____ fils de
Siou Ernest Aubert, décédé _____ et de
Yvonne Henriette née Raymond, décédée _____

2. Piquet Blanche Ernestine _____
célibataire _____
originaire du Chenit _____ domiciliée à
Brassus _____ née à
Brassus _____ le huit Septembre _____
_____ mil huit cent quarante-huit _____ fille de
Paul Justin Louis Piquet, horloger _____ et de
Marie Elise née Capt, au Brassus _____

Comme témoins : { 1. Paul Piquet Capt négociant Brassus
2. Frédéric Aubert serrurier Brassus

Les publications ont eu lieu à u Brassus le 22 et au
Sentier le 23 août 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus le trize Septembre, mil-
neuf-cent-vingt-trois.

Pièces déposées :
acte de naissance du fiancé
" " de la fiancée

Les époux :
Jean Aubert
Blanche Aubert

Les témoins :
Paul Piquet Capt
Frédéric Aubert

Communiqué _____

L'officier de l'état civil :
Jab. Tolay

N^o 5.
Meylan
et
Meylan

Vol. 11. f. 251

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meylan Georges Alfred _____
Célibataire _____
Mécanicien _____

originaire de Chenit _____ domicilié à
Strasbourg, en séjour au Brassus _____ né à
Morteau _____ le dix-huit avril _____
_____ mil huit cent nonante-neuf _____ fils de
Hector Auguste Meylan, décédé _____ et de
Marie Louise Eulalie née Gueneau, décédée _____

2. Meylan Lucy Hélène _____
Célibataire _____
Horlogère _____

originaire de Chenit _____ domiciliée à
Brassus _____ née à
Brassus _____ le deux juin _____
_____ mil huit cent nonante-huit _____ fille de
Louis Alfred Meylan, horloger _____ et de
Hélène Héliane née Aubemars, au Brassus.

Comme témoins : { 1. Alf. Meylan Aubemars horloger Brassus
2. James Aubert horloger Brassus.

Les publications ont eu lieu à u Brassus le 6 et au
Sentier le 7 août 1923. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus le quatorze Septembre mil-
neuf-cent-vingt-trois.

Pièces déposées :
acte de naissance au fiancé
" " " de la fiancée

Les époux :
Meylan Georges Alfred.
Meylan Lucy

Les témoins :
Alf. Meylan
James Aubert

Communiqué _____

L'officier de l'état civil :
Jab. Tolay.

N^o 6.
Rochat
et
Piquet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rochat Julien Henri _____
célibataire _____
bûcheron _____
originaire de L'Abbaye _____ domicilié à
Brassus _____ né à
L'Abbaye _____ le vingt-un octobre _____
_____ mil huit cent nonante-six _____ fils de

Louis Julien Rochat, garde-forestier et de
Anna Alice née Guignard, au Brassus

2. Piquet Julia Augusta _____
célibataire _____
horlogère _____

originaire des Chenêts _____ domiciliée à
Campe _____ née à
Campe _____ le neuf mars _____
_____ mil huit cent nonante-cinq _____ fille de

David Auguste Piquet, négociant et de
Marguerite née Steffen, au Campe

Comme témoins : { 1. Julien Rochat, garde forestier Brassus
2. Jean Piquet horloger Brassus

Les publications ont eu lieu à u Brassus le 24 au
Sembier et à l'Abbaye le 25 août 1903.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus le quatorze Septembre
mil-neuf-cent-vingt-trois.

Pièces déposées :
acte de naissance du fiancé
" " " de la fiancée,
ce dernier pris au registre.

Les époux :
J. H. Rochat.
Julia Rochat

Les témoins :
Julien Rochat
J. Piquet Rochat

Communiqué à l'Abbaye.

L'officier de l'état civil :
Gab. Tolay.
M^e

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 7.
Piquet
et
Rochat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Piquet Charles Henri, veuf de Jélie Aline
née Renaud, dès le 26 juin 1920.
pierreiste
originaire de Chenit _____ domicilié à
Bas-du-Chenit _____ né à
Neuchâtel _____ le quatorze Mars _____
_____ mil-huit cent nonante-cinq _____ fils de
Marie Augustine Piquet née Berger, et fils ~~de~~
adoptif de Mme Veuve Jélie Piquet, au Bas-du-Chenit

2. Rochat Marie Louise
Célibataire
horlogère
originaire de L'Abbaye et du Lieu _____ domiciliée à
Bioux _____ née à
Biaux _____ le neuf Janvier _____
_____ mil huit cent nonante-quatre _____ fille de
Ullysse Alfred Rochat, garde police _____ et de
Emma Melanie née Capt. aux Bioux _____

Comme témoins :
1. Ernest Veillard pierreiste Brassus.
2. Paul Goy pierreiste Brassus.

Les publications ont eu lieu à L'Abbaye et au Brassus
le 7, et au Dentier et au Lieu le
8 Septembre 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus le Seize Octobre, mil-
neuf-cent-vingt-trois.

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé
" " de la fiancée
" " Actes de Jélie Aline
née Renaud, l'ancienne femme du
fiancé. _____

Les époux :

Charles H. Piquet
Marie Piquet Rochat

Les témoins :

Ernest Veillard
Paul Goy

Communiqué au Lieu et à
L'Abbaye. _____

L'officier de l'état civil :

Jab. Goy.
[Signature]

No 8.
Capt
et
Meylan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Capt Maurice Edmond _____
 célibataire _____
 pievriste _____
 originaire de Chenit _____ domicilié à
 Chez. Meylan _____ né à
 Chez. Meylan _____ le neuf juiu _____
 _____ mil huit cent nonante - sept _____ fils de
 Fritz Auguste Capt, Fabricant _____ et de
 Françoise Augustine née Viomet, Chez. Meylan

2. Meylan Hélène Julia _____
 célibataire _____
 maîtresse professionnelle _____
 originaire de Chenit _____ domiciliée à
 Champe _____ née à
 Champe _____ le cinq décembre _____
 _____ mil huit cent nonante - sept _____ fille de
 Jacques Henri Meylan, agriculteur _____ et de
 Julia Eugénie née Jolay, au Champe _____

Comme témoins :
 1. Jacques Hⁱ Meylan au Champe
 2. Fritz Capt Viomet, Chez. Meylan.

Les publications ont eu lieu à u Sentier et au Brassus,
 le 8 octobre 1903. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus, le vingt-dix octobre, mil-neuf-cent-vingt-trois.

Pièces déposées :
 acte de naissance du fiancé.
 " " " de la fiancée.

Les époux :
 Maurice Capt
 Hélène Capt. Meylan.

Les témoins :
 J. H. Meylan
 Fritz Capt Viomet

Communiqué

L'officier de l'état civil :

Jolay.
 [Signature]

Registre des mariages A.

N^o 9.
Piquet
et
Goy.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Piquet Albert Jules _____
Célibataire _____
horloger _____

originaire du Cherut _____ domicilié à

Campe _____ né à

Campe _____ le dix-sept avril _____

_____ mil huit cent nonante-huit _____ fils de

David Auguste Piquet négociant _____ et de
Marguerite née Steffen au Campe _____

2. Goy Marguerite Hélène _____

Célibataire _____

pierriste _____

originaire du Cherut _____ domiciliée à

La bombe du Houssillon _____ née à

La bombe _____ le dix-neuf juillet _____

_____ mil neuf cent _____ fille de

Saul Arnold Goy, bûcheron _____ et de

Dusanne Julie née Heylau à la bombe _____

Comme témoins : 1. Saul Frédéric Goy, pierriste la bombe

2. Marcel Louis Piquet, horloger, le Campe.

Les publications ont eu lieu à Brassus le 11 et

au Sentier le 12 octobre 1903. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus le premier Novembre,
mil-neuf-cent-vingt-trois

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
" " " de la fiancée.

Les époux :

Albert Piquet
Marguerite Piquet.

Les témoins :

Frédéric Goy.
Marcel Piquet

Communiqué

L'officier de l'état civil :

Jab. Tolay.
[Signature]

N^o 10.
Audemars
et
Audemars

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Audemars Jean Henri Eugène _____
célibataire _____
agriculteur _____
originaire du Chévit _____ domicilié à
Crêt-Meylan _____ né à
Crêt-Meylan _____ le sept octobre _____
_____ mil huit cent huitante-cinq _____ fils de
Louis Benjamin Audemars, au Crêt-Meylan de
Ernestine Fanny née Valette, décédée _____

2. Audemars Elise Hélène _____
célibataire _____
pierreuse _____
originaire de Chévit _____ domiciliée à
Chévit-Meylan _____ née à
Chévit-Meylan _____ le cinq février _____
_____ mil huit cent nonante-trois _____ fille de
Paul François Audemars, décédée _____ et de
Marie Louise née Meylan, à Chévit-Meylan _____

Comme témoins : { 1. Octave Audemars, pierreux B. du Chévit
2. Charles Audemars, horloger Crêt-Meylan

Les publications ont eu lieu à Brassus le 11 et au
Sentier le 12 octobre 1923. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus le huit novembre, mil-neuf
cent-vingt-trois

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
" " " " de la fiancée
ce dernier pris au registre.

Les époux :

Jean Audemars
Elise Audemars

Les témoins :

O. Octave Audemars
Charles Audemars

Communiqué

L'officier de l'état civil :

Jab. Tolay.

Vu le 5 décembre 1923.
Le Préfet
J. Tolay.

Registre des mariages A.

N° 11
Paudese
et
Meylan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Paudese Edmond Louis _____
célibataire _____
pierreiste _____
originaire de Tossens - Mézery _____ domicilié à
Brassus _____ né à
Aubonne _____ le quinze avril _____
_____ mil neuf cent un _____ fils de

Louis Julien Paudese, vigneron _____ et de
Lucie Ernestine Emilie née Barbay, à Allaman.

2. Meylan Clémentine Aline _____
célibataire _____
horlogère _____
originaire de Chenit _____ domiciliée à
Fiquet - dessous _____ née à
L'Orient _____ le huit octobre _____
_____ mil neuf cent un _____ fille de

Jean Jacques Edouard Meylan, cantonnier et de
Marie née Laillard, aux Fiquet - dessous.

Comme témoins : { 1. Jean Meylan cantonnier P^e dessous
2. Edmond Guignard agent de police Brassus.

Les publications ont eu lieu à _____ Sentier et au Brassus
le 23 et à Tossens - Mézery le 24 Novembre
1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus le sept décembre, mil -
neuf - cent - vingt - trois

Pièces déposées :
acte de naissance du fiancé
" " " de la fiancée

Les époux :
Edmond Paudese
Clémentine Paudese

Les témoins :
Meylan Jean
Edmond Guignard

Communiqué à l'état civil
de Romanel.

L'officier de l'état civil :

Jab. Tolay.
[Signature]

En jugement au Tribunal
du district de La Vallée au
21 Mars 1920, devenu
définitif et exécutoire le
12 Mai 1920; le mariage
ci-dessus a été déclaré par
le divorce.

SENTIER le 2 Mai 1920

L'OFFICIER D'ETAT CIVIL.



Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 200 f. d.

N° 12.
Reymond
et
Golay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reymond Etienne Emile Alfred _____
bachelier _____
horloger _____
originaire du Lieu _____ domicilié à _____
Brassus _____ né à _____
Sollist _____ le treize juillet _____
_____ mil neuf cent _____ fils de

Etienne Arthur Reymond, agriculteur et de
Jeanne Louise née Aubert, au Brassus _____

2. Golay Lucy Mélanie _____
bachelier _____

originaire du Lieu et du Canton _____ domiciliée à _____
Charbonnières _____ née à _____
Charbonnières _____ le treize août _____
_____ mil neuf cent _____ fille de

John Herbert Golay, décédé _____ et de
Louise Marie née Rochat, aux Charbonnières _____

Comme témoins : } 1. Etienne Reymond agriculteur Brassus.
2. Jacques Reymond, agriculteur Brassus.

Les publications ont eu lieu à u Brassus le 4, au
Sentier et au Lieu le 5 décembre 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus le vingt-deux décembre, mil-
neuf-cent-vingt-trois.

Pièces déposées :
acte de naissance du fiancé
" " " de la fiancée

Les époux :
Etienne Reymond
Lucy Reymond
Les témoins :
Etienne Reymond
Jacques Reymond

Communiqué au Lieu. _____

L'officier de l'état civil :
Jab. Golay

Le numéro 12 à
la page 106 est en-
lui de la dernière
inscription faite en
1923.

Les deux doubles
sont conformes, ce
que nous certifions.

Brassus, le 11 Janvier 1924

L'OFFICIER D'ETAT CIVIL

Jab. Golay

Conformément à
la loi, un double
a été transmis ce
jour à l'autorité
cantonale.

Registre des mariages A.

N^o 1.
Magnin
et
Meylan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Magnin Eugène Samuel _____
 célibataire _____
 agriculteur _____
 originaire de Monticher _____ domicilié à
 Monticher _____ né à
 Monticher _____ le six octobre _____
 _____ mil huit cent nonante-neuf _____ fils de
 Samuel Magnin, agriculteur _____ et de
 Fanny Hélène née Morel à Monticher _____

2. Meylan Emma _____
 célibataire _____
 horlogère _____
 originaire de Chenit _____ domiciliée à
 Piquet-Dessous _____ née à
 Champe _____ le sept août _____
 _____ mil neuf cent quatre _____ fille de
 Jean Jacques Édouard Meylan, cantonnier _____ et de
 Marie née Laillard, aux Piquet-Dessous. _____

Comme témoins : { 1. Felicien Magnin, agriculteur à Monticher
 2. Juliette Aubert horlogère aux P^t Dessous.

Les publications ont eu lieu à à Monticher le 24, au
 sentier le 25 et au Brassus le 26 jan-
 vier 1924 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus le neuf février, mil. neuf cent. vingt
 quatre

Pièces déposées :

Un certificat de publi-
 cation délivré par l'ar-
 rondissement de l'état-
 civil de l'Isle,

Les époux :

Eugène Magnin
 Emma Magnin

Les témoins :

Felicien Magnin
 Juliette Aubert

Communiqué

à l'Isle. _____

L'officier de l'état civil :

Jab. Tolay.


N^o 2.
Goy
et
Audemars.

Mariage
No: 02

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Goy Alfred Ami _____

célibataire _____

pierriste _____

originaire du Chenit _____ domicilié à

Figuet-Dessous _____ né à

Planoy _____ le sept mars _____

mil neuf cent un _____ fils de

Eugène Adrien Goy, horloger _____ et de

Julie Louise née Lapt, aux Figuet-Dessous.

2. Audemars Hélène Cécile. _____

célibataire _____

originaire du Chenit _____ domiciliée à

Bas-du-Chenit _____ née à

Sentier _____ le sept août _____

mil neuf cent deux _____ fille de

Louis François Lucien Audemars, décédé et de

Julia Elisa née Heylan, au Bas-du-Chenit

Comme témoins : 1. Paul Goy, pierriste, chev. Tribillet

2. Charles Goy, pierriste, chev. Heylan

Les publications ont eu lieu à _____ Sentier et au Brassus

le 7 Février 1924. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus, le 10 Février, mil-neuf-cent-vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés. _____

Les époux :

Alfred Goy
Hélène Goy.

Les témoins :

Paul Goy.
Charles Goy Figuet

Communiqué _____

L'officier de l'état civil :

Jab. Tolay.
[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 3.
Capt
Rochat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Capt Alphonse Jules Constant _____
bâlibataire _____
pierreiste _____

originaire de Chénit _____ domicilié à
Brassus _____ né à
Chéz-Meylan _____ le vingt-cinq août _____
mil neuf cent deux _____ fils de

Edouard Capt, agriculteur _____ et de
Elise née Chonay, au Brassus _____

2. Rochat Madeline Julie _____

bâlibataire _____
horlogère _____

originaire de Lieu _____ domiciliée à
Charbonnières _____ née à
Charbonnières _____ le onze janvier _____
mil neuf cent trois _____ fille de

James Samuel Rochat, agriculteur _____ et de
Olara Rosa née Brunner, aux Charbonnières

Comme témoins : { 1. David Rochat hôtelier au Brassus
2. Marie Lutzel, belle-sœur du fiancé "

Les publications ont eu lieu à ce Lieu, Sentier et
Brassus, le 11 Février 1924. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus, le seize Avril, mil-neuf-cent-vingt-quatre.

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
" " " " de la fiancée

Les époux :

Jules Capt.
Madeline Capt.

Les témoins :

J. Rochat
Marie Lutzel

Communiqué au Lieu. _____

L'officier de l'état civil :

J. Tolay.
[Signature]

N^o H.
Meylan
et
Piquet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meylan Albert Henri _____
 célibataire _____
 mécanicien _____

originaire du Chévit _____ domicilié à
 Brassus _____ né à
 Brassus _____ le huit juillet _____

_____ mil huit cent nonante-sept fils de
 Constant Henri Meylan, décédé et de
 Marie Louise Elise née Raymond, au Brassus

2. Piquet Lucy Hélène _____
 célibataire _____

originaire du Chévit et de Genève _____ domiciliée à
 Brassus _____ née à
 Brassus _____ le vingt-sept mars _____

_____ mil neuf cent trois _____ fille de
 Adrien Auguste Piquet, horloger _____ et de
 Marie Hélène née Piquet, au Brassus _____

Comme témoins : { 1. Henri Raymond capitaine Brassus.
 2. Adrien Piquet horloger Brassus.

Les publications ont eu lieu à ce Sentier et au Brassus
 le 5, à Genève Ville de 7 août 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus, le vingt-neuf août mil neuf cent vingt-quatre

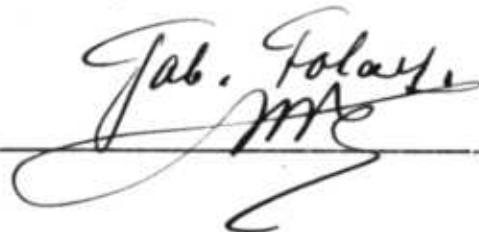
Pièces déposées :
 acte de naissance du fiancé
 de la fiancée

Les époux :
 Albert H^r Meylan
 Lucy Meylan

Les témoins :
 Henri Raymond
 Adrien Piquet

Communiqué à Genève. _____

L'officier de l'état civil :

Jab. Folaz


Registre des mariages A.

N^o 5.
Albertano
Robert

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Albertano Pietro Guido _____

Célibataire _____

Ferblantier _____

originaire de Sparone (Eurin - Italie) _____ domicilié à

Brassus _____ né à

Sparone _____ le deux juin _____

_____ mil huit cent nonante-huit _____ fils de

Antonio Pietro Albertano, décédé _____ et de

Maria Giuseppe née Vittone décédée _____

2. Robert Clémence Alice _____

Célibataire _____

originaire de Loche _____ domiciliée à

La Sarraz _____ née à

Bully _____ le quinze juin _____

_____ mil huit cent nonante-sept _____ fille de

Paul Robert, Charpentier _____ et de

Berthe née Borsay, à la Sarraz _____

Comme témoins : { 1. Darinotti Jacques, ferblantier Brassus
2. Chianello Edouard " Brassus

Les publications ont eu lieu à u Brassus, Sentier, La Sarraz et le Loche le 13 Février, à Sparone (Italie) le 13 Avril 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus, le dix-sept Mai, mil-neuf-cent-vingt-quatre

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé
" " " de la fiancée
promesse de mariage de
la fiancée, autorisation
de célébrer le mariage
du D^e de justice et
police _____

Communiqué la Chancel.
lui d'état _____

Les époux :

Albertano Pietro
Albertans Clémence

Les témoins :

Jacques Darinotti
Chianello Edouard

L'officier de l'état civil :

J. H. H. H.

N^o 6.
Zeberlé
Croisier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zeberlé Edmond François
Celibataire
Charvonn

originaire de Haldswil (Churgovie) domicilié à
Brassus né à
Brassus le dix sept août
mil neuf cent un fils de

Jean Eriophile Zeberlé, Charvonn et de
Marie Louise Adèle née Tolay, décédée

2. Croisier Renée Rose
Celibataire
ménagère

originaire de Bière domiciliée à
Sentier née à
Bière le onze janvier
mil neuf cent trois fille de

Bugère Croisier, forestier et de
Augustine Saline née Plattille, à Bière

Comme témoins :
1. Fiquet Albert, horloger au Brassus
2. Ducrest Paul négociant au Brassus

Les publications ont eu lieu à Brassus le 1^{er} au Sentier
le 2, à Bière et à Haldswil le 3 mai 1944.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus, le huit mai, mil. neuf. cent. vingt. quatre.

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés
" " " de la fiancée

Les époux :

Edmond Zeberlé.
Renée Croisier, née Zeberlé

Les témoins :

Paul Ducrest
Albert Fiquet

L'officier de l'état civil :

Jac. Tolay.

Communiqué à Bière et
à Hohentauern.

Par décision du D^{pt} de
Justice et Police (Nouv) en
date du 18 sept. 1946.

Ordonne la rectification de
l'acte de mariage ci-dessus,
en ce sens que le nom
patronymique Zeberlé soit
orthographié Zeberlé

SENTIER ce 30. sept. 1946.

L'OFFICIER D'ÉTAT CIVIL

J. Zeberlé

Registre des mariages A.

N^o 7.
Golay
Million

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Golay Paul Isaac
célibataire
horloger

originaire de Chenit domicilié à

Piquet-Dessous né à

Piquet-Dessous le dix-huit juin

mil huit cent nonante-trois fils de

Louis Eugène Philippe Golay, décédé et de
Emilie née Capt, aux Piquet-Dessous.

2. Million Lucile Emma

célibataire

institutrice

originaire de Fenthériaz domiciliée à

Brassus née à

Crassier le vingt-un octobre

mil huit cent nonante-huit fille de

Adolphe Million, g^{de} frontière retraité et de
Elise Rosa née Laffély, à Colochenay

Comme témoins :
1. Aline Golay, soeur du fiancé
2. Robert Audemars horloger Brassus

Les publications ont eu lieu à Sentier et au Brassus
le 25, et à Fenthériaz le 26 septembre
1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus, le dix octobre, mil-neuf-cent-vingt-quatre

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.

" " " de la fiancée.

acte de publication du Brassus

" " " du Sentier.

" " " Fenthériaz.

Communiqué à Fenthériaz.

Les époux :

Isaac Golay.

Lucile Golay

Les témoins :

Aline Golay

Robert Audemars.

L'officier de l'état civil :

Jab. Golay.

N^o 8.
Audemars
Rochat

le 25 novembre 1924
Le greffier
Fucyolay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Audemars Louis Jules _____
Célibataire _____
horloger _____

originaire du Chenit _____ domicilié à

Chez. Meylan _____ né à

Chez. Meylan _____ le vingt-un décembre _____

_____ mil huit cent nonante-neuf _____ fils de

Jean François Audemars, décédé _____ et de

Marie Louise née Meylan, Chez. Meylan

2. Rochat Méry Fanny _____
Célibataire _____

originaire du Lieu et de l'Abbaye _____ domiciliée à

Charbonnières _____ née à

Charbonnières _____ le trente un octobre _____

_____ mil neuf cent _____ fille de

Élie Samuel Rochat, agriculteur _____ et de

Élise née Brunner, aux Charbonnières

Comme témoins : { 1. Émile Octave Audemars. Brassus
2. Hemi Audemars Brassus.

Les publications ont eu lieu à Sentier, l'Abbaye et
le Brassus, le 1^{er} Novembre, au Lieu
le 2 Novembre 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus, le quatorze Novembre, mil-neuf-cent vingt quatre

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
" " " de la fiancée

Les actes de publication
de mariage du Brassus,
Sentier, l'Abbaye et
du Lieu.

Communiqué au Lieu et
à l'Abbaye. _____

Les époux :

Louis Audemars
Méry Audemars.

Les témoins :

Émile O. Audemars
Hemi Audemars

L'officier de l'état civil :

Jab. Tolay

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 9.
Piquet
et
RoCHAT

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Piquet Robert Henri _____
célibataire _____
horloger _____

originaire de Chenit _____ domicilié à
brét. Neylan _____ né à
Brassus _____ le trois juin _____

_____ mil huit cent nonante - un _____ fils de
Edward Auguste Piquet, décédé _____ et de
Emilia Anna née Raymond, au brét. Neylan

2. RoCHAT Eugénie Marie _____
célibataire _____

originaire de Chenit et du Lieu _____ domiciliée à
Brassus _____ née à
Brassus _____ le neuf juillet _____

_____ mil neuf cent trois _____ fille de
David Lucien RoCHAT, hôtelier au Brassus et de
Hélène Eugénie née Neylan, à Genève. _____

Comme témoins : { 1. David RoCHAT hôtelier Brassus.
2. Paul Ledw : Piquet horloger Brassus.

Les publications ont eu lieu à ce Brassus le 26, au Sentier
et au Lieu le 27, Novembre 1924 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus, le dix-sept décembre, mil-neuf-cent-vingt-quatre

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
" " " de la fiancée

Acte de publication
de mariage du
Brassus et du Sentier.

Communiqué au Lieu _____

Les époux :

Robert Piquet
Eugénie Piquet

Les témoins :

De RoCHAT
Paul Ledw

L'officier de l'état civil :

Jab. Solay

Le Numéro 9, à
la page 115 est celui
de la dernière inscrip-
tion faite en 1924.
Les deux doubles
sont conformes, ce
que nous certifions.

Brassus 6 Janv: 1925

L'OFFICIER D'ÉTAT CIVIL

Jab. Solay

Conformément
à la loi, un double a
été transmis ce jour à
l'autorité cantonale.

N^o 1,
Renaud
et
Arbel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Renaud Paul François _____
 Célibataire _____
 pierriste _____
 originaire de St George _____ domicilié à
 Brassus _____ né à
 Brassus _____ le vingt juillet _____
 _____ mil neuf cent _____ fils de

François Charles Louis Renaud, décédé et de
 Louisa Jenny née Samolet au Brassus

2. Arbel Hélène Cécile _____
 Célibataire _____
 pierriste _____
 originaire de Bois-d'Amont (Tura, France) domiciliée à
 Brassus _____ née à
 Brassus _____ le six janvier _____
 _____ mil huit cent nonante-neuf _____ fille de

Jules Antoine Arbel, décédé et de
 Marie Amélie née Autemars, décédée

Comme témoins : 1. Emile Chappuis, horloger au Brassus.
 2. Albert Renaud, boulanger au Brassus

Les publications ont eu lieu à Brassus et au Sentier
 le 11 mai et à St George le 13 mai 1905

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus, le vingt-huit mai, mil-neuf-cent-vingt-cinq

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
 " " de la fiancée
 Autorisation de publication
 du D^e de Justice et Police
 Permis de domicile de la fiancée
 les publications de St George,
 Sentier et Brassus,
 Un certificat de capacité ma-
 trimoniale du Consul de France
 Communiqué à
 la Chancellerie et à
 St George.

Les époux :

Paul Renaud,
 Hélène Renaud

Les témoins :

Emile Chappuis
 Albert Renaud

L'officier de l'état civil :

Jub. Golay.

Registre des mariages A.

N^o 2.
Golay
et
Reymond

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Golay Emile Marius _____
Celibataire _____
horloger _____

originaire de Chenit _____ domicilié à
Brassus _____ né à

Bas-du-Chenit _____ le vingt-sept octobre _____
_____ mil huit cent nonante-quatre _____ fils de

Henri François Golay, horloger au Brassus et de
Jeanne Elise Piquet, décédée _____

2. Reymond Yvonne Antoinette _____
Celibataire _____

horlogère _____

originaire de Chenit _____ domiciliée à
Brassus _____ née à

Crêt Neylan _____ le premier septembre _____
_____ mil neuf cent _____ fille de

Albert William Reymond, décédé _____ et de
Jenny Bertha née Luquiens, au Brassus

Comme témoins : { 1. H. François Golay, horloger Brassus.
2. Constance Neylan horlogère Brassus.

Les publications ont eu lieu à _____ Brassus le 19 et au
Sentier le 20 mai 1925. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus, le douze juin, mil-neuf-cent-vingt-cinq.

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé.
" " de la fiancée.

actes de publication
du Sentier et Brassus.

Communiqué

Les époux :

Emile Golay
Yvonne Golay.

Les témoins :

François Golay
Constance Neylan

L'officier de l'état civil :

Jab. Golay.

N^o 3.
Meylan
et
Piquet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meylan Richard Albert _____
célibataire _____
horloger _____

originaire de Chenit _____ domicilié à
Brassus _____ né à
Brassus _____ le dix-huit juin _____

_____ mil huit cent nonante-sept _____ fils de
John Henri Meylan horloger _____ et de
Alice Henriette née Aubert au Brassus _____

2. Piquet Lucie Amélie _____
célibataire _____

originaire de Chenit _____ domiciliée à
Campe _____ née à
Brassus _____ le deux mars _____

_____ mil huit cent nonante-neuf _____ fille de
David Joseph Piquet, décédé _____ et de
Auginie Elisa née Solay, décédée _____

Comme témoins : { 1. Hermann Cuirel, commis p.^t Berne
2. Gabriel Meylan, horloger Brassus.

Les publications ont eu lieu à u Brassus le 2 et au
Sentier le 2 juin 1925. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus, le vingt-six juin, mil-neuf-cent-vingt-cinq

Pièces déposées :
acte de naissance du fiancé
de la fiancée
Actes de publication du
Sentier et du Brassus.

Les époux :
Richard Meylan,
Lucie Meylan

Les témoins :
H. Cuirel
G. Meylan

Communiqué

L'officier de l'état civil :
Jab. Solay.
[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 4.
Pesenti
et
Crelin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pesenti Battista _____
 célibataire _____
 charretier _____
 originaire de Brembilla _____ Italie _____ domicilié à
 Brassus _____ né à
 Brembilla _____ le sept septembre _____
 _____ mil neuf cent un _____ fils de
 Louis Pesenti, entrepreneur _____ et de
 Maria née Rinaldi, au Brassus _____

2. Crelin Juliette Aimée Césarine _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Bois d'Amont _____ France _____ domiciliée à
 Bois-d'Amont _____ née à
 Bois-d'Amont _____ le dix-huit janvier _____
 _____ mil neuf cent quatre _____ fille de
 Jules Flavien Crelin, voiturier _____ et de
 Marie Rose Lydie née Crelin, au Bois-d'Amont _____

Comme témoins : } 1. Louis Pesenti, entrepreneur Brassus
 } 2. Ferdinand Lacroix industriel B.d'Amont.

Les publications ont eu lieu à u Brassus le 1^{er} au Sentier
 le 2 au Bois-d'Amont le 5 et à Brimbilla
 le 24 mai 1925. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus, le trois juillet mil-neuf-cent-vingt-cinq

Pièces déposées :

Tombe de mariage.
 Extrait de naissance des fiancés
 Formis de domicile du fiancé
 Autorisation des parents.
 Certificat de nationalité du fiancé
 Actes de publications du
 Brassus, Sentier, Bois-d'Amont
 et Brimbilla.
 Certificat de Capacité de mariage
 Communiqué des deux fiancés.
 Autorisation du Conseil d'Etat
 Communiqué à la chancellerie.

Les époux :

Pesenti Battista
 Pesenti Juliette

Les témoins :

Louis Pesenti
 Flavien

L'officier de l'état civil :

Jab. Jolay.

N^o 5.
Amphoux
et
Piquet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Amphoux Mascime Georges
célibataire
employé de commerce
originaire de Lyon (France) domicilié à
Paris (XV^{me} arrond^t) né à
Lyon le dix novembre
mil huit cent nonante-quatre fils de
Julien François Ernest Amphoux, décédé et de
Clémence Pauline Amphoux à Paris.

2. Piquet Marguerite Amélie
célibataire
sans profession
originaire de Chenit domiciliée à
Brassus née à
Brassus le treize juillet
mil neuf cent trois fille de
Jean Théodore Piquet, horloger au Brassus et de
Lucie née Niederhauser, décédée

Comme témoins :
1. Étienne Amphoux nég^t au Havre
2. Jean Ch. Piquet horloger Brassus.

Les publications ont eu lieu à u Brassus le 25, au Sen-
tier le 26 et à Paris XV^{me} arrond^t le
juin 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus, le quatorze juillet, mil. neuf. cent. vingt. cinq

Pièces déposées :

Actes de naissances des fiancés
Promesse de mariage
Certificat de nationalité et
domicile du fiancé.
Actes de publication au
Sensier, Paris et Brassus
Certificat de capacité ma-
trimoniale en faveur de l'époux
Autorisation du Conseil d'état.

Communiqué
à la Chancellerie.

Les époux :

M Amphoux
Marguerite Amphoux.

Les témoins :

E Amphoux
Jean Th Piquet

L'officier de l'état civil :

Jab. Tolay.
[Signature]

Registre des mariages A.

N° 6,
Bornoz
et
Rochat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bornoz Paul _____
célibataire _____
garde-frontière _____
originaire de Vaugondry _____ domicilié à
au Carroy, Brassus, _____ né à
Champagne _____ le vingt-six mai _____
mil neuf cent _____ fils de

Adrien Bornoz, décédé _____ et de
Emma née Tuberson, à Champagne. _____

2. Rochat Enia Ida _____
célibataire _____
horlogère _____
originaire de l'Abbaye _____ domiciliée à
Brassus _____ née à
Tourt _____ le dix février _____
mil neuf cent six _____ fille de

Arthur Marc Benjamin Rochat, empl. au P.B. et de
Julie Louise née Magnenat, au Brassus _____

Comme témoins : } 1. Arthur Rochat, empl. au P.B., Brassus.
2. Eugène Dalloz, cafetier au Bas-du-Chenit

Les publications ont eu lieu à S. Sentier, l'Abbaye et le
Brassus, le 2. Tourt, à Vaugondry le 5 août
1925. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus, le vingt-huit août, mil-neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

les actes de naissances de Francis
une autorisation de maria-
ge des parents de la fiancée.
Les actes de publication
de l'Abbaye, Sentier,
Vaugondry et Brassus.

Les époux :

P. Bornoz
Enia Bornoz

Les témoins :

Arthur Rochat
Eugène Dalloz

L'officier de l'état civil :

J. J. Jolay
Jolay

Communiqué à l'Abbaye
et à Champagne.

Par jugement du Tribunal
civil du Locle rendu en
date de 4 février 1944,
devenu définitif à 25
février 1944. Le mariage
est ainsi devenu sans
difficulté.
Le Tribunal a fixé un délai
de deux ans pendant lequel
l'épouse ne pourra se remarier.
J. copie conforme
L'atteste
L'OFFICIER D'ETAT CIVIL
J. J. Jolay

SENTIER ce 30 mai 1944.

N^o 7.
Reymond
et
Lecoultre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reymond Jules Adolphe _____
célibataire _____
pierreiste _____
originaire du Chénit et de l'Abbaye _____ domicilié à
Chéz. Heylan _____ né à
Chéz. Heylan _____ le quatre septembre _____
_____ mil huit cent huitante-sept _____ fils de
David Henri Jérémie Reymond, cordonnier et de
Christina née Curmes, au Brassus. _____

2. Lecoultre Alice Marguerite _____
célibataire _____
demoiselle de magasin _____
originaire du Chénit _____ domiciliée à
Bas. du Chénit _____ née à
Bas-du-Chénit _____ le vingt août _____
_____ mil huit cent nonante-sept _____ fille de
Alexandre Eugène Lecoultre, agriculteur et de
Louise Emilie Emma née Audemars, au Bas-du-Chénit

Comme témoins : } 1. Auguste Reymond, F^s pierreiste Brassus.
} 2. Henri Lecoultre pierreiste. B. du Chénit

Les publications ont eu lieu à u Brassus et à l'Abbaye le
21, et au Sentier le 22 août 1925. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus, le onze septembre, mil-neuf-cent-vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de publication des
fiancés (pris au registres),
les publications de
l'Abbaye, Sentier et
Brassus. _____

Communiqué à l'Abbaye. _____

Les époux :

M: Reymond
Alice Reymond.

Les témoins :

Henri Lecoultre.
A. Reymond

L'officier de l'état civil :

Jab. Tolay.
[Signature]

N^o 8.

et
Reymond
et Meylan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reymond Jules Ami
 célibataire
 pierriste
 originaire du Chénit domicilié à
 Champe né à
 Brassus le dix-huit janvier
 mil huit cent huitante fils de
 David Henri Reymond, agriculteur au ~~et de~~
 Bas-du-Chénit et de Elisa née Lecoulte, décédée

2. Meylan Marie Louise
 célibataire
 pierriste
 originaire du Chénit domiciliée à
 Brassus née à
 Cheney-Meylan le onze juillet
 mil huit cent nonante-un fille de
 Georges Louis Meylan et de
 Louise Sophie née Fiquet, décédée

Comme témoins :
 1. - Edouard William Meylan, pierriste Brassus
 2. - Gustave Reymond, pierriste Brassus.

Les publications ont eu lieu à Brassus, le 4 et au
 Sentier le 5 septembre 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus, le dix-sept septembre, mil-neuf-cent-vingt-cinq

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé
 " " " de la fiancée
 Les actes de publications
 du Sentier et du Brassus.

Les époux :

Jules Reymond
 Marie Reymond.

Les témoins :

Ed. W. Meylan
 Gustave Reymond

L'officier de l'état civil :

Jab. Polay.

Communiqué

No 9.
Tutzeler
et
Bianchi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tutzeler Ernest
célibataire
voiturier
originaire de Därstetten (Serne) domicilié à
Brassus né à
Sentier le trois août
mil huit cent nonante fils de
Jean Tutzeler, menuisier au Sentier et de
Marie Amélie née Rochat, décédée

2. Bianchi Marie Palmire
célibataire
pierreiste
originaire de Brinzio (Côme - Italie) domiciliée à
Brassus née à
Brassus le dix-huit juillet
mil neuf cent un fille de
Angelo Bianchi, entrepreneur et de
Marie Rose née Vanini, au Brassus

Comme témoins :
1. Emile Tutzeler, girant au Brassus.
2. François Meylan, fromager au Brassus.

Les publications ont eu lieu à Därstetten, au Sentier
et au Brassus le 15 mai, à Brinzio (Italie)
le 11 juin 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus, le dix-huit septembre, mil neuf cent vingt-cinq.

Pièces déposées :

Promesse de mariage
actes de naissance des fiancés
autorisation des parents de la fiancée
permis de domicile " " "
Actes de publication de
Därstetten, Sentier, Brassus, et
Brinzio.
Certificat de l'apauté Matrimo-
niale du Consul d'Italie.
Communiqué à la
Chancellerie
à Därstetten

Les époux :

Ernest Tutzeler
Marie Tutzeler

Les témoins :

Emile Tutzeler
François Meylan

L'officier de l'état civil :

Jab. Solari

N^o 10
Golay
et
Bezzola

Sur jugement du Tribunal du district d'Orbe, du 9 juillet 1924, le mariage désigné ci-dessus a été dissous par le divorce. Il a été interdit au mari de se remarier avant l'expiration de deux années à partir de la date du jugement.

Brassus, 1^{er} octobre 1924

L'OFFICIER D'ETAT CIVIL



Jab. Golay.
M.B.

+ devenu exécutoire le 25 septembre 1929.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Golay Fernand Henri
célibataire
pionnier
originaire de Chenit domicilié à
Bas-du-Chenit né à
Monticher le dix décembre

mil neuf cent un fils de
Henri Louis Golay, pionnier et de
Berthe Eugénie née Hojonnet, au Bas-du-Chenit

2. Bezzola Anna Joséphine
célibataire
horlogère
originaire de Comologno (Cessin) domiciliée à
Brassus née à
Eaux-Vives le dix-huit mars
mil neuf cent fille de

Tiralamo Bezzola, décédé et de
Marie Marguerite née Masoni, au Brassus

Comme témoins : 1. Conrad Golay, manoeuvre Brassus.
2. Henri Berner, horloger Rière-le-Bois.

Les publications ont eu lieu à Brassus le 15, au Sentier et à Comologno le 17 septembre 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus, le trois Octobre, mil-neuf-cent-vingt-cinq.

Pièces déposées :

Promesse de mariage
actes de naissances des 2 fiancés,
permis de domicile de la fiancée
les actes de publication
au Brassus, Sentier et
Comologno.

Les époux :

Golay Fernand
Josephine Golay.

Les témoins :

Conrad Golay.
Henri Berner.

L'officier de l'état civil :

Jab. Golay.
M.B.

Communiqué
à Comologno.

N^o 11.
Meylan
et
RoCHAT

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meylan Marius Henri _____
célibataire _____
horloger _____

originaire de Chenit _____ domicilié à

Campe _____ né à

Sentier _____ le trente un Mars _____

_____ mil huit cent nonante-huit _____ fils de

John William Meylan, horloger _____ et de

Louise Henriette, née Meylan, au Campe _____

2. RoCHAT Blanche Alice Louise _____

célibataire _____

horlogère _____

originaire de Lieu et de Chenit _____ domiciliée à

Tiguet-dessous _____ née à

Brassus _____ le quinze Octobre _____

_____ mil neuf cent cinq _____ fille de

Eugène RoCHAT, agriculteur aux Tiguet-dessous et de

Louise Marguerite née Tiguet, décédée _____

Comme témoins : 1. Daniel Meylan, mécanicien au Campe

2. Eugène RoCHAT, agriculteur aux Tiguet-dessous.

Les publications ont eu lieu à Brassus le 19, au Lieu le 20 et au Sentier le 21 septembre 1925. -

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus le huit Octobre mil. neuf cent. vingt. cinq _____

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé

" " de la fiancée

autorisation du père de la

fiancée mineure.

Les actes de publication

de Brassus, Lieu et Sentier.

Les époux :

Marius Meylan

Alice Meylan

Les témoins :

Daniel Meylan
Eugène RoCHAT fils.

Communiqué
au Lieu. _____

L'officier de l'état civil :

Jab. Tolay.
[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 12,
Vidoudez
et
Dalloz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vidoudez James Numa _____
célibataire _____
Facteur postal _____
originaire de Blarmont _____ domicilié à
Brassus _____ né à
La boudre, rière l'Isle le dix novembre _____
_____ mil huit cent nonante - six _____ fils de
Charles Vidoudez, décédé _____ et de

Bertha Augusta Selina née Villard, au Brassus

2. Dalloz Lucienne Alice _____
célibataire _____
ménagère _____
originaire de Divonne, D^{pt} de l'Ain, France _____ domiciliée à

Bas-du-Chenit _____ née à
Bas-du-Chenit _____ le dix-neuf juin _____
_____ mil neuf cent quatre _____ fille de

Eugène Alfred Lucien Dalloz, cafetier _____ et de
Amélie née Delacretaz, au Bas-du-Chenit

Comme témoins : } 1. Eugène Dalloz Cafetier, Bas-du-Chenit
} 2. René Hartig, mécanicien, Sentier

Les publications ont eu lieu à u Brassus le 17, au Sentier
le 18, et à Blarmont le 19 septembre 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus, le vingt-trois octobre, mil-neuf-cent-vingt-cinq

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Autorisation des parents
permis de domicile de la fiancée
Actes de publication de
Brassus, Sentier et
Blarmont, Certificat
matrimonial du Consul
de France à Lausanne

Communiqué à la Chancellerie
ria et à l'Etat. Civil
de Colombier.

Les époux :

James Vidoudez
Lucienne Vidoudez.

Les témoins :

Eugène Dalloz
Hartig

L'officier de l'état civil :

Jab. Jolay.

En jugement du Tribunal de
Lausanne au 2^e degré le 19.10.1925
Le mariage ci-cité a été
dissout par le divorce.

SENTIER Jolay le 21.10.1925
L'OFFICIER D'ETAT CIVIL
J. Jolay

N^o 13.
 Bodenmann
 et
 Clerc

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bodenmann Jean Daniel _____
 célibataire _____
 menuisier _____
 originaire de Urnäsch (Appenzell Extérieur) domicilié à
 Campe _____ né à
 Campe _____ le onze Novembre _____
 _____ mil neuf cent _____ fils de
 Jacob Bodenmann, menuisier _____ et de
 Adrienne Justine née Heylau, au Campe _____

2. Clerc Nadia Suzanne _____
 célibataire _____
 employée de bureau _____
 originaire de Nottiers (Neuchâtel) _____ domiciliée à
 l'Orient _____ née à
 l'Orient _____ le seize Octobre _____
 _____ mil neuf cent deux _____ fille de
 Charles Frédéric Clerc, horloger _____ et de
 Susanne Marie née Heylau, au Campe _____

Comme témoins :
 1. Charles Clerc, horloger, Orient
 2. Charles Bodenmann, horloger Brassus.

Les publications ont eu lieu à Brassus le 3, au Sentier
 à Nottiers et à Urnäsch le 5 Octobre 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.


Brassus, le vingt-trois Octobre, mil-neuf-cent-vingt-cinq

Pièces déposées :
 acte de naissance du fiancé
 " " de la fiancée
 actes de publication des
 Brassus, Sentier, Nottiers
 et Urnäsch. _____

Les époux :
 Jean Bodenmann.
 Nadia Bodenmann

Les témoins :
 Charles Clerc.
 Charles Bodenmann

Communiqué à Nottiers et
 à Urnäsch. _____

L'officier de l'état civil :
 J. Tolay.


Registre des mariages A.

N^o 111.
Simon
Piquet^{et}

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Simon Aurèle William _____
célibataire _____
horloger _____
originaire de La Ferrière (Berne) _____ domicilié à
Brassus _____ né à
Brassus _____ le vingt-trois septembre _____
_____ mil huit cent nonante-huit _____ fils de
Émile Aurèle Simon, F^t d'horlogerie au Brassus et de
Rosina Bertha née Herzog, décédée _____
2. Piquet Germaine Lucie _____
célibataire _____

originaire de Chenit _____ domiciliée à
Brassus _____ née à
Brassus _____ le vingt-sept septembre _____
_____ mil neuf cent quatre _____ fille de
Édouard Eugène Piquet, négociant pierriste et de
Annette Julia née Meylan, au Brassus.

Comme témoins : { 1. Raoul Piquet, F^t pierriste Brassus.
2. Ernest Meylan horloger Brassus.

Les publications ont eu lieu à Brassus le 3, au Sentier
et à La Ferrière le 5 octobre 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus, le vingt-trois octobre, mil-neuf-cent-vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissances des
fiancés.
Actes de publications
du Brassus, Sentier
et La Ferrière. _____

Communiqué à La Ferrière.

Les époux :

William Simon
Germaine Simon

Les témoins :

Raoul Piquet.
Ernest A. Meylan

L'officier de l'état civil :

Jab. Folay.

N° 15.
Capt
et
Reymond

Vu le 8 décembre 1925
Jab. Tolay
mair

Le numéro 15
à la page 130, est
celui de la dernière
inscription faite
en 1925.

Les deux doubles
sont conformes ce que
nous certifions.

Drassus, 6 janv. 1926

L'OFFICIER D'ETAT CIVIL

Jab. Tolay
mair

Conformément à la
loi, un double a été
transmis ce jour à
l'autorité cantonale.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Capt Auguste David _____
célibataire _____
pierriste _____
originaire du Chenit _____ domicilié à
Drassus _____ né à
Chey-Neylan _____ le vingt-huit octobre _____
mil neuf cent deux _____ fils de

Fritz Auguste Capt, pierriste _____ et de
Françoise Augustine née Tionnet, au Drassus

2. Reymond Yvonne Alice _____
célibataire _____
régleuse _____
originaire du Chenit et de l'Abbaye _____ domiciliée à
Solliat _____ née à
Solliat _____ le vingt-huit septembre _____
mil neuf cent cinq _____ fille de

Hector Reymond, horloger _____ et de
Ellen Henriette née Simond, au Solliat _____

Comme témoins : } 1. Fritz Capt Tionnet, pierriste Drassus
2. Marius Capt Reubi, pierriste Drassus.

Les publications ont eu lieu à Drassus et à l'Abbaye, le
20, au Sentier le 21 octobre 1925. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Drassus, le 6 Novembre, mil-neuf-cent-vingt-cinq _____

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé
" " " de la fiancée
" les actes de publications
du Drassus, l'Abbaye et
du Sentier. _____

Les époux :

Auguste Capt
Yvonne Capt

Les témoins :

Fritz Capt
Marius Capt

L'officier de l'état civil :

Jab. Tolay
mair

Communiqué à L'Abbaye. _____

Registre des mariages A.

N^o 1.
Capt
Rochat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Capt Louis Alfred _____
célibataire _____
pierriste _____
originaire des Chenit _____ domicilié à
Brassus _____ né à
Chéz-Elleplan _____ le premier juin _____
_____ mil neufcent un _____ fils de
Fritz Auguste Capt, pierriste _____ et de
Francis Augustine née Vionnet, au Brassus.

2. Rochat Lydie Cécile _____
célibataire _____
pierriste _____
originaire du Lieu _____ domiciliée à
Charbonnières _____ née à
Charbonnières _____ le sept octobre _____
_____ mil neufcent quatre _____ fille de
Jules Jérémie Rochat, agriculteur, aux Charbonnières de
Marie Berthe née Chery, décédée _____

Comme témoins : { 1. Jules Jérémie Rochat, Charbonnières
2. Fritz Auguste Capt. Brassus.

Les publications ont eu lieu à u Brassus le 30, au Lieu
et au Sentier le 31 mars 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus, le vingt-trois avril, mil-neuf-cent-vingt-six

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé
" " " de la fiancée
Promesse de mariage.
Les actes de publications
du Lieu, Sentier et
Brassus. _____

Communiqué au Lieu _____

Les époux :

Louis Capt
Lydie Capt

Les témoins :

J. Jérémie Rochat
Fritz A. Capt

L'officier de l'état civil :

Jab. Folay.

N^o 2.
Genoud
et
Vial

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Genoud Léon Robert _____
célibataire _____
Scieur _____
originaire de Chamosou _____ domicilié à
Chamosou _____ né à
Chamosou _____ le Six avril _____
_____ mil huit cent huitante-neuf _____ fils de
feu François Genoud _____ et de
feu Suzanne née Comby _____

2. Vial Clotilde _____
célibataire _____
cuisinière _____
originaire de Bois d'Amont _____ domiciliée à
Bois d'Amont _____ née à
Paris _____ le treize août _____
_____ mil huit cent quarante-trois _____ fille de
feu Victor Vial _____ et de
feu Marie Eugénie née Prince _____

Comme témoins : } 1. Joseph Genoud, bucheron Bois d'Amont
2. John Lamy, industriel Bois d'Amont

Les publications ont eu lieu à Chamosou le 14 mars
et au Bois d'Amont le 1^{er} avril 1926,
sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus, le vingt-six avril, mil neuf-cent-vingt-six

Pièces déposées :

Un certificat de publi-
cation, délivré par l'état
civil de Chamosou

Les époux :

Genoud Robert
Genoud Clotilde

Les témoins :

Genoud Joseph
Lamy John

Communiqué à Chamosou
et à la chancellerie

L'officier de l'état civil :

Jab. Tolay
[Signature]

N^o 3
Guignard
Caillet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guignard Jules Henri _____
célibataire _____
horloger _____

originaire de L'Abbaye _____ domicilié à
Brassus _____ né à

L'Abbaye _____ le vingt octobre _____
mil huit cent nonante-neuf _____ fils de

Ami Henri Guignard, agriculteur, L'Abbaye et de
Marie Adrienne née Epitoux, décédée. —

2. Caillet Clothilde Kelly _____
célibataire _____
ménagère _____

originaire de Maracon _____ domiciliée à
Orient _____ née à

Orient _____ le quatorze octobre _____
mil neuf cent deux _____ fille de

Louis Adrien Caillet, horloger à Orient _____ et de
Annette Rosine Louise née bapt, décédée _____

Comme témoins :) 1. James Aubert, horloger au Brassus
) 2. Maurice Caillet horloger à Orient.

Les publications ont eu lieu à Brassus et à L'Abbaye le
30 avril et à Maracon le 2 mai 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus le douze mai, mil. neuf. cent. vingt. six.

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé
" " " de la fiancée
les Actes de publication
du Brassus
Sentier
L'Abbaye
Maracon

Les époux :

Henri Guignard
Clothilde Guignard

Les témoins :

James Aubert
Maurice Caillet

Communiqué à l'Etat-civil
de Salzigues. _____
et de L'Abbaye. _____

L'officier de l'état civil :

Jac. Tolay.

N^o 4.
Lecoultré
Golaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lecoultré Henri Hector _____
célibataire _____
pierriste _____

originaire du Chénit _____ domicilié à
Bas-du-Chénit _____ né à
Bas-du-Chénit le onze janvier _____
_____ mil neuf cent trois _____ fils de

Eugène Alexandre Lecoultré, agriculteur et de
Louise Emilie Emma née Audemar, au B. du Chénit

2. Golaz Germaine Olga _____
célibataire _____
horlogère _____

originaire de L'Abbaye _____ domiciliée à
La bombe du Houssillon _____ née à
Charbonnières _____ le huit juin _____
_____ mil neuf cent quatre _____ fille de

Jean Eugène Golaz, St de Louanes à Lussy et de
Melanie Eva Adèle née Raymond, décédée _____

Comme témoins : } 1. Albert Audemar, horloger Brassus
} 2. Adolphe Raymond, pierriste Brassus,

Les publications ont eu lieu à Brassus le 22, à L'Abbaye
le 23 et au Sentier le 24 avril 1926. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus, le douze mai, mil-neuf-cent-vingt-six.

Pièces déposées :
acte de naissance de la fiancée
" " " " du fiancé, au
dernier pris au registre.
Les actes de publications
du Brassus, Sentier et
L'Abbaye. _____

Communiqué à L'Abbaye _____

Les époux :
H^{ri} Lecoultré.
Germaine Lecoultré

Les témoins :
Albert Audemar
Ad. Raymond

L'officier de l'état civil :
J. Golaz.
J. M. _____

Registre des mariages A.

N^o 5
Egli
et
Piquet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Egli Paul André _____
célibataire _____
mécanicien électricien _____
originaire de Hohenrain _____ domicilié à
Sentier _____ né à
Lavey les Bains le vingt-quatre décembre
_____ mil neuf cent un _____ fils de
Xavier dit Auguste Egli _____ et de
Hélène née Pittet à Bouveret _____

2. Piquet Adrienne Françoise _____
célibataire _____

originaire du Chenit et de Genève _____ domiciliée à
Brassus _____ née à
Brassus _____ le neuf novembre _____
_____ mil huit cent nonante-six _____ fille de
Robert Alceis Piquet, horloger _____ et de
Maria Louise née Inglin au Brassus.

Comme témoins : { 1. Robert Piquet, horloger Brassus.
2. Charles Malandrino horloger Brassus.

Les publications ont eu lieu à u Brassus le 16, au Sentier
à Genève et à Hohenrain le 17 Avril 1926

* Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus, le douze Mai, mil. neuf. cent. vingt. six

Pièces déposées :

Un certificat de pu-
blication délivré par
l'état civil du Sentier

Les époux :

P. Egli
Adrienne Egli

Les témoins :

Robert Piquet
Charles Malandrino

Communiqué aux Etats. Civil
de Hohenrain et
Genève. Ville _____

L'officier de l'état civil :

Jak. Tolay

N^o 6.
Aubert
et
Piaget

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Aubert Roland Marius.
 célibataire
 pierriste
 originaire de Chenit domicilié à
Brassus né à
Brassus le quinze août
mil huit cent nonante-deux fils de
William Henri Aubert, décédé et de
Louise Henriette née Lecoulhe, au Brassus.

2. Piaget Verena
 célibataire
 ménagère
 originaire de Bayards et La Côte-aux-Jés. domiciliée à
La Côte-aux-Jés née à
La Côte-aux-Jés le six mai
mil huit cent nonante-sept fille de
Georges Edouard Piaget et de
Emma née Büngli à La Côte-aux-Jés.

Comme témoins :
 1. John Piaget, horloger, La Côte aux Jés.
 2. Franck Aubert, pierriste Brassus

Les publications ont eu lieu à Brassus le 5, aux Bayards,
 à La Côte-aux-Jés et au Sentier le 6 juillet
1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus, le douze août, mil-neuf-cent-vingt-six.

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé.
de la fiancée.
les actes de publication
des Bayards, La Côte-aux-Jés.
le Sentier et le Brassus.

Les époux :

Roland Aubert Piaget
Verena Aubert Piaget.

Les témoins :

John Piaget
Franck Aubert.

Communiqué aux États-civil
des Bayards et de la
Côte-aux-Jés.

L'officier de l'état civil :

Jab. Tolay.

Registre des mariages A.

N^o 7.
Capt
et
RoCHAT

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Capt Auguste François _____
célibataire _____
horloger _____

originaire de Chénit _____ domicilié à
Chéz - Jacob _____ né à
Chéz-le-Flaite _____ le onze décembre _____

_____ mil neuf cent deux _____ fils de
François Gustave Capt, Scieur _____ et de
Jolie Susanne Béatrice née Riguet, à Chéz. Jacob.

2. RoCHAT Lucy Marie _____
célibataire _____

employée de bureau _____
originaire du Lieu _____ domiciliée à

Orient _____ née à
Charbonnières _____ le trois novembre _____
_____ mil neuf cent deux _____ fille de

Jules Floise RoCHAT, laitier _____ et de
Lina née Bär à Orient _____

Comme témoins : } 1. Julien Baudraz, hôtelier Brassus
} 2. Alfred RoCHAT, horloger Orient

Les publications ont eu lieu à u Brassus, le 25, au
Sentier et au Lieu le 26 août 1926. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus le dix-sept Septembre,
mil-neuf-cent-vingt-six. _____

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
" " de la fiancée
Les actes de publication
du Brassus, Sentier
et Le Lieu. _____

Les époux :

Aug. Capt
Lucy Capt

Les témoins :

Julien Baudraz
Alfred RoCHAT

Communiqué au Lieu. _____

L'officier de l'état civil :

Jab. Folay

N^o 8.
Aubert
et
Cretin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Aubert Fernand Louis _____
 célibataire _____
 horloger _____
 originaire de Chenit _____ domicilié à
 Fiquet-Dessous _____ né à
 Fiquet-Dessous _____ le quinze janvier _____
 _____ mil neuf cent trois _____ fils de
 Eugène Henri Aubert, agriculteur _____ et de
 Lola née Chanson, aux Fiquet-Dessous. _____

2. Cretin Eugénie Louise _____
 célibataire _____
 demoiselle de magasin _____
 originaire de Morez (D^t du Jura, France) _____ domiciliée à
 Bas-de-la-bombe _____ née à
 Bas-du-Chenit _____ le vingt-huit mars _____
 _____ mil neuf cent deux _____ fille de
 Paul Narcisse Cretin, pierriste _____ et de
 Louise Eugénie née Ramelet, décédée _____

Comme témoins :
 1. Julien Baudraz, hôtelier au Brassus
 2. François Meylan, fromager au Brassus

Les publications ont eu lieu à u Brassus le 20 et au
 Sentier le 23 août 1926. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus, le dix-sept septembre, mil-neuf-cent-vingt-six.

Pièces déposées :
 Acte de naissance du fiancé.
 " " " de la fiancée
 permis de domicile " " "
 consentement du père " " "
 acte de décès de la mère " " "
 Autorisation du D^t de Justin Tolice
 certificat de Capacité matrimoniale
 du Consulat Français, les actes
 de publication Sentier et Brassus.
 Communiqué
 à la chancellerie. _____

Les époux :
 Fernand Aubert.
 Eugénie Aubert

Les témoins :
 Julien Baudraz.
 François Meylan

L'officier de l'état civil :
 Gab. Tolay.

Registre des mariages A.

N^o 9.
Fiquet
et
Ducet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fiquet Marcel Louis _____
célibataire _____
horloger _____
originaire de Chenit _____ domicilié à
Campe _____ né à
Campe _____ le huit septembre _____
_____ mil huit cent nonante-neuf _____ fils de
David Auguste Fiquet, négociant _____ et de
Marguerite née Steffen, au Campe. _____

2. Ducet Marguerite Caroline _____
célibataire _____
horlogère _____
originaire de Font, Fiaugères, et Besencens _____ domiciliée à
Campe _____ née à
Gillarens _____ le vingt-huit décembre
_____ mil neuf cent quatre _____ fille de
Paul Jules Ducet _____ à Genève _____ et de
Marie Emma née Richoz, à Echandens _____

Comme témoins :
1. Albert Fiquet, serrisseur au Brassus.
2. Hector Fiquet, serrisseur au Brassus.

Les publications ont eu lieu à Brassus et au Sentier
le 18, à Font, Fiaugères et Besencens, le
20 septembre 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus, le quatorze, octobre, mil-neuf-cent-vingt-six.

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé.
" " " de la fiancée.

Les publications de mariage
du Brassus, Sentier,
Font, Fiaugères et Besencens,

Communiqué à l'état-civil
de St-Martin, Fribourg.

Les époux :

Fiquet Marcel.
Fiquet Marguerite

Les témoins :

Fiquet Albert.
Fiquet Hector

L'officier de l'état civil :

Jac. Tolay.

N^o 10.
Bodenmann
et
Audemars

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bodenmann Charles Henri _____
célibataire _____
horloger _____
originaire de Urnäsch (appelé Ex^{t.}) _____ domicilié à
Sampé _____ né à
Sampé _____ le douze novembre _____
_____ mil huit cent nonante Sept _____ fils de
Jacob Bodenmann, menuisier _____ et de
Adrienne Justine née Meylan, au campé _____

2. Audemars Susanne Marie _____
célibataire _____
ménagère _____
originaire de Chénit _____ domiciliée à
Bas-du-Chénit _____ née à
Sentier _____ le vingt-cinq janvier _____
_____ mil neuf cent quatre _____ fille de
Louis François Lucien Audemars, décédé _____ et de
Julia Elisa née Meylan, au Bas-du-Chénit _____

Comme témoins : { 1. Jacob Bodenmann, menuisier au campé
2. Louis Audemars, horloger à Chez-Meylan.

Les publications ont eu lieu à Brassus et au Sentier
le 8, à Urnäsch le 9 novembre 1926. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus, le vingt-cinq novembre, mil-neuf-cent-vingt-six

Pièces déposées :
acte de naissance du fiancé.
" " " de la fiancée.
Les publications de mariage
du Sentier, Urnäsch et
du Brassus.

Communiqué à Urnäsch. _____

Les époux :
Charles Bodenmann
Susanne Bodenmann
Les témoins :
Jacob Bodenmann
Louis Audemars.

L'officier de l'état civil :

Jab. Solay.
[Signature]

Vu le 25 novembre 1926
[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 11.
Cretin
et
Logoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cretin Arthur Narcisse _____
célibataire _____
pierreiste _____
originaire du Chenit _____ domicilié à
Brassus _____ né à
Bas-de-la-Combe _____ le deux Mars _____

_____ mil neuf cent cinq _____ fils de
Paul Narcisse Cretin, pierreiste _____ et de
Marie Fanny née Ramolet au Brassus _____

2. Logoz Yvonne Odette _____
célibataire _____
institutrice _____

originaire de Goumoëns-la-Ville _____ domiciliée à
Brassus _____ née à
Lausanne _____ le Six Février _____

_____ mil neuf cent deux _____ fille de
Julien Ernest Logoz, employé postal _____ et de
Julia née Morel, à Lausanne _____

Comme témoins : { 1. Charles Golay, agriculteur au Brassus
2. Eugène Renaud, pierreiste au Brassus

Les publications ont eu lieu à Brassus, Sentier et
Goumoëns-la-Ville le 8 novembre 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus, le trois décembre, mil-neuf-cent-vingt-six.

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
" " " de la fiancée
Les actes de publications
de Goumoëns-la-Ville, du
Sentier et du Brassus

Les époux :

Arthur Cretin
Yvonne Cretin.

Les témoins :

Ch. A. Golay
Eugène Renaud.

Communiqué à Echallens. —

L'officier de l'état civil :

Jab. Golay.

Le numéro 11 à la
page 141 est celui de
la dernière inscription
faite en 1926.

Les deux doubles
sont conformes, ce
que nous certifions.

Brassus, 5 Janv. 1927.

L'OFFICIER D'ETAT CIVIL.

Jab. Golay.

Conformément à la
loi, un double a été
transmis ce jour à
l'autorité cantonale.

No 1.
Golay
et
Capt

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Golay Henri Léopold _____
 célibataire _____
 horloger _____
 originaire de Chenit _____ domicilié à
Brassus „ Das. de la bombe _____ né à
Vignat. Dessus _____ le vingt-un avril _____
 _____ mil neuf cent trois _____ fils de
Leopold Henri Golay, ancien facteur _____ et de
Alice Eugénie née Golay, au Das. de la bombe

2. Capt Mathilde Aline _____
 célibataire _____
 pierriste _____
 originaire de Chenit _____ domiciliée à
Brassus „ Chy. Meylan _____ née à
Chy. Meylan _____ le vingt-huit mars _____
 _____ mil neuf cent sept _____ fille de
Fritz Auguste Capt, fabricant pierriste _____ et de
Françoise Augustine née Vionnet, à Chy. Meylan

Comme témoins : { 1. Fritz Capt Vionnet Chy. Meylan
 2. David Golay, horloger, Das. de la bombe

Les publications ont eu lieu à Brassus le 17 et au
Sentier le 18 mars 1907.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus, le huit avril, mil-neuf-cent-vingt-sept

Pièces déposées :
 acte de naissance du fiancé
 „ „ de la fiancée
 autorisation des parents
 de la fiancée.
 les actes de publication
 du Brassus et du Sentier.

Les époux :
H Golay
Mathilde Golay

Les témoins :
Fritz Capt
David Golay

Communiqué

L'officier de l'état civil :
Gab. Golay

Registre des mariages A.

N^o 9.
Capt
Figuert

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Capt Richard Auguste _____

Célibataire _____

pierriste _____

originaire de Chenit _____ domicilié à

Chez. Meylan _____ né à

Chez. Meylan _____ le vingt-cinq décembre _____

_____ mil huit cent nonante-neuf _____ fils de

Fritz Auguste Capt, fabricant pierriste _____ et de

Françoise Augustine née Vionnet, à Chez. Meylan

2. Figuert Ida Elisa _____

Célibataire _____

ménagère _____

originaire de Chenit _____ domiciliée à

Bas. de la bombe _____ née à

Bas. de la bombe _____ le onze mars _____

_____ mil neuf cent dix _____ fille de

Saul Emile Figuert, charcutier _____ et de

Elisabeth née Grossenbacher, au Bas. de la bombe.

Comme témoins : 1. Fritz Capt, Vionnet, Chez. Meylan

2. Saul Emile Figuert, Bas. de la bombe

Les publications ont eu lieu à Brassus le 1^{er} et au

Sentier le 9 avril 1927.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus, le vingt-neuf avril, mil-neuf-cent-vingt-sept.

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé

" " de la fiancée

mis au registre.

Les actes de publication

du Sentier et de Brassus.

Communiqué

Les époux :

Richard Capt

Ida Capt

Les témoins :

Fritz Capt
Saul Figuert

L'officier de l'état civil :

Jab. Folay.

N^o 3,
 Rochat
 et
~~Piquet~~
 Albert.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rochat Eugène François _____
 célibataire _____
 agriculteur _____
 originaire du Lieu et du hémite _____ domicilié à
 Siquet - Dessous _____ né à
 Brassus _____ le seize, huit _____
 _____ mil neuf cent trois _____ fils de
 Eugène Rochat, agriculteur aux Siquet - Dessous et de
 Louise Marguerite née Siquet, décédée _____

2. Aubert Julianne Ernestine _____
 célibataire _____
 Couturière _____
 originaire de hémite _____ domiciliée à
 Chy. le. Flaire _____ née à
 Sombier _____ le onze octobre _____
 _____ mil neuf cent quatre _____ fille de
 Julien Aubert, horloger, Chy. le. Flaire et de
 Bertha Héline née Siquet, décédée _____

Comme témoins : { 1. Eugène Rochat Siquet - Dessous.
 2. Julien Aubert - Chy. le. Flaire

Les publications ont eu lieu à u Brassus le 19, au Sombier
 et au Lieu le 20 avril 1927. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus, le six mai mil. neuf. cent. vingt. sept.

Pièces déposées :

l'acte de naissance du fiancé
 " " de la fiancée.
 les actes de publication
 du Brassus, Sombier et
 du Lieu. _____

Les époux :

Eugène Rochat
 Julianne Rochat

Les témoins :

Julien Aubert
 Eugène Rochat Siquet

Communiqué au Lieu. _____

L'officier de l'état civil :

Jab. Tolay


Registre des mariages A.

N^o 4.
Meylan
Guignard^{et}

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meylan Emile Henri, veuf de Alice Eugénie
née Meylan dès le 29 juin 1924. _____
horloger _____

originaire de Chenit _____ domicilié à

Campe _____ né à

Campe _____ le trois mars _____

_____ mil huit cent huitante-trois _____ fils de

William Louis Meylan, agriculteur et de
Jélie Eugénie née Simond, au Campe

2. Guignard Juliette Louise _____

Célibataire _____

horlogère _____

originaire de Lieu _____ domiciliée à

Brassus (chez Jacob.) _____ née à

Combensire _____ le douze juillet _____

_____ mil huit cent nonante-six _____ fille de

Alfred François Guignard, agriculteur et de

Jelma Clémence née Rechat, chez Jacob.

Comme témoins : 1. William Louis Meylan, Campe

2. Alfred François Guignard, chez Jacob.

Les publications ont eu lieu à u Brassus le 2, au
Sentier et au Lieu le 4 juin 1927.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus, le vingt-deux juin, mil. neuf. cent -
vingt. Sept.

Pièces déposées :

acte de naissance de la fiancée
" de 1^{er} mariage du fiancé et
acte de décès de sa 1^{re} femme,
ces deux derniers pris au
régistre, les actes de
publication du Lieu,
Sentier et Brassus.

Les époux :

Emile Meylan.
Juliette Meylan.

Les témoins :

William Meylan
Alfred Guignard

Communiqué à l'état civil
du Lieu. _____

L'officier de l'état civil :

Jab. Folay.
[Signature]

N^o 5.
Meylan
et
Meylan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meylan Edward William, veuf de _____
- Susanne Louise Fanny née Tubert, d^{éc} le 5 nov: 1903
- Serrisseur _____

originaire du chevit _____ domicilié à
Drassus _____ né à
chez-Meylan _____ le cinq août _____

_____ mil huit cent huitante-six _____ fils de
Charles William Meylan, d^{éc} _____ et de
Anna Louise née Meylan, au Drassus. _____

2. Meylan Alice Violette _____
Célibataire _____

horlogère _____
originaire du chevit _____ domiciliée à
Campe _____ née à
Campe _____ le vingt un décembre _____

_____ mil neuf cent _____ fille de
Jacques Henri Meylan, agriculteur _____ et de
Julia Eugénie née Tolay, au Campe _____

Comme témoins : } 1. Jacques H^{ri} Meylan, agriculteur au Campe
} 2. Robert Meylan, pierriste au Drassus

Les publications ont eu lieu à u Drassus le 25 et au
Dentier le 27 juin 1904.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Drassus, le huit juillet, mil-neuf-cent-vingt-sept.

Pièces déposées :
Acte de naissance de la fiancée
de mariage (1^{er}) du
fiancé, l'acte de décès
de la première femme.
Les actes de publication
du Dentier et du Drassus.

Les époux :
Ed. W. Meylan
Alice Meylan

Les témoins :
Jacques H^{ri} Meylan
Rob. Meylan Tullioz

Communiqué

L'officier de l'état civil :
Jac. Tolay

Registre des mariages A.

N^o 6.
 Reymond
 et
 Renaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reymond Gustave Adolphe
 Célibataire
 pierriste
 originaire de Chenit domicilié à
 Brassus né à
 Bas-du-Chenit le seize août
 mil huit cent huitante-neuf fils de
 David Henri Reymond agriculteur et de
 Elise née Lecoulte, décédée.

2. Renaud Maria Eugénie
 Célibataire
 pierriste
 originaire de St-George domiciliée à
 Brassus née à
 Brassus le vingt-un octobre
 mil huit cent quarante-sept fille de
 François Louis Charles Renaud, décédé et de
 Louisa Jenny née Tammelet, décédée.

Comme témoins :
 1. Charles Capt, pierriste, chev. Tribillet
 2. Henri Jay, pierriste, chev. Tribillet

Les publications ont eu lieu à Brassus le 15, au Sentier
 le 17 et à St-George le 18 octobre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus le quatre novembre, mil huit cent vingt-sept.

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés
 actes de publications
 du Brassus, Sentier
 et St-George.

Les époux :

Gustave Reymond
 Maria Renaud

Les témoins :

Charles Capt
 Henri Jay

L'officier de l'état civil :

Jab. Tolay

Communiqué à St-George.

Tu le 8 novembre 1927
 au 10000
 Spifph.

N^o 7.
Meylan
Jäck.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meylan Marius _____
Célibataire _____
entrepreneur terrassier _____
originaire du Chenit _____ domicilié à
Fiquet-Dessous _____ né à
Sentier _____ le premier novembre _____
_____ mil huit cent nonante six _____ fils de
Jean Jacques Edouard Meylan, Cantonnier et de
Marie née Lailard, aux Fiquet-Dessous. _____

2. Jäck Marie Alice Elise _____
Célibataire, mineure autorisée _____
ménagère _____
originaire du Chenit _____ domiciliée à
Fiquet-Dessous _____ née à
Vallorbe _____ le treize mai _____
_____ mil neuf cent neuf _____ fille de
Leopold Louis Jäck, Célibataire _____ et de
Héry Eugénie née Solay, aux Fiquet-Dessous _____

Comme témoins : } 1. Jean Meylan, Cantonnier F^t dessous
2. Edmond Paudot, pierriste aux Meylan

Les publications ont eu lieu à u Sentier et au Brassus,
le 1^{er} décembre 1907. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus, le trente-un décembre, mil-neuf-cent-tingt-sept

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
" " de la fiancée
autorisation de mariage
p: la fiancée mineure.
les actes de publication
du Sentier et du Brassus.

Les époux :

Meylan Marius
Elise Meylan.

Les témoins :

Jean Meylan
Edmond Paudot.

Communiqué

L'officier de l'état civil :

Jab. Solay.

Le N^o 7 à la page
148, est celui de
la dernière inscrip-
tion faite en 1907.

Les deux doubles
sont conformes, ce
que nous certifions.

Brassus, 4 Jan: 1908

L'OFFICIER D'ETAT CIVIL

Jab. Solay.

Conformément à
la loi, un double a
été transmis ce jour
à l'autorité cantonale.

N^o 1.
Piquet
et
Goy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Piquet Emile Arnold, _____
Célibataire _____
Mécanicien-horloger _____
originaire du Chénit et de Genève _____ domicilié à
Brassus _____ né à
Brassus _____ le vingt-deux octobre _____

_____ mil huit cent nonante-neuf _____ fils de
Adrien Auguste Piquet, horloger _____ et de
Marie Helène née Piquet, au Brassus. _____

2. Goy née Audemars Helène Cécile, veuve
de Goy Alfred Ami, déc. le 24 Février 1925 _____
Commerçante _____
originaire du Chénit _____ domiciliée à

Brassus _____ née à
Santier _____ le Sept Avril _____
_____ mil neuf cent deux _____ fille de

Louis François Lucien Audemars, décédé _____ et de
Julia Blisa née Heylan, au Bas-du-Chénit _____

Comme témoins : } 1. Adrien Piquet, horloger au Brassus.
} 2. Louis Audemars, agriculteur au Brassus.

Les publications ont eu lieu à _____ Brassus le 14, au Santier
le 15 et à Genève le 16 mars 1928. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus, le cinq Avril mil neuf-cent-vingt-huit. _____

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
" de 1^{er} mariage de la
fiancée, acte de décès de
son mari, les actes de
publication, au Brassus,
Santier et Genève.

Les époux :

Arnold Piquet
Helène Piquet

Les témoins :

Adrien Piquet
Louis Audemars

Communiqué à Genève. Ville _____

L'officier de l'état civil :

Jab. Jolay
[Signature]

Par jugement du Tribunal
du district de La Vallée du 6
juin 1947, déclaré assenti et
procédé le 9 octobre 1947;
le mariage ci-contre a été
dissous par le divorce.

L'OFFICIER D'ETAT CIVIL.



N^o 3.
Audemars
et
Dautaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Audemars Charles Edouard _____
Célibataire _____
agriculteur _____
originaire de Cherit _____ domicilié à
Brassus _____ né à
Brit. Meylan _____ le dix septembre _____
_____ mil huit cent nonante-deux _____ fils de
Louis Benjamin Audemars, horloger au et de
Ernestine Fanny née Valette, décédée — Brit. Meylan

2. Dautaz Marie Felicie _____
Célibataire _____
Couturière _____
originaire de Vois-d'Amont "Tura" France domiciliée à
Brassus _____ née à
Brassus _____ le vingt-quatre mars _____
_____ mil huit cent nonante-cinq _____ fille de
Lucien Arthur Dautaz, pierriste _____ et de
Jeanne Léonore née Bonardi, au Brassus.

Comme témoins : { 1. Isaac Golay, horloger au Brassus
2. Jean Bianchi, entrepreneur Brassus.

Les publications ont eu lieu à Brassus le 2 et au _____
Sentier le 9 avril 1928. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus, le onze mai, mil-neuf-cent-vingt-huit

Pièces déposées :

Actes de naissances des fiancés
Autorisation de publication
du St. de Justice et Polier
Permis de domicile de la fiancée
les actes de publications des
Brassus et Sentier.

Un certificat de Capacité
de l'étranger par le consul
de France à Lausanne.

Communiqué

à la Chancellerie.

Les époux :

Audemars Charles
Marie Audemars

Les témoins :

Isaac Golay,
J. Bianchi

L'officier de l'état civil :

Jac. Golay.
[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 3.
Aubert
et
Piquet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Aubert Émile Eugène, _____
célibataire _____
agriculteur _____

originaire du Chenit _____ domicilié à

Brassus „ Piquet-Dessous. _____ né à

Noiry _____ le dix-huit mai _____

mil neuf cent un _____ fils de

Eugène Henri Aubert, agriculteur _____ et de
Tola née Chanson, aux Piquet-Dessous. _____

2. Piquet Elisabeth Lucy. _____

célibataire _____

horlogère _____

originaire du Chenit _____ domiciliée à

Brassus „ Piquet-Dessous _____ née à

Piquet-Dessous _____ le vingt-huit février _____

mil neuf cent dix _____ fille de

Charles Louis Piquet, horloger _____ et de

Marie Dophie née Cecaulte, aux Piquet-Dessous

Comme témoins :
1. William Moser, hôtelier au Brassus
2. Charles Piquet, horloger, P^e Dessous.

Les publications ont eu lieu à _____ Brassus le 2 et au
Dentier le 3 mai 1928. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus, le dix-huit mai, mil-neuf-cent-vingt-huit

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
" " de la fiancée
les actes de publications
du Brassus et de Dentier.

Les époux :

Émile Aubert,
Elisabeth Aubert

Les témoins :

Thomé
Charles Piquet

L'officier de l'état civil :

Jab. Tolay.

Communiqué

N^o H.
Golay
et
Caillet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Golay François Eugène _____
célibataire _____
horloger _____

originaire de Chenit _____ domicilié à

Piquet-Dessus _____ né à

Piquet-Dessus _____ le vingt octobre _____

_____ mil huit cent nonante-neuf _____ fils de

James Auguste Golay, facteur postal _____ et de
Marie Elise Peymond, aux Piquet-Dessus. _____

2. Caillet Emma Marguerite _____
célibataire, mineure autorisée _____
horlogère _____

originaire de Maracou _____ domiciliée à

Sentier-Chy-Villard _____ née à

Chy-Villard _____ le treize décembre _____

_____ mil huit cent huit _____ fille de

Charles César Caillet, scieur à Chy-Villard _____ et de
Adèle Clémentine Benoit, dévidée _____

Comme témoins : { 1. James Golay, charpentier Piquet-Dessus
2. Wolphe Caillet, scieur Chy-Villard.

Les publications ont eu lieu à Beassus, Sentier et
Maracou le 11 juin 1908. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Beassus, le vingt-neuf juin, mil-huit-cent-vingt-huit.

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
" " " de la fiancée
une autorisation du père
de la fiancée mineure
les actes de publication
du Beassus, Sentier
et Maracou. _____

Communiqué à l'Etat-civil
de Salziens. _____

Les époux :

François Golay
Marguerite Golay

Les témoins :

James Golay fils
Wolphe Caillet

L'officier de l'état civil :

Jab. Golay
[Signature]

N° 5.
Golay
Schwar

Hol. 8.
fol 340

Par décision du Dép. de
Justice et Police Vaudoise en
date du 25.11.1928 —
Statue la constitution de
l'acte de mariage ci-joint
en ce sens que le nom
patronymique des époux
soit orthographié "Schwar"
et non "Schwarz"

SENTIER ce 8.2.1928
L'OFFICIER D'ETAT CIVIL



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Golay Humbert François Hector. _____
célibataire _____
horloger _____
originaire de Chénit _____ domicilié à
Brassus _____ né à
_____ le Sept mai _____
_____ mil neuf cent _____ fils de

Henri François Golay, horloger _____ et de
Jeanne Elise née Siquet, décédée _____

2. Schwar Kelly Esther. _____
Célibataire _____
institutrice _____
originaire de Oberlangenegg. (Berne) _____ domiciliée à
Brassus _____ née à
Yverdon _____ le Seize décembre _____
_____ mil neuf cent quatre _____ fille de

James Edmond Schwar, décédé _____ et de
Marie Louise née Ravey, à Yverdon.

Comme témoins : 1. François Golay, horloger, Brassus
2. Emile Golay, horloger, Brassus.

Les publications ont eu lieu à u Brassus le 11, au Sentier
et à Schwarzenegg le 12 juillet 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus le Trente juillet, mil-neuf
cent-vingt-huit.

Pièces déposées :
acte de naissance du fiancé
" " " de la fiancée.
les actes de publications
du Brassus, Sentier
et Schwarzenegg.

Les époux :
Humbert Golay
Kelly Schwar

Les témoins :
F. Golay
Emile Golay

Communiqué
à Schwarzenegg.

L'officier de l'état civil :
Gab. Golay

N^o 6.
Nicole
Golay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nicole Henri Paul _____
Célibataire _____
mécanicien _____
originaire du Lieu _____ domicilié à
Piquet-Dessous _____ né à
Lieu _____ le vingt-deux octobre _____
_____ mil neuf cent un _____ fils de
Paul Henri Gustave Nicole, horloger au Lieu et de
Augusta Wilhelmine née Heylan, décédée. _____

2. Golay Madeleine Emma _____
Célibataire _____
originaire de Chenit _____ domiciliée à
aux Piquet-Dessous _____ née à
Piquet-Dessous _____ le vingt-un mars _____
_____ mil neuf cent sept _____ fille de
Frédéric John Golay, maître à l'école d'horlogerie et de
Amélie Dorcas Louise née Tubler, aux Piquet-Dessous
Comme témoins : { 1. Adrien Naire, négociant à Vaulion
2. Maurice Golay, horloger au Brassus.

Les publications ont eu lieu à u Brassus et au Lieu le
21 avril, au Sentier le 23 avril 1928. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus, le dix-huit, mil-neuf-cent-vingt-huit

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
" " " " de la fiancée
les actes de publications
du Brassus, Lieu et
Sentier. _____

Communiqué au Lieu. _____

Les époux :

Henri Nicole
Madeleine Nicole

Les témoins :

Adrien Naire,
Maurice Golay.

L'officier de l'état civil :

Jos. Golay.
[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 1.
Renard
et
Reymond

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Renard Marius Alfred. _____

Célibataire _____

horloger _____

originaire de St. George _____ domicilié à

Brassus _____ né à

Brassus _____ le vingt quatre mai _____

mil neuf cent trois _____ fils de

Francois Jules Louis Renard, décédé et de

Louisa Jenny née Ramelot, décédée _____

2. Reymond Eugénie Emilie. _____

Célibataire _____

horlogère _____

originaire de Chenit _____ domiciliée à

Colliat _____ née à

Lausanne _____ le vingt. mars _____

mil neuf cent six _____ fille de

Eugénie Amélie Reymond, au Colliat _____

Comme témoins : { 1. Joseph Ruffieux, horloger au Colliat
2. Paul Renard, pierriste au Brassus.

Les publications ont eu lieu à u Brassus le 3, au Sentier
le 4 et à St. George le 6 août 1928. —

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus, le div. Sept août, mil. neuf. cent. Vingt. huit.

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
" " " de la fiancée
les actes de publications
du Brassus, Sentier
et St. George. _____

Les époux :

Marius Renard
Eugénie Renard

Les témoins :

Joseph Ruffieux
Paul Renard.

Communiqué à Longevod. _____

L'officier de l'état civil :

Jab. Tolay.

N^o 8.
Meylan
et
Reymond

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meylan Roger Albert . _____
 Célibataire _____
 horloger _____
 originaire du Chenit _____ domicilié à
 Brassus _____ né à
 Brassus _____ le vingt-cinq juin _____
 mil neuf cent _____ fils de
 Albert Jules Henri Meylan, horloger _____ et de
 Hélène Marie née Liguet, au Brassus. _____

2. Reymond Hélène Kélie . _____
 Célibataire _____
 pierriste _____
 originaire du Lieu _____ domiciliée à
 Brassus _____ née à
 Solliat _____ le vingt-neuf août _____
 mil neuf cent quatre _____ fille de
 Étienne Arthur Reymond, agriculteur et de
 Jeanne Louise Ferry née Tubert, au Brassus.

Comme témoins : } 1. Jacques Reymond, agriculteur au Brassus
 } 2. Jules Henri Meylan, horloger au Brassus.

Les publications ont eu lieu à _____ Sentier, au Lieu
 et au Brassus le 9 août 1928. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus, le vingt-quatre août, mil-neuf-cent-vingt-huit.

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
 " " " " de la fiancée
 les actes de publications
 du Sentier, Lieu et
 Brassus. _____

Les époux :

Roger Meylan
 Hélène Meylan

Les témoins :

Jacques Reymond
 Jules-Henri Meylan

Communiqué au Lieu. _____

L'officier de l'état civil :

Jab. Folay.


N^o 9.
Rochat
et
Cerutti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rochat Henri Eugène. _____

Célibataire _____

agriculteur _____

originaire du Lieu et du Canton _____ domicilié à

Brassus _____ né à

Brassus _____ le quatorze août _____

_____ mil neuf cent deux _____ fils de

Emile Henri Rochat, agriculteur et de
Lina Clara née Brandt, au Brassus.

2. Cerutti Jeanne-Constance. _____

Célibataire _____

originaire de Landerou - Bombes _____ domiciliée à

Landerou _____ née à

Landerou _____ le trente un mars

_____ mil neuf cent deux _____ fille de

Jean Antoine Cerutti, maçon _____ et de

Constance Mathilde née Cürler, au Landerou

Comme témoins : 1. Henri Rochat Brandt, Brassus.

2. William Noser, hôtelier Brassus.

Les publications ont eu lieu à u Brassus le 6, au Lieu
le 7, au Sentier et au Landerou
le 9 juillet 1928. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus, le vingt-sept septembre, mil-neuf-cent-
vingt-huit.

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
" " " " de la fiancée
les actes de publications
du Brassus, Sentier,
le Lieu et Landerou.

Les époux :

Henri Rochat
Jeanne Rochat

Les témoins :

Henri Rochat
W. Noser

L'officier de l'état civil :

Jab. Folay
[Signature]

Communiqué au Lieu et
au Landerou. _____

N^o 10.
Pittet
Golay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pittet Paul Alois, _____
Célibataire _____
garde-frontière _____
originaire de Seigneux _____ domicilié à
Fionnay de Dagnes _____ né à
Ormonts-dessus _____ le vingt-cinq mai _____
_____ mil neuf cent un _____ fils de
Charles Alois Pittet, maréchal à Seigneux et de
Clara Jeanne née Enring, à Dargens.

2. Golay Juliette Elise Pauline. _____
Célibataire _____
perriste _____
originaire de Chevrit _____ domiciliée à
Brassus _____ née à
Brassus _____ le trois octobre _____
_____ mil neuf cent six _____ fille de
Louis Gustave Golay, décédé _____ et de
Julie Hélène née Piquet, décédée _____

Comme témoins :
1. Marius Bapt., fabricant perriste au Brassus
2. Auguste Huxlan, mécanicien au Brassus

Les publications ont eu lieu à Dagnes le 2 octobre, au Brassus le 3 octobre, à Seigneux le 5 octobre, et au Sentier le 6 octobre 1928, sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus le vingt-six octobre, mil-neuf-cent-vingt-huit.

Pièces déposées :
Certificat de publication

Les époux :
Pittet Paul
Juliette Pittet

Les témoins :
Capr. Perrin
Hugon Auguste

Communiqué à Seigneux et à Dagnes.

L'officier de l'état civil :
Gab. Golay,
[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 11.
Audemars

Meylan

H. B. 101:152

Par jugement du Tribunal du district de la Vallée du 27 novembre 1929, le mariage désigné ci-contre a été dissous par le divorce.

Il a été interdit à l'épouse de se remariée avant l'expiration de deux années à partir du 10 février 1930, date où le présent jugement est devenu exécutoire.

Brassus, 15 février 1930.

L'OFFICIER D'ETAT CIVIL

Jab. Tolay.



Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Audemars Louis Constant. _____

célibataire _____

agriculteur _____

originaire des Chenit _____ domicilié à

Bas-du-Chenit _____ né à

Sentier _____ le sept avril _____

mil neuf cent deux _____ fils de

Louis François Lucien Audemars, décédé et de

Julia Elisa née Meylan, au Bas-du-Chenit

2. Meylan Rosa Berthe Hélène _____

Célibataire _____

garde malade _____

originaire des Chenit _____ domiciliée à

Solliat _____ née à

Solliat _____ le vingt-sept janvier _____

mil huit cent nonante six _____ fille de

Edouard Alcide Meylan, négociant et de

Louise Emma née Fiquet, au Solliat.

Comme témoins : 1. Charles Bodenmann, horloger Brassus

2. Jacques Audemars, horloger Brassus.

Les publications ont eu lieu à Brassus le 25 et au Sentier le vingt-six octobre 1928.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus le neuf novembre, mil-neuf cent vingt huit

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.
" " " " de la fiancée.
Les publications de mariage
du Sentier et de Brassus.

Les époux :

Louis Audemars.

Rosa Audemars.

Les témoins :

Ch. Bodenmann

Jacques Audemars.

L'officier de l'état civil :

Jab. Tolay.

Communiqué

N° 12.
Renard

Ruffieux

Par jugement du Tribunal
du District de La Vallée du
3 septembre 1937, et devenu
exécutoire le 25 novembre 1937,
le mariage désigné ci-contre
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à
un an, dès le 25 novembre 1937
le délai pendant lequel les
époux ne pourront se remarier.

BRASSUS, le 1^{er} décembre 1937

L'OFFICIER D'ETAT CIVIL

M. Leuchs

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Renard Eugène Emile.

Célibataire

horloger

originaire de St George domicilié à

Brassus né à

Brassus le vingt-trois mai

mil neuf cent cinq fils de

François Charles Louis Renard, décédé et de

Luïsa Emmy née Parnolet, décédée.

2. Ruffieux Thérèse Angèle Emma

Célibataire

horlogère

originaire de St Sylvestre (Fribourg) domiciliée à

Sentier née à

Solliat le sept juillet

mil neuf cent huit fille de

Joseph Edouard Ruffieux, horloger et de

Angèle Marie, née Luge, au Sentier

Comme témoins : 1. Albert Renard, boulanger au Brassus

2. André Ruffieux, horloger au Sentier.

Les publications ont eu lieu à Brassus le 28, au Sen-
tier, à St George et à St Sylvestre le
30 octobre 1937.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus le seize novembre, mil-neuf-cent-vingt-huit.

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé
" " de la fiancée.
Les publications de ma-
riage de St George, de
Sentier, St Sylvestre
et de Brassus.

Les époux :

Eugène Renard
Thérèse Renard.

Les témoins :

Albert Renard
André Ruffieux

Communiqué à Longirois et
à St Sylvestre.

L'officier de l'état civil :

Jab. Solay

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 13.
Capt
et
Reymond

Vu le 16 nov. 1928
au 10^o 1/2^o 1/2^o

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Capt Louis Charles. _____
Célibataire _____
horloger _____
originaire de Chermat _____ domicilié à
Petit-Saconnex _____ né à
Brassus _____ le vingt-huit Février
_____ mil neuf cent quatre _____ fils de
Louis Samuel Capt horloger _____ et de
Marie Pauline née Capt, au Brassus _____

2. Reymond Camille Louise Eugénie. _____
Célibataire _____
employée de bureaux _____
originaire de Lieu _____ domiciliée à
Brassus _____ née à
Sentier _____ le treize Septembre
_____ mil neuf cent deux _____ fille de
Etienne Arthur Reymond, agriculteur _____ et de
Jeanne Louise Tenby née Aubert, au Brassus.

Comme témoins :
1. Louis Capt, horloger au Brassus.
2. Jacques Reymond, agriculteur Brassus.

Les publications ont eu lieu à u Petit Saconnex le 8, au
Lieu le 9, au Sentier le 10 et au Brassus
le 12 Septembre 1928.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus, le dix-sept Novembre, mil-neuf-cent-vingt-huit.

Pièces déposées :

Certificat de publications

Les époux :

Louis Ch^e Capt.
Camille Louise

Les témoins :

Jacques Reymond
Capt Es G^e

L'officier de l'état civil :

Jab. Tolay
[Signature]

Communiqué au Lieu et au
Petit-Saconnex.

N^o 14.
Martin
Locher

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martin Henri Louis, veuf de Augustine Bertha Benzler, dès le 28 juin 1928.

Bucheron

originaire de Château-d'Orx domicilié à

Piquet-dessus né à

Solliat le vingt-huit

mil huit cent septante fils de

feu Ami Henri Martin et de

feue Marie Louise Lugin

2. Locher Anna Ida.

Célibataire

Ménagère

originaire de St-Gall et Ragaz domiciliée à

Piquet-dessus née à

St-Gall le trois octobre

mil huit cent huitante-cinq fille de

Locher Jakob Robert et de

Ida Maria Elisabeth Müller

Comme témoins :
1. William Huser, hôtelier Brassus.
2. Albert Champendel, gendarme Brassus

Les publications ont eu lieu à Brassus et au Sentier le 3, à St-Gall, Ragaz et Château-d'Orx le 4 décembre 1928.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brassus le vingt-sept décembre
mil-neuf-cent-vingt-huit

Pièces déposées :

Acte de mariage de Martin H^{is}
" . décès de sa 1^{re} femme
" . naissance de la fiancée
les actes de publications
de Brassus, Sentier, St-Gall
Ragaz et Château-d'Orx

Les époux :

Henri Martin
Anna Martin

Les témoins :

H. Huser
A. Champendel gendarme

Communiqué à Château-d'Orx,
St-Gall et Ragaz.

L'officier de l'état civil :

Jab. Tolay.

Registre des mariages A.

N°

et

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1.

originaire de

domicilié à

né à

le

mil cent

fils de

et de

2.

originaire de

domiciliée à

née à

le

mil cent

fille de

et de

Comme témoins : 1. 2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

L'officier de l'état civil :

Communiqué

L'inscription portant le n° 141 à la page 162 est la dernière de ce volume numéro 2. La suite se trouve dans le volume numéro 3 qui commence par le n° 1. de l'année 1929. Au 31 décembre 1928, prend fin l'ordonnance fédérale du 25 février 1910 qui est remplacée par l'ordonnance fédérale du 18 mai 1928. La clôture de ce registre et l'ouverture d'un nouveau sont dictés par les nouvelles prescriptions.

Dressus. H. Janv. = 1929. L'OFFICIER D'ETAT CIVIL.



Jab. Follet. [Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Registre des mariages A.

N°

et

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1.

originaire de

domicilié à

né à

le

mil cent

fils de

et de

2.

originaire de

domiciliée à

née à

le

mil cent

fille de

et de

Comme témoins : 1. 2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

L'officier de l'état civil :

Communiqué

L'inscription portant le n° 141 à la page 162 est la dernière de ce volume numéro 2. La suite se trouve dans le volume numéro 3 qui commence par le n° 1. de l'année 1929. Au 31 décembre 1928, prend fin l'ordonnance fédérale du 25 février 1910 qui est remplacée par l'ordonnance fédérale du 18 mai 1928. La clôture de ce registre et l'ouverture d'un nouveau sont dictés par les nouvelles prescriptions.

Dressus. H. Janv. = 1929. L'OFFICIER D'ETAT CIVIL.



Jab. Follet. [Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

A
B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

re
1
2
3
4
5
6
7
8
9
0
1
2
3
4
5
6
7
8
9

Handwritten signature or scribble

[Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is scattered across the page and includes various words and phrases that are difficult to decipher.]

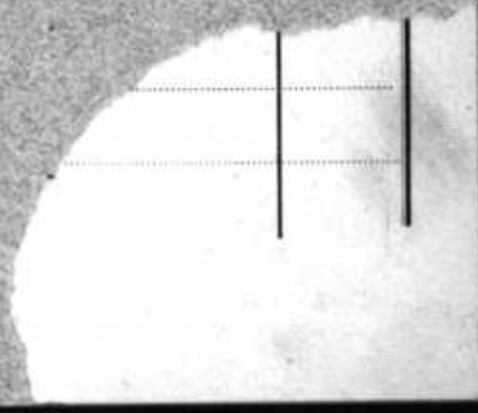
Nom	Prénoms	Origine	Page
Audemars et Meylan	Albert John Hector	Chenit	114.
Aubert et Piquet	Alfred Emile	Chenit	117.
Aubert et Rochat	Henri Franck	Chenit	71
Aubert et Golay	René Ernest	Chenit	70.
Audemars et Vallat	Robert Henri	Chenit	79.
Aubert et Jéberté	Ernest Constant	Chenit	89.
Aubert et Jauray	James Hami	Chenit	90.
Aubert et Piquet	Jean Daniel	Chenit	98.
Audemars et Audemars	Jean Henri Eugène	Chenit	104.
Albertano et Robert	Pietro Guido	Aparone - Italie.	111.
Audemars et Rochat	Louis Jules	Chenit	114.
Amphoux et Piquet	Mascime Georges	Lyon	120.
Aubert et Piquet	Roland Marius	Chenit	136.
Aubert et Brehin	Fernand Louis	Chenit	138
Audemars et Jauray	Charles Edouard	Chenit	150
Aubert et Piquet	Emile Eugène	Chenit	157
Audemars et Meylan	Louis Constant	Chenit	159

A
B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U

Nom	Prénoms	Origine	Page
Audemars et Golay	Lucy Alice	du Chenit	13.
Aubert et Boillet	Germaine Julia	du Chenit	28.
Aubert et Meylan	Bertha Emma	du Chenit	41.
Arbel et Jaccard	Violette Nathalie	Bois-d'Amont (France)	60.
Aubert et Golay	Alice Héléne	du Chenit	74.
Aubert et Meylan	Jeanne Lydie	Chenit	75.
Aubert et Meylan	Susanne Louise Fanny	Chenit	89.
Audemars et Guignard	Alice Emma	Chenit	85.
Audemars et Audemars	Elise Héléne	Chenit	104.
Audemars et Goy	Héléne Cecile	Chenit	108
Arbel et Renaud	Héléne Cecile	Bois-d'Amont	116
Audemars et Bodinmann	Susanne Marie	Chenit	110
Aubert et Rochat	Julianne Ernestine	Chenit.	144

B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V

[Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page]



[Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.]

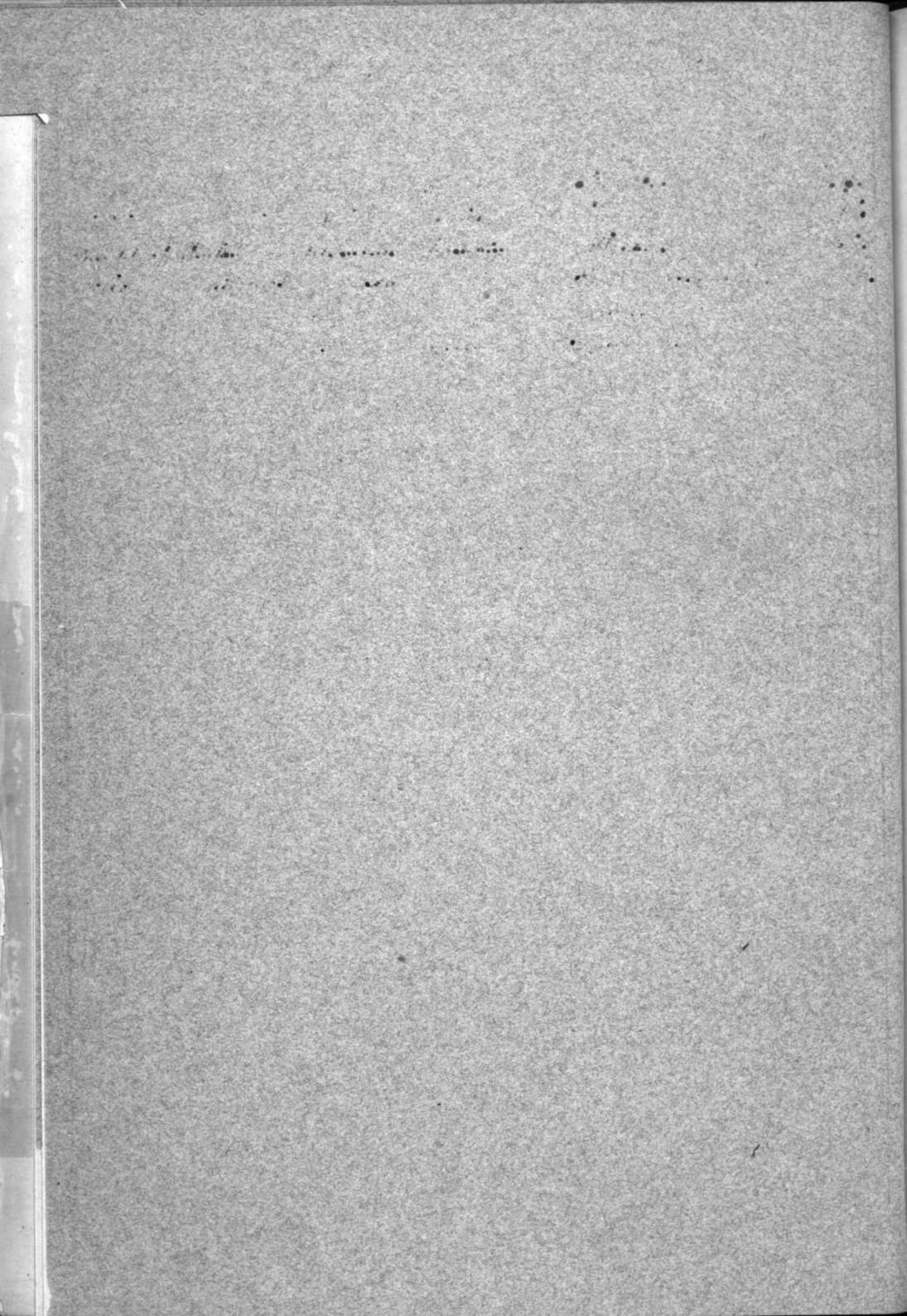


B

Nom	Prénoms	Origine	Page
Berney née Benoit	Tiquet - Louise Emilie	L'Abbaye	8
Bessou et Mégroz	Marguerite Auguste	Berolle	37.
Bidiville et Gay	Thérèse Louise	Grange	48.
Burdet et Maylan	Cécile Germaine	Method	56.
Briod et Willoud	Léa	Forel et Lucens.	96.
Dianchi et Tutzler	Marie Palmire	Brinzio (Italie.)	124.
Dyzola et Golay	Anna Joséphine	Comologno (Léssin)	125.

[Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page]

C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z



C

D

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is faint and difficult to decipher but appears to be organized into several lines or paragraphs.

Nom	Prénoms	Origine	Page
Crattaz et Conod	Paul-Emile	de St Barthélemy	5
Capit et Meylan	Maurice Edmond	Chenit	102
Capit et RoCHAT	Alphonse Jules Constant	Chenit	109.
Capit et Raymond	Auguste David	Chenit	130.
Capit et RoCHAT	Louis Alfred	Chenit	131.
Capit et RoCHAT	Auguste François	Chenit	137.
Cretin et Logoz	Arthur Narcisse	Chenit	141.
Capit et Fiquet	Richard Auguste	Chenit	143.
Capit et Raymond	Louis Charles	Chenit	161.
Cuérél et Fiquet	Herman Constant	Villars Sainte-Croix	B

C

D

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Nom	Prénoms	Origine	Page
Conod & Cottaz	Ida-Marie-Elise	des Cleis et de Ballaigue	5
Chamontou et Meylan	Julie Louise	St-Laurent (France)	35.
Capt et Lecoulter	Lucile Elise	du Chenit	45.
Caminati et Pesenti	Celestina Maria	Brembilla (Italie)	51.
Capt et Fiquet	Juliette Emilie	Chenit	65.
Capt et Fiquet	Alice Aline Julie	Chenit	76.
Capt et Tuzeler	Marie Elise Louise	Chenit	80.
Brossier et Zeberti	Renie Rose	Bière	112
Bretin et Pesenti	Juliette Aimée Césarine	Bois-d'Amont.	119.
Blere et Bodenmann	Nadia Susanne	Môtiers.	128.
Bailet et Guignard	Clothilde Kelly	Maracou	133
Bretin et Aubert	Eugénie Louise	France (Noy)	138
Capt et Golay	Mathilde Aline	Chenit	142
Bailet et Golay	Emma Marguerite	Maracou	158
Berutti Rochat	Jeanne Constance	Landeron - Cornbes	157

[Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page]

D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

1840

1841

1842

1843

1844

1845

1846

1847

1848

1849

1850

1851

1852

1853

1854

1855

1856

1857

1858

1859

1860

1861

1862

1863

1864

1865

1866

1867

1868

1869

1870

1871

1872

1873

1874

1875

1876

1877

1878

1879

1880

1881

1882

1883

1884

1885

1886

1887

1888

1889

1890

1891

1892

1893

1894

1895

D

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

D

Nom	Prénoms	Origine	Page
Sellamontà et Neustau	Margherita	Le Cheuit	20.
Déprez et Piquet	Léonie Julia	Le Lieu	77.
Gaulay et Aubert	Yvonne Emilie	Bois-d'Amont	90.
Sepierre et Secoulte	Lina Emilia	Cheuit	91.
Galloy et Vidoudez	Lucienne Alice	Divoine (France).	127.
Ducret et Piquet	Marguerite Caroline	Jout, Fauchères et Debeneub.	139.
Gaulay et Audemart	Marie Félicie	Bois d'Amont.	150

[Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.]

E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

Handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is faint and difficult to decipher but appears to be organized into several lines or columns.

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

Handwritten text, possibly a signature or date, oriented vertically.

Handwritten text, possibly initials or a signature, oriented vertically.

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

100
101
102
103
104
105
106
107
108
109
110
111
112
113
114
115
116
117
118
119
120

Nom	Prénoms	Origine	Page
Goy et Golay	Paul-Eugène	du Chenit	4
Golay et Audemard	Marius Albert	du Chenit	13.
Golay et Raymond	Georges Albert	du Chenit	16.
Golay et Meylan	Marcel Henri	du Chenit	21.
Golay et Goy	Charles Ami	du Chenit	20.
Golay et Meylan	Jules Henri Samuel	du Chenit	25.
Golay et Roman	André John Alfred	du Chenit	34.
Golay et Meylan	Jules Albert	du Chenit	43.
Goy et Bidiville	Roland Henri Louis	du Chenit	48.
Goy et Tiquet	Charles Auguste	du Chenit	54.
Gauderon et Kamel	Alphonse Anselme	de Gemrefens. Feilbourg).	64.
Golay et Aubert	Paul Emile	du Chenit	74.
Gachet et Golay	Louis Benjamin	Biolay-Ojulay et Bousrens	84.
Guignard et Audemard	Albert Louis Alfred	le Lieu	85.
Gillivron et Valteschini	Alfred	Service	88.
Goy et Audemard	Alfred Ami	Chenit	108.
Golay et Milloud	Paul Saac.	Chenit	113.
Golay et Raymond	Emile Marius	Chenit	117.
Golay et Bezzola	Fernand Henri	Chenit	125.
Ginaud et Vial	Lion Robert	Chamousson	132
Guignard et Baillet	Jules Henri	d'Albays	133
Golay et Capt	Henri Leopold	Chenit	142
Golay et Baillet	François Eugène	Chenit	152

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

Nom	Prénoms	Origine	Page
Golay et Piquet	Hélène - Susanne	du Cherit	2
Goldy et Goy	Ellen - Julie - Elisa	du Cherit	4
Goy et Golay.	Juliette Hélène	du Cherit	22.
Guignard et Rochat	Cécile Marguerite	du Lieu	39.
Gysler et Meylan	Catherine	Unterlangenegg (Berne)	60.
Gumard et Meylan	Marie Eugénie Ida	Bois d'Amont	69.
Goy et Piquet	Marguerite Hélène	Cherit	70.
Golay et Aubert	Elise Marie	Cherit	70.
Golay et Gachet	Lila Marie	Cherit	84.
Golay et Renaud	Alice Lucy	Cherit	95.
Goy et Meylan	Juliette Elise	Cherit	97.
Goy et Piquet	Marguerite Hélène	Cherit	103
Golay et Raymond	Lucy Hélène	Lieu et Cherit	106.
Golay et Lecoulte	Germaine Olga	L'Abaye.	134
Guignard et Meylan	Juliette Louise	Cher Lieu.	145
Goy et Piquet	Hélène Cécile	Cherit	149
Golay et Nicole	Madeleine Emma	Cherit?	154
Golay et Fittet	Juliette Elise Pauline	Cherite.	158

G

2%
10%
15%
20%
25%
30%
35%
40%
45%
50%
55%
60%
65%
70%
75%
80%
85%
90%
95%
100%

[Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page]

H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

[Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.]

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

1870
1871
1872
1873
1874
1875
1876
1877
1878
1879
1880
1881
1882
1883
1884
1885
1886
1887
1888
1889
1890
1891
1892
1893
1894
1895
1896
1897
1898
1899
1900

Nom	Prénoms	Origine	Page
Jean Prost et Vidmer	Reine-Marguerite des	Rousses	7
Tubeler et Neylan	Jean	Därstetten (Berne)	15.
Tubeler et Lepit	Jean Alexandre	Därstetten (Berne)	80.
Jaquet et Lecoulhe	Léon Arthur	La Côte aux Jäes.	87.
Tubeler et Bianchi	Ernest	Därstetten (Berne)	124.

J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

[Faint, illegible text at the top of the page, possibly bleed-through from the reverse side.]

K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Z

101
102
103
104
105
106
107
108
109
110

[Faint, illegible handwriting at the top of the page]

L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is faint and difficult to decipher but appears to be organized into several lines or columns.

Nom	Prénoms	Origine	Page
Secoultra & Piquet	Adrienne Eugénie	du Cherit	1
Serresche & Piquet	Berthe	de Ballaigues	3
Lavanuchy et Hylau	Marie Cécile	Savigny et Cully	66.
Secoultra et Laquet	Marguerite Emma	Cherit	87.
Lavanuchy et Hylau	Thélie Amélie	Savigny et Cully	93.
Secoultra et Raymond	Alice Marguerite	Cherit	122
Logoz et Bretin	Yvonne Odette	Goumoëns. la-Ville	141.
Locher et Martin	Anna Ida	St. Gall et Ragaz.	162.

L

[Faint, illegible handwriting, likely bleed-through from the reverse side of the page.]

[Faint, illegible handwriting, likely bleed-through from the reverse side of the page.]

M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Nom	Prénoms	Origine	Page
Heylan et Reymont	Liou Marius	le Chenit	10
Heylan et Villiou	Robert Charles Ami	le Chenit	12
Heylan et Siquet	Emile Charles Etienne	le Lieu	19.
Heylan et Dellamont	Henri François	le Chenit	20.
Heylan et Chamoutan	Jules Albert	le Chenit	35
Heylan et Besson	Mois Auguste	Peny-le-Fort	37.
Heylan et Aubert	Marius Robert	Chenit	41.
Heylan et Heylan	Charles Paul	Chenit	42.
Heylan et Vandermersch	Charles Philippe Roger	Chenit	44.
Heylan et Muster	Ami Emile	Chenit	47.
Heylan et Heylan	Frédéric François	Chenit	52.
Heylan et Durdet	Julien	Chenit	56.
Heylan et Siquet	François Albert	Chenit	57.
Heylan et Siquet	Auguste David	Chenit	59.
Heylan et Fysler	David Henri	Chenit	60.
Heylan et Schmitz	Alcide Frédéric	Lieu	63.
Heylan et Lavanchy	Robert Jacques Louis	Chenit	66.
Heylan et Rochel	Edouard Paul Louis	Chenit	67.
Heylan et Fremard	Emile Auguste	Chenit	69.
Heylan et Aubert	Jules François	Chenit	75.
Heylan et Aubert	Edouard William	Chenit	82.
Heylan et Reymond	Heermann Louis	Chenit	86.
Heylan et Goy	Louis Henri	Chenit	97.
Heylan et Heylan	Jorges Alfred	Chenit	99.
Heylan et Lavanchy	Paul William	Chenit	93.
Hagnin et Heylan	Auguste Samuel	Monticher	107.
Heylan et Siquet	Albert Henri	Chenit	110
Heylan et Siquet	Richard Albert	Chenit	118.
Heylan et Rochat	Marius Henri	Chenit	126.
Heylan et Guignard	Emile Henri	Chenit	142.
Heylan et Heylan	Edouard William	Chenit	146.
Heylan et Tack	Marius	Chenit	148.
Heylan et Reymond	Roger Albert	Chenit	156.
Martin et Locher	Henri Louis	Château-d'Or	162.

M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Nom	Prénoms	Origine	Page
Meylan et Audemar	Marie Alice Julia	Cherit	14.
Meylan et Lutzeler	Aline Catherine	Cherit	15.
Meylan et Kibeli	Clémence Adèle Rosine	Cherit	18.
Meylan et Golay	Marie Eugénie	Cherit	21.
Michel et Rochat	Marie	Bönigen	23.
Meylan et Golay	Suzanne Amélie	Cherit	25.
Meylan et Sangy	Renée Aline	Cherit	26.
Meylan et Luesche	Frída Elise	Cherit	30.
Muriani et Reymond	Catterina - Angiolina	Borgona (Cessin)	31.
Meylan et Meylan	Hélène Marie	Cherit	42.
Meylan et Golay	Jeanne Marguerite	Cherit	43.
Muster et Meylan	Rosa	Lützelflück (Berne)	47.
Meylan et Dalleres	Marthe Eugénie	Cherit	50.
Meylan Meylan	Lucy Eugénie	Cherit	52.
Morcl. Mariotat et Simon	Marguerite Lucie	Cherit	55.
Müller et Terriard	Anna Emilie	Muhun (Argovie)	68.
Meylan et Piquet	Yvonne Léa	Cherit	81.
Meylan et Meylan	Lucy Hélène	Cherit	99.
Meylan et Capt	Hélène Julia	Cherit	102.
Meylan et Tander	Clémentine Aline	Cherit	105.
Meylan et Haquin	Emma	Cherit	107.
Millionet et Golay.	Lucile Emma	Sentheriaz	113.
Meylan et Reymond	Marie Louise	Cherit	123.
Meylan et Meylan	Alice Violette	Cherit	146.
Meylan et Audemar	Rosa Berthe Hélène	Cherit	159.
Meylan et Tack	Marius	Cherit	148.

M

[Faint, illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]

N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

[Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page]



N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

1900
1901
1902
1903
1904
1905
1906
1907
1908
1909
1910
1911
1912
1913
1914
1915
1916
1917
1918
1919
1920
1921
1922
1923
1924
1925
1926
1927
1928
1929
1930
1931
1932
1933
1934
1935
1936
1937
1938
1939
1940
1941
1942
1943
1944
1945
1946
1947
1948
1949
1950
1951
1952
1953
1954
1955
1956
1957
1958
1959
1960
1961
1962
1963
1964
1965
1966
1967
1968
1969
1970
1971
1972
1973
1974
1975
1976
1977
1978
1979
1980
1981
1982
1983
1984
1985
1986
1987
1988
1989
1990
1991
1992
1993
1994
1995
1996
1997
1998
1999
2000

1900
1901
1902
1903
1904
1905
1906
1907
1908
1909
1910
1911
1912
1913
1914
1915
1916
1917
1918
1919
1920
1921
1922
1923
1924
1925
1926
1927
1928
1929
1930
1931
1932
1933
1934
1935
1936
1937
1938
1939
1940
1941
1942
1943
1944
1945
1946
1947
1948
1949
1950
1951
1952
1953
1954
1955
1956
1957
1958
1959
1960
1961
1962
1963
1964
1965
1966
1967
1968
1969
1970
1971
1972
1973
1974
1975
1976
1977
1978
1979
1980
1981
1982
1983
1984
1985
1986
1987
1988
1989
1990
1991
1992
1993
1994
1995
1996
1997
1998
1999
2000

42

1840

1840

1840

1840

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

1860 1861 1862 1863 1864 1865 1866 1867 1868 1869 1870

1871 1872 1873 1874 1875 1876 1877 1878 1879 1880

1881 1882 1883 1884 1885 1886 1887 1888 1889 1890

1891 1892 1893 1894 1895 1896 1897 1898 1899 1900

Nom	Prénoms	Origine	Page
Piquet & Lecoultra	Charles-Adolphe	du Chenit	1
Piquet & Golay	Jules-Alfred	du Chenit	2
Piquet & Leresche	Paul-Henri	du Chenit	3
Piquet & Bernay nie	Benoit Alfred	du Chenit	8
Pagnier et Raymond	Louis Joseph	de Chatel Blanc	9
Piquet et Piquet	Charles Albert	le Chenit	24.
Piquet et Aubert	Alfred Emile	de Chenit	27.
Piquet et Piquet	David Eugène	le Chenit	30.
Piquet et Rochat	Jean François	le Chenit	33.
Piquet et Renaud	Charles-Henri	du Chenit	36.
Piquet et Raymond	Paul Eugène Edward	du Chenit	49.
Pesenti et Carminati	Lorenzo	Brembilla . Italie	51.
Taccand et Abel	Edmond Hector	Trivouloup	62.
Piquet et Leapt	Ernest Raoul	Chenit	65.
Serrard et Müller	Louis Emile	Chandassel	68.
Piquet et Joy	Jean Adrien	Chenit et Genève	70.
Piquet et Leapt	Clément Justave Emile	Chenit	76.
Piquet et Détraç	Armand Frédéric	Chenit	77.
Piquet et Meylan	John Emile	Chenit	81.
Piquet et Tacl	Auguste Henri	Chenit	90.
Piquet et Rochat	Charles Louis	Chenit	101.
Piquet et Joy	Albert Jules	Chenit	103.
Paudex et Meylan	Edmond Louis	Tourrens-Méry	105.
Piccinin et Rytter	Giuseppe Angelo	Pratta (Italie)	78.
Piquet et Rochat	Robert Edward Henri	Chenit	115.
Pesenti et Bretin	Battista	Brembilla (Italie)	119.
Piquet et Ducret	Marcel Louis	Chenit.	139.
Piquet et Joy	Emile Arnold	Chenit et Genève	149.
Aubert et Piquet	Julianne Ernestine	Chenit	144.
Pittet et Golay	Paul Aloïs	Seigneurin.	158.

P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Nom	Prénoms	Origine	Page
Piquet et Rod	Juliette-Emilie	du Chenit	6
Piquet et Rochat	Coréline Marie Fanny	du Chenit	17.
Piquet et Meylan	Alice Louise	Chenit	19.
Piquet et Piquet	Flora Frieda	Chenit.	24.
Piquet et Aubert	Henriette Eugénie	Chenit	24.
Piquet et Piquet	Blanche Yvonne	Chenit	32.
Piquet et Goy	Augusta Henriette	Chenit	54.
Piquet et Meylan	Angèle Elva	Chenit	57.
Piquet et Meylan	Elara Anna Parthe	Chenit	59.
Piquet et Aubert	Blanche Ernestine	Chenit	98.
Piquet et Rochat	Julia Augusta	Chenit	100
Piquet et Meylan	Lucy Héilène	Chenit	110
Piquet et Meylan	Lucie Amélie	Chenit	118
Piquet et Amphoux	Marguerite Amélie	Chenit	120
Piquet et Simon	Germaine Lucie	Chenit	129
Piquet et Egli	Blodienne Françoise	Chenit et Genève	135
Piquet et Aubert	Vérona	les Baysards, la Côte aux Jods.	136
Piquet et Capt	Ida Elise	Chenit.	143.
Piquet et Rochat	Julianne Ernestine	Chenit.	144.
Piquet et Aubert	Elisabeth Lucy	Chenit.	151.
Piquet et Cuvel	Marcelle Eugénie Vira	le Chenit	83

[Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.]

Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

[Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page]

[Faint handwritten text]

4

11

[Faint, illegible handwriting, possibly bleed-through from the reverse side of the page]

R
S
T
U
V
X
Y
Z

1. 1870
2. 1871
3. 1872
4. 1873
5. 1874
6. 1875
7. 1876
8. 1877
9. 1878
10. 1879
11. 1880
12. 1881
13. 1882
14. 1883
15. 1884
16. 1885
17. 1886
18. 1887
19. 1888
20. 1889
21. 1890
22. 1891
23. 1892
24. 1893
25. 1894
26. 1895
27. 1896
28. 1897
29. 1898
30. 1899
31. 1900

9

1890

1890

1. 1870
2. 1871
3. 1872
4. 1873
5. 1874
6. 1875
7. 1876
8. 1877
9. 1878
10. 1879
11. 1880
12. 1881
13. 1882
14. 1883
15. 1884
16. 1885
17. 1886
18. 1887
19. 1888
20. 1889
21. 1890
22. 1891
23. 1892
24. 1893
25. 1894
26. 1895
27. 1896
28. 1897
29. 1898
30. 1899
31. 1900

Nom	Prénoms	Origine	Page
Rod et Siquet	Lucien-Marius	de Corcelles-lez ^e , Mézières et Rognez	6
Reymont et Ochmer	Henri Ulrich	le Chenit et l'Abbaye	11
RoCHAT et Siquet	Tules Antoine	Lieu	17.
RoCHAT et Michel	David Lucien	Lieu et Chenit	23.
RoCHAT et Kurzew	Saul Auguste	L'Abbaye et du Lieu	29.
Reymond et Churiani	David Louis	Chenit	31.
RoCHAT et Guignard	Albert Henri Ami	L'Abbaye	39.
Ruchti et Reymond	Ernest	Kapperswil (Berne)	40.
RoCHAT et Riem	Arthur Eugène	L'Abbaye	61.
Renaud et Golay.	Albert Henri	St George	95.
RoCHAT et Siquet	Lucien Léon	L'Abbaye	100.
Reymond et Golay.	Etienne Emile Alfred	Lieu	106.
Renaud et Abel	Saul François	St George	116
Reymond et Leuwelhe	Tules Adolphe	Chenit et l'Abbaye	120
Reymond et Reylau	Tules Ami	Chenit	123
RoCHAT et Siquet	Eugène François	du Lieu et Chenit	144
Reymond et Renaud	Gustave Adolphe	Chenit	147
Renaud Reymond	Marius Alfred	St George	155
RoCHAT Bernetti	Henri Eugène	Lieu et Chenit	157
Renaud et Ruffieux	Eugène Emile	St George	160

R
S
T
U
V
X
Y
Z

Nom	Prénoms	Origine	Page
Reymond et Meylan	Jeanne Emma Louise	le Chenit et l'Abbaye	10
Reymond né Ricciardi et Pagnier	Lina Louise	L'hôtel Blanc France	9.
Reymond et Golay	Marguerite	du Chenit	16.
Rochat et Siquet	Marie Emma	l'Abbaye et du Lieu	33.
Roman et Golay	Louise Emilie Marguerite	Allamand	34.
Renaud et Siquet	Zélie Aline	Gimel St. Georges	36.
Roydor et Vallotton	Rose Andria Elvina	Pois. d'Amont.	38.
Reymond et Ruchti	Tuliette Louise	Chenit et l'Abbaye	40.
Reymond et Siquet	Jacquette Annette	Chenit	49.
Rochat et Vallow	Edith Louise	L'Abbaye et du Lieu	58.
Riem et Rochat	Clara	Kirchdorf (Berne)	61.
Ramel et Gauderow	Marie Hermance	des Gets (H ^{ts} Savoie)	64.
Rochat et Meylan	Louise Antoinette	le Lieu	67.
Rochat et Aubert	Dora Thérèse	l'Abbaye et le Lieu	71.
Reymond et Meylan	Lucie Alice Clara	Chenit et l'Abbaye	86.
Ryter et Piccinini	Maria Magdalène	Frutigen	78.
Rochat et Capt	Madeline Julia	Lieu.	109.
Robert et Albertano	Clémence Alice	Loche.	111
Rochat et Audemar	Méry Fanny	Lieu et l'Abbaye.	114
Rochat et Siquet	Eugénie Marie	Chenit et Lieu	115.
Reymond et Golay	Yvonne Antoinette	Chenit	117
Rochat et Bornoz	Enca Ida	l'Abbaye	121
Rochat et Meylan	Blanche Ali Louise	Lieu et Chenit	126
Reymond et Capt	Yvonne Alice	Chenit et l'Abbaye	130
Rochat et Capt	Léonie Alfr. Béate	Lieu	131
Rochat et Capt	Lucy Marie	Lieu	137
Renaud et Reymond	Maria Eugénie	St. George	147
Reymond Renaud	Eugénie Emilie	Chenit.	155
Ruffieux et Renaud	Chérie Angèle Emma	St. George	160
Reymond et Meylan	Hélène Zélie	Le Lieu	156
Reymond et Capt	Camille Louise Eugénie	Le Lieu	161

[Faint, illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]

S
T
U
V
X
Y
Z

[Faint, illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is arranged in several horizontal lines across the page.]

11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

S

T

U

V

X

Y

Z

Handwritten text at the top of the page, possibly bleed-through from the reverse side.

T
U
V
X
Y
Z

Handwritten notes in Arabic script, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is faint and difficult to decipher, but appears to be organized into two distinct sections.

T
U
V
X
Y
Z

U
V
X
Y
Z



[Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.]

[Small, faint handwritten marks or characters.]

V
X
Y
Z

Handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is arranged in several lines and is difficult to decipher due to its orientation and the quality of the scan.

Handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is arranged in several lines and is difficult to decipher due to its orientation and the quality of the scan.

Nom	Prénoms	Origine	Page
Wandermeersch et Haylau	Claudie Henriette Louise	Bruxelles	114.
Vivroux et Loth	Mathilde Olympie	Clarmont P	73.
Vallet et Audemars	Ernestine Elise Marguerite	Aoste (Italie)	74.
Vulliamd et Haylau	Lucie Clara	Vufflens-le-Ville	19.
Valceschini et Gillierow	Marguerite Catherine	Brembilla (Italie)	88.
Vial et Genoud	Clotilde	Bois-d'Amont	132.

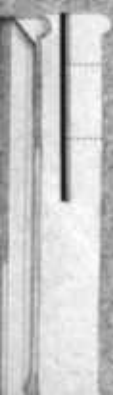
Real

Handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is mirrored and difficult to decipher.

X
Y
Z



X
Y
Z



Handwritten text at the top of the page, possibly a header or title, which is mostly illegible due to fading and blurring.

1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10.

